



le QUOTIDIEN



du Saguenay – Lac-Saint-Jean

www.lequotidien.com

27^e ANNÉE N° 102

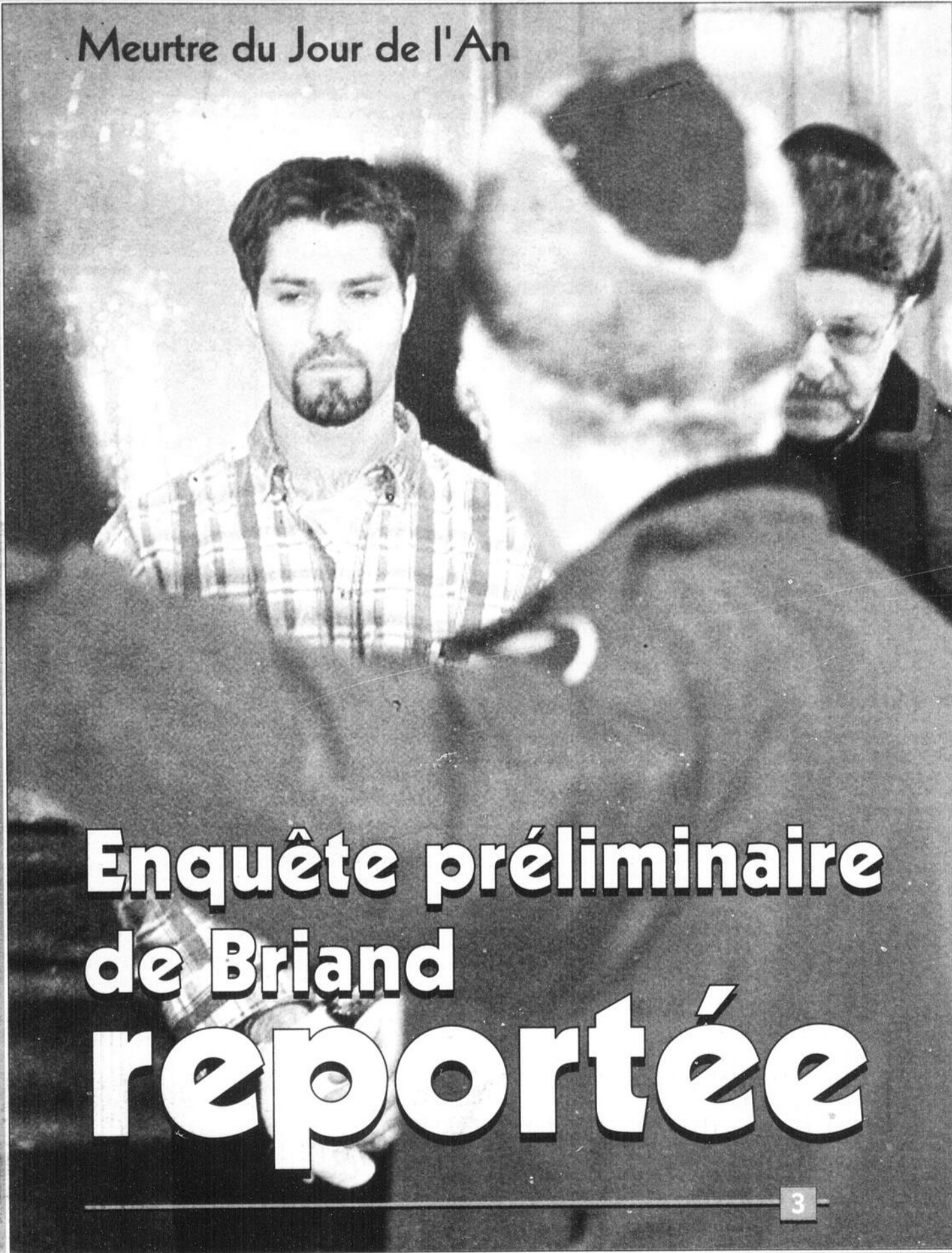
LE MARDI 1^{er} FÉVRIER 2000

40 PAGES

*Dépôt: 81¢ taxes incluses - Camelot 4,03 \$/semaine taxes incluses



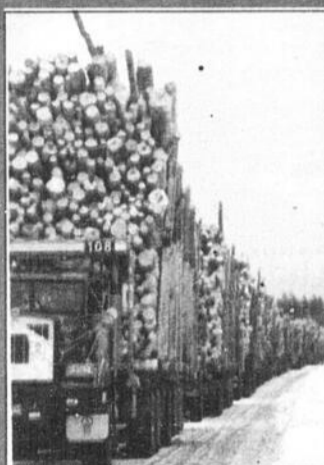
Meurtre du Jour de l'An



Enquête préliminaire de Briand reportée

3

(Photo Roger Gagnon)



Transport forestier

Le conflit se résorbe

4

Pour une somme de 150 000 \$

LMR entend poursuivre Ville de La Baie

6

DES INTERVENANTS IMAGINENT LA FORÊT DE DEMAIN!



*Si la tendance se maintient
Le Cégep de Jonquière demeure*

le Cégep différent!



Partenaire de tes projets

Demandes d'admission avant le 1^{er} mars

Téléphone : (418) 547-2191 poste 218

439011

La fillette asphyxiée dans la neige

QUEBEC (PC) - L'autopsie réalisée hier sur le corps de la petite Camille Thibeault, de Saint-Félix-d'Otis, au Saguenay, révèle que l'enfant est morte asphyxiée, après avoir perdu

conscience en tombant tête première dans la neige.

La fillette de huit ans a été trouvée par son père, samedi, la tête profondément enfoncée dans la neige, juste à côté d'une corde de bois, d'où elle était de toute évidence tombée.

Le corps de l'enfant se trouvait entre le tas de bois et une clôture.

Lorsqu'elle a été découverte, peu avant 16h30, Camille était toujours vivante, mais inconsciente. Elle est décédée deux

heures plus tard, à l'hôpital de La Baie.

Selon le coroner Michel Miron, qui a commandé l'autopsie, tout indique qu'elle s'est assommée sur une couche de glace cachée par la neige folle. Elle a alors perdu conscience, selon le coroner, et n'a donc pu se sortir de sa fâcheuse position. L'absence de lésions montre qu'elle ne s'est pas débattue, ce qui accredit la thèse de la perte de conscience.

Selon le coroner, il est plausible de croire que Camille ne serait

pas morte si sa tête n'avait pas été aussi enfoncée dans la neige.

Elle ne se trouvait pas là depuis très longtemps, puisqu'elle avait joué avec des petits voisins pendant l'après-midi. C'est en constatant qu'elle ne rentrait pas que les parents ont téléphoné aux voisins et aussitôt entrepris des recherches pour la retrouver.

«Les parents sont effondrés», a commenté hier le coroner Miron, à propos de cet accident tout bête. Ils ont une autre fille, un peu plus âgée que Camille.

Au large de Los Angeles

Un avion s'abîme en mer avec 70 passagers

LOS ANGELES (AP) - Un avion de la compagnie Alaska Airlines transportant 65 passagers et cinq membres d'équipage s'est abîmé lundi dans l'océan Pacifique au nord-ouest de Los Angeles, a annoncé un porte-parole de la Direction générale de l'aviation civile (Federal aviation administration-FAA).

Le vol 261 qui était parti de Puerto Vallarta, au Mexique, devait se rendre à San Francisco. L'équipage avait fait état de problèmes mécaniques peu avant l'accident. Des gardes-côtes ont annoncé que des corps avaient été retrouvés sur le site, où l'on pouvait voir flotter des débris de l'appareil. Un hélicoptère des gardes-côtes, un avion de la marine militaire et de petits bateaux étaient à la recherche d'éventuels survivants alors que la nuit commençait à tomber sur l'océan.

L'avion a été repéré à 30 kilomètres au nord-ouest de l'aéroport de Los Angeles vers 15h45 lundi (23h45 GMT), a précisé Mitch Barker, porte-parole régional de la FAA à Seattle.

L'appareil était un MD-83, qui fait partie des séries d'appareils MD-80 construits par McDonnell Douglas, désormais intégrées à Boeing, a fait savoir John Thom, un porte-parole de l'unité des avions Douglas de Boeing. L'avion avait été livré à Alaska Airlines en 1992, a-t-il précisé.

Selon Ron Wilson, un porte-parole de l'aéroport de San Francisco, l'équipage de l'avion avait fait état de problèmes mécaniques et avait demandé d'atterrir à Los Angeles. Après une escale à San Francisco, l'avion devait repartir pour Seattle.

«Un radar montre qu'il est tombé alors qu'il était à une hauteur de 5.100 mètres. Le radar a ensuite perdu sa trace», a déclaré Ron Wilson au réseau de télévision KRON à San Francisco.

Dimanche, un Airbus A310-300 de la compagnie Kenya Airways s'est abîmé dans l'océan Atlantique au large d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'avion transportait dix membres d'équipage et 169 passagers. Il y a eu au moins dix survivants.

Descente chez les Joker's

MONTREAL (PC) - Après avoir surveillé durant plus de deux ans les activités de ce qu'elle croit être une bande de trafiquants de drogues, la GRC a procédé hier à l'arrestation de cinq personnes, dont trois membres des Joker's, un club-école des Hell's Angels.

Cette razzia policière d'envergure a aussi donné lieu à 15 perquisitions menées simultanément à Ottawa, dans la région de Hull-Gatineau et à Saint-Luc, en banlieue sud de Montréal. Cette offensive à laquelle ont participé des enquêteurs de la police d'Ottawa-Carleton, de la Sûreté du Québec et des corps policiers de Saint-Jean et Saint-Luc, visait surtout à mettre la main sur des stupéfiants, des armes à feu et des documents incriminants.

Lors d'une perquisition effectuée à la mi-janvier à Gatineau, la police avait saisi 9,5 kilos de haschisch et cinq kilos de cocaïne que les trafiquants s'approprièrent à écouler dans cette région du Qué-

bec. L'intervention policière qui s'est déroulée vers 6h hier matin, en Ontario et au Québec, a eu lieu dans le cadre du projet «Apocalypse», amorcé au mois de novembre 1997 pour démanteler un réseau de trafiquants de drogues relié aux motards. Munis de mandats de perquisitions, les policiers de la section des stupéfiants de la GRC se sont présentés dans 12 résidences de la région d'Ottawa, Hull et Gatineau, où ils ont appréhendé cinq personnes.

Les agents fédéraux ont aussi visité deux logements, l'un sur le boulevard Baillargeon et l'autre sur le boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc, pour procéder à l'arrestation de deux individus. Aucune drogue, ni arme à feu n'a été trouvée sur les lieux. Les policiers se sont également rendus au repaire du gang des Joker's, une forteresse située sur le chemin Saint-André Est, à Saint-Luc, où ils ont arrêté le seul occupant des lieux, un membre du club de motards.

Une bagarre fait un mort

QUEBEC (PC) - Un homme de 33 ans, d'Amqui, est mort dans la nuit de dimanche à lundi des suites de blessures qui lui ont été infligées lors d'une altercation avec un homme de 28 ans, dimanche matin. Ce dernier a été accusé hier de meurtre au second degré.

Les événements se sont produits lorsque l'accusé, Steve-

Patrick Tremblay, s'est rendu à la résidence de la victime, Steve Couturier, vers 8h15, dimanche. Tremblay, qui n'avait pas d'arme, aurait frappé sa victime à coups de poing à la tête et au corps. L'autopsie, qui sera réalisée ce matin à Montréal, établira la cause du décès de Steve Couturier.

Selon ce qui a été dit au palais de

justice de Rimouski, hier, une histoire de triangle amoureux serait à l'origine de l'altercation.

L'enquête préliminaire forma aura lieu le 8 février, au palais de justice d'Amqui.

Une accusation de meurtre au second degré est passible d'un emprisonnement à perpétuité, sans libération conditionnelle avant au moins dix ans.

Stupéfiants

Danny Perron écope d'un an

Par Serge Lemelin
CHICOUTIMI (SL) - Un reveneur de stupéfiants au détail de La Baie, Dany Perron, a accepté hier de plaider coupable à une série d'accusations de possession

de haschisch, de PCP et de cocaïne ainsi à quatre bris de manquements à ses conditions de remise en liberté.

A chaque fois qu'il était remis en

liberté en attendant le résultat d'un éventuel procès, il était repris en train de faire des transactions.

Il a été condamné à un an de prison par le juge Jean-Yves Tremblay de la Cour du Québec qui a accepté une suggestion commune de l'avocat de la Couronne, Me Laurent Bouchard et de celui de la Défense, Me Martin Tremblay.

Dany Potvin avait un antécédent judiciaire relatif à une série de vols: il avait été condamné à quatre mois pour ces offenses.

PAS POSSIBLE

Vidéo d'assistance au suicide

PORTLAND, Oregon (AP) - Même les avocats de l'euthanasie et du «droit à la mort» sont plus que mal à l'aise: une chaîne de télévision câblée compte diffuser dans la semaine une émission d'aide au suicide, intitulée «Suicide mode d'emploi» («Final exit»).

«Je crois que c'est totalement inconscient. Cela peut donner aux gens les moyens d'agir sur un coup de tête», déclare Barbara Coombs Lee, directrice de la Fédération «Compassion dans la mort». Pour sa part, un psychiatre opposé au suicide sous assistance, souligne que bon nombre de premières tentatives de suicide ratent, ce qui donne la possibilité de soigner la dépression de ces personnes.

L'auteur de la vidéo et du livre dont elle est tirée, Derek Humphry, 69 ans, explique que l'objectif est d'aider les malades en phase terminale et leurs proches. La version livresque de «Final exit» s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires et a été traduite en 12 langues.

Dans la vidéo, il dresse la liste des trois médicaments les plus efficaces, et offre des tuyaux sur les moyens de se les procurer. Avant de montrer comment les mélanger dans un pudding facile à ingérer.

Ce «suicide mode d'emploi» sera diffusé mercredi et vendredi sur une chaîne câblée.

SOMMAIRE

Arts	22
Bandes dessinées	23
Bourse	26-27
Détente	24
Décès	31-32
Finances	25
Horoscope	24
Petites annonces	28 à 30
Sports	33 à 39
Télévision	23

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
division de Compagnie
UniMedia
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale
du Québec
«Envois de publications
canadiennes -
contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2^e semestre

Recyclez
ce journal

30 564
abonnés

Président-éditeur:
Claude Gagnon
Éditeur adjoint:
Bertrand Genest
Contrôleur:
Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef:
Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef:
Richard Banford
Chefs des nouvelles:
Gilles Lalancette
Pierre Bourdon
Directeur du marketing:
Jean Tremblay
Directeur de la publicité:
Yvon Girard
Directeur du tirage:
Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution:
Jean Beland
Directeur des opérations:
Jean Simard
Représentant publicité nationale:
Prober 5 Ltée
Montréal: 514-285-7308
Toronto: 416-967-1814

LA MARÉE

CHICOUTIMI - La marée sera basse à 6h35 (1m4) et haute à 12h30 (4m0). Elle sera à nouveau basse à 20h10 (1m2) et à nouveau haute à 1h10 (3m5).
LA BAIE - La marée sera basse à 6h05 (1m6) et haute à 12h20 (4m4). Elle sera à nouveau basse à 19h05 (1m3) et à nouveau haute à 1h00 (3m8).

MÉTÉO
MAX: -5
FAIBLE NEIGE
INTERMITTENTE

Mardi - Faible neige intermittente. Maximum près de moins 5. Vents d'ouest augmentant à 30 à 50 km/h en mi-journée. Vents causant de la poudrière par endroits.

Mercredi - Faible neige intermittente. Minimum près de moins 13. Maximum près de moins 10. Venteux.

Jeudi - Ciel variable. Minimum près de moins 20. Maximum près de moins 9.

Lever: 7h14
Coucher: 16h42

Meurtre du Jour de l'An

L'enquête préliminaire de Dominique Briand reportée

CHICOUTIMI (SL) — Dominique Briand, accusé du meurtre au premier degré du portier Martin Guay du bar l'Express de la rue Racine à Chicoutimi et de tentative de meurtre sur la personne de Pascal-Frédéric Desbiens, au cours de la nuit du Jour de l'An, connaîtra son enquête préliminaire le 10 mars prochain.



SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

qu'il préférerait attendre de connaître tous les résultats des analyses scientifiques avant que son client ne se commette sur la pertinence de tenir une enquête préliminaire.

Autres chefs d'accusation

Dominique Briand, domicilié à Saint-Honoré, fait face à trois autres chefs en plus de ceux de meurtre au premier degré et de tentative de meurtre. On lui reproche d'avoir causé des lésions corporelles avec une arme à feu, d'avoir utilisé une arme à feu pour commettre un crime et d'avoir possédé illégalement une arme à autorisation restreinte, soit un pistolet Beretta de calibre .22.

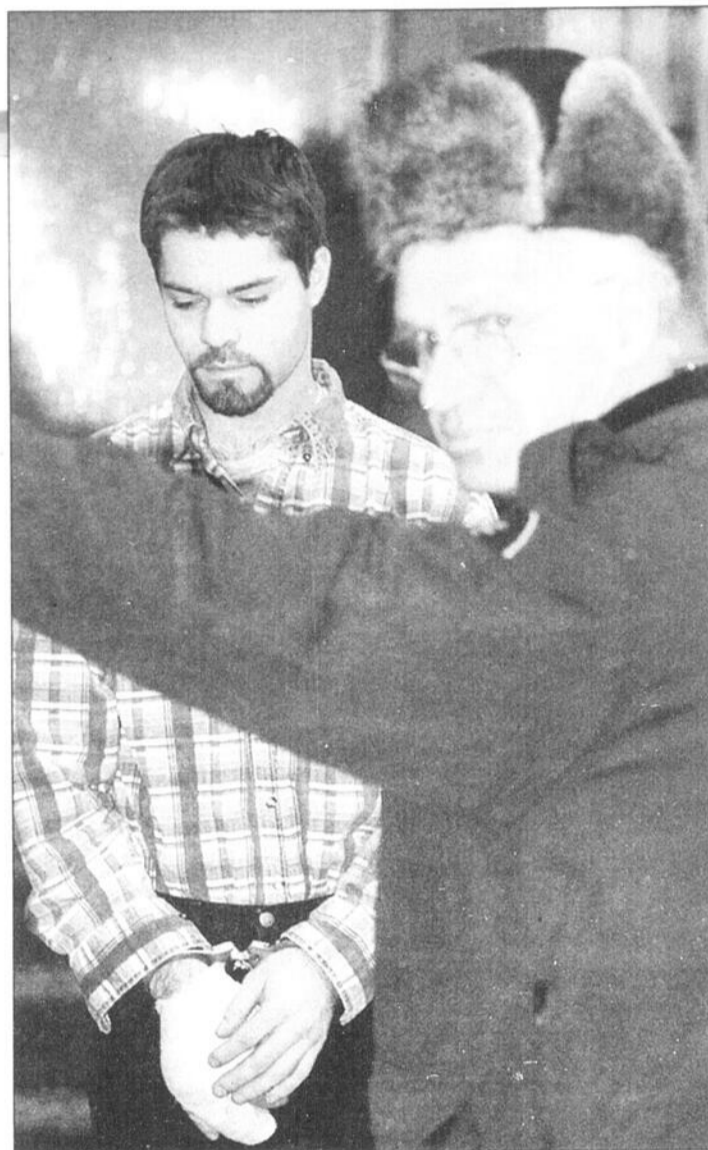
Le présumé meurtrier est détenu préventivement depuis la nuit des événements au bar l'Express et nulle demande de remise en

liberté n'a été présentée devant la Cour supérieure qui détient juridiction pour un crime d'une telle gravité.

Dans l'éventualité d'un procès contesté, le débat se transférerait devant un jury de 12 personnes à la Cour supérieure.

Les Assises criminelles où doivent être fixés les procès devant jury se déroulent le 7 février prochain au Palais de justice de Chicoutimi, mais le report de l'enquête préliminaire au mois de mars et la priorité d'un autre présumé meurtrier, Michel Fortin, accusé d'avoir tué deux personnes au bar La Traverse en 1999, ne laissent pas présager de procès avant l'automne prochain pour Dominique Briand.

La condamnation pour meurtre au premier degré implique une peine minimale de 25 ans de pénitencier, si le critère de préméditation est prouvé hors de tout doute raisonnable.



DOMINIQUE BRIAND connaîtra son enquête préliminaire le 10 mars prochain.

(Photo Roger Gagnon)

Malgré l'appel de sa mère

Carl Trépanier écope de 2 ans moins un jour

ALMA (CC) — La dernière étape de la saga des Trépanier du Nord de Lac-Saint-Jean-Est s'est déroulée, hier, au Palais de justice d'Alma, où le jeune Carl Trépanier, âgé de 27 ans, a été condamné à deux ans moins un jour d'emprisonnement à être purgé dans un centre de détention, en plus de perdre sa maison dont la confiscation a été ordonnée par la Cour.



CLAUDE CÔTÉ

Le juge Louis-Charles Fournier, de la chambre criminelle de la Cour du Québec, a rendu cette décision en dépit de l'appel de la mère de Carl qui implorait le Tribunal de permettre, pour des raisons humanitaires, que son fils, qui a un problème de santé, bénéficie d'un sursis et puisse purger dans la société sa peine d'emprisonnement.

On se souviendra que la Sûreté du Québec avait effectué des perquisitions, durant trois jours consécutifs, dans les propriétés

des Trépanier. Le pot aux roses avait été découvert, le 25 mai 1997, lorsque la police était accourue jusqu'à la propriété des parents de Carl (Armand Trépanier et Brigitte Dufour), à L'Ascension, où un incendie s'était déclaré dans le garage domestique. Le fait que ces derniers se soient objectés à ce qu'on appelle les pompiers avait mis la puce à l'oreille des

policiers qui, munis de mandats, avaient ensuite entrepris des perquisitions. Celles-ci avaient conduit au démantèlement de serres hydroponiques qui, installées dans les maisons des parents Trépanier et de leurs deux fils (Hugues et Carl), servaient à la culture de stupéfiants, notamment de la marijuana. Les policiers avaient alors saisi pour plus de 30 000 \$ de matériel de serre.

Le 25 novembre dernier, les plaintes portées contre Brigitte Dufour ont été retirées, tandis

que son conjoint, Armand Trépanier et son fils Carl reconnaissent leur culpabilité aux accusations d'avoir fait la culture de stupéfiants entre 1996 et le 14 mai 1997 et d'avoir produit une substance interdite entrant dans la fabrication de drogues entre le 14 et le 25 mai 1997. Armand Trépanier a alors écopé de 23 mois de détention dans la collectivité, mais il a dû déboursier 20 000 \$ pour récupérer la maison qu'on lui avait saisie. Quant à Carl, il obtenait par le biais de son procureur, Me Pierre Cloutier, de Montréal, que le Tribunal autorise la confection d'un rapport présentiel.

Domicilié au 941 chemin sur le Lac à Saint-Henri-de-Taillon et sans antécédent judiciaire, Hugues Trépanier avait pour sa part été condamné, le 2 juillet 1998, à 22 mois de prison et assujéti à une ordonnance de probation de trois ans. Sa maison lui a également été confisquée.

Recommandation

La sentence imposée à Carl

Trépanier est une recommandation commune des deux procureurs, dont Me Denis Dionne en poursuite.

Considérant que la suggestion de 24 mois de prison moins un jour était recevable et placée devant la demande de la mère de l'accusé, le juge Louis-Charles Fournier a tenu à préciser que le Tribunal s'était de toute façon interrogé, comme il se doit, sur la possibilité de faire bénéficier le jeune Carl d'un sursis qui lui permettrait de purger sa peine dans la société.

Après avoir considéré les éléments atténuants que sont le jeune âge de l'accusé et le fait qu'il n'ait pas d'antécédent judiciaire, le magistrat a examiné un à un les circonstances aggravantes, parmi lesquelles il a retenu principalement l'organisation sophistiquée d'une installation permettant des cultures récurrentes, sans oublier les effets nocifs de la drogue. À ce sujet, le juge Fournier a mentionné que beaucoup de crimes sont commis pour payer les drogues ou sous

l'effet de stupéfiants, ce qui l'a amené à parler d'exemplarité et d'effet dissuasif d'une sentence.

Comme le rapport d'évaluation réalisé par le service de probation en vient à la conclusion que Carl Trépanier est un individu sans remords et qu'il a agi dans le seul but de réaliser des gains d'argent, le Tribunal partage le point de vue de l'agent de probation qui croit qu'il y a des risques de récidive. Estimant dès lors qu'il y a lieu d'ordonner la détention dans une prison commune, le juge Fournier a condamné Carl à 24 mois d'emprisonnement moins un jour et il l'a assujéti à une ordonnance de probation de trois ans, en plus de lui interdire de se trouver en possession d'une arme à feu durant une période de 10 ans.

Puis, après avoir confisqué la maison que le jeune Carl possédait dans le quartier de Delisle, il a condamné ce dernier à une peine concurrente de 20 mois de prison pour avoir volé pour plus de 5000 \$ d'électricité à la société d'Etat Hydro-Québec.



Me Serge Simard
BARREAU 1969, c.r.i.



Me Pierre Simard
BARREAU 1975



Me Doris Thibault
BARREAU 1982



Me Isabelle Simard
BARREAU 1994

Le choix stratégique

SIMARD SIMARD
THIBAUT

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF



AVOCATS

308, rue Tessier, Chicoutimi (Québec), C.P. 744 G7H 5E1
Tél.: (418) 696-0566 • Téléc.: (418) 696-0860

Les entreprises satisfont les camionneurs

CHICOUTIMI (LT) — Les camionneurs forestiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent reprendre la route ce matin alors que le débrayage généralisé d'hier matin n'a laissé d'autre choix aux entreprises (scieries et papetières), de s'asseoir à la table afin de négocier des mesures particulières pour compenser les hausses du prix du carburant diesel.

Vers 21h00 hier soir, au moins 100 des 250 camionneurs forestiers avaient en poche une entente respectant les grands principes fixés par l'Association nationale des camionneurs artisans du Québec (ANCAQ). Cette entente devait comprendre une compensation rétroactive au premier janvier de l'ordre de 12 pour cent des tarifs de transport en plus d'une formule fixant les ajustements des tarifs en fonction des futures augmentations du prix du carburant.

«Le mot d'ordre a été respecté à la grandeur de la province où il n'y avait pas d'entente avec les scieries. Dès cet après-midi (hier après-midi), il y avait une entente à la scierie Saguenay. Une seconde entente est tombée dans le secteurs de la route des Passes dangereuses avec Petit Paris et Uniforêt. Aux dernières nouvelles, le négociateur de la Coopérative forestière de Laterrière avait également reçu l'assurance pour l'ajustement des prix et devait la soumettre à ses membres», a indiqué le directeur régional de l'ANCAQ, Gaétan Légaré, visiblement satisfait de la rapidité avec laquelle les scieries et papetières ont réagi au cri d'alarme lancé par les camionneurs.

Au moment de l'entrevue qu'il accordait au Quotidien, Gaétan Légaré s'attendait à ce qu'une

entente survienne du côté de Dolbeau-Mistassini entre les Produits Alliance et un groupe d'un peu plus de 70 camionneurs.



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Ce qui devrait permettre aux opérations de transport de bois de repartir aujourd'hui, à moins que la papetière ne s'entête mais selon Gaétan Légaré, il n'y a généralement pas de problème dans ce secteur.

Les négociations les plus ardues avaient lieu à Roberval entre la direction de la scierie Abitibi-Consolidated et les camionneurs. Cette situation ne surprenait pas le directeur syndical: «C'est toujours la même chose avec cet employeur. Tout porte à croire que certaines personnes veulent passer pour plus intelligentes qu'ailleurs. Il faut mentionner qu'il y a eu des ententes avec Abitibi-Consolidated ailleurs au Québec mais il faut que ça bloque à Roberval comme d'habitude.»

Les camionneurs ont joué de stratégie dans ce débrayage. Les compagnies forestières procèdent en ce moment au transport du gros de la récolte de matière ligneuse. Dans cinq ou six semaines, le transport forestier sera plus difficile en raison de la détérioration des conditions des routes avec l'arrivée de la période printanière. La marge de manoeuvre était donc réduite et les scieries doivent profiter de la période hivernale pour monter les inventaires de bois en longueur dans les cours en prévision de la suspension normale du transport du printemps.

Bon test

Pour Gaétan Légaré, le débrayage survenu hier matin est un excellent test pour la reprise des négociations des contrats de transport de bois qui



BLOCUS — Le leader syndical des camionneurs forestiers du Lac-Saint-Jean, Eric Tremblay, n'a pas eu besoin de forcer la note pour convaincre ses collègues de suspendre les opérations de transport.

(Photo Chantale Hamel)

doit avoir lieu en mai. Tout indique que les camionneurs forestiers vont profiter de cette ronde de négociations pour obtenir du rattrapage.

«Depuis 1985, la situation n'est pas rose pour les camionneurs forestiers. On parle souvent du transport général, mais ce n'est pas plus facile en forêt. Il s'agit de transport spécialisé nécessitant des équipements coûteux. Un ajustement des prix est nécessaire et dans certains cas, en mettant de côté toute la question du prix du carburant diesel, on parle d'un rattrapage de 15 à 20 pour cent. Les camionneurs ont lancé un message clair en démontrant une grande solidarité. Il faut souhaiter que l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec a pris bonne note de la situation», a conclu Gaétan Légaré.

Transporteurs scolaires et autres

Une ouverture de contrats envisagée

JONQUIERE (DB) — La hausse vertigineuse, de 28 cents du litre, du prix de l'essence diesel affecte énormément les transporteurs scolaires, le transport adapté et le long courrier, à un point tel que des demandes d'ouverture de contrat et une augmentation des tarifs sont envisagées.

Propriétaire des autobus Inter-car, spécialisés dans le transport scolaire, interurbain et adapté, Jasmin Gilbert assiste impassible à la montée en flèche du prix du diesel, tout en mesurant les conséquences et leur portée.

Pour une entreprise de sa taille, parmi les 10 plus importantes PME au Québec, selon le journal Les Affaires, Inter-car essuiera une facture supplémentaire de quelque 325 000 \$ par suite de la hausse du diesel, qui se vendait, hier matin, 81 cents le litre.

Les 100 autobus scolaires de la compagnie coûteront 1000 \$ de plus par année par unité, alors que la cinquantaine d'autobus pour le transport interurbain encaisseront une hausse de 5000 \$ par unité annuellement. En tout, la flotte d'Inter-car comprend 200 véhicules.

Raisonnablement, affirme Jasmin Gilbert, nous pourrions absorber une partie des augmentations, mais l'industrie ne va pas assez bien pour que les propriétaires encaissent, sans coup férir, une perte de 28 pour cent de leurs bénéfices nets. Et il sait par conséquent que l'utilisateur n'aime jamais se faire imposer une hausse.

Jasmin Gilbert et ses collègues du transport scolaire, par l'intermédiaire de leur association, verront comment ils peuvent demander au gouvernement de prendre en considération une hausse aussi inhabituelle qu'imprévue.

Les contrats, précise l'homme d'affaires, sont valides pour quelques années encore. Il se demande dans quelle mesure le gouvernement est prêt à renégocier les tarifs, sans que les contribuables en fassent les frais.

Le transport interurbain

La même situation prévaut dans le domaine du transport interurbain. Les transporteurs doivent s'adresser à la Commission des transports pour revendiquer une hausse des coûts.

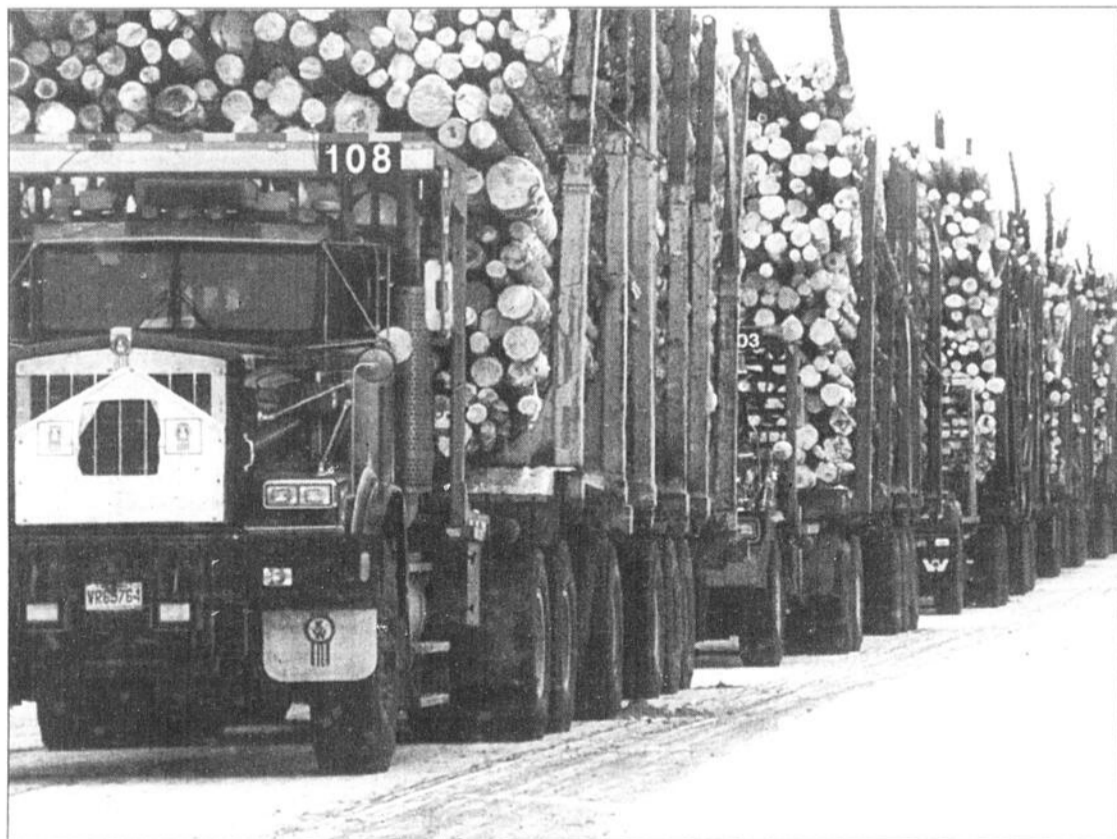
Jasmin Gilbert ne s'explique pas que l'essence qui requiert le moins de transformation coûte le plus cher. Les effets sont d'autant plus catastrophiques, que depuis 1990, le propane est délaissé parce que les moteurs électroniques carburent très mal à ce gaz. Ainsi, seulement 20 pour cent de la flotte d'Inter-car s'alimente en propane.

Une dépendance au diesel dont Jasmin Gilbert ne voit pas le bout. Contrairement au transport urbain qui voit arriver à grands pas les autobus à l'hydrogène, les autobus de plus longs parcours n'ont pas de solution de rechange, précise-t-il.

Jasmin conclut en soutenant qu'il y a peu de gens au bout de la ligne qui ne sont pas touchés par la hausse du carburant.



DENIS BOUCHARD
dbouchard@lequotidien.com



APPROVISIONNEMENT — Les scieries et papetières ne peuvent se permettre une interruption trop longue de l'approvisionnement en matière première.

(Photo Chantale Hamel)

Les parties campées sur trois positions

Par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) - Au moment où le Forum sur le camionnage vient de prendre fin et que les décisions gouvernementales sont attendues, les camionneurs de la CSN et de la CSD, qui avaient bloqué des routes en octobre dernier, menacent de reprendre la voie des moyens de pression.

Le Forum sur le camionnage avait été institué pour permettre aux parties patronales, syndicales et gouvernementale de cerner la situation des camionneurs propriétaires et de tenter d'y trouver des solutions. Il avait été formé après que des camionneurs eurent causé d'importants ralentissements sur les routes, en Abitibi, en Haute-Mauricie et au Saguenay, cessant parfois d'effectuer leurs livraisons.

Le forum a donc pris fin hier et les parties sont restées campées dans trois positions distinctes. Tous attendent maintenant les actions que prendra le gouvernement.

CSN et CSD

La CSN et la CSD demandent à la ministre du Travail Diane Lemieux de modifier le Code du travail pour permettre aux camionneurs propriétaires de se syndiquer. Ceux-ci ne le peuvent pas, en vertu du Code québécois du travail, étant considérés comme des travailleurs autonomes.

Sans plus attendre, la CSN annonçait hier qu'elle organisait une série d'assemblées générales afin d'adopter une stratégie pour faire pression sur le gouvernement, dans l'espoir de le faire céder à sa demande d'accorder le droit de syndicalisation aux camionneurs indépendants.

«Les politiciens, ça marche à la pression, comme un chaudron presto. Tant que le petit bouchon sur le coin ne bouge pas, ça n'avance pas.»

Désaffiliation

MONTREAL (PC) - Le verdict est tombé hier soir: les 989 infirmières de la Cité de la santé de Laval ont décidé par référendum de quitter les rangs de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ).

Mécontentes, quelque 73,9 pour cent des syndiquées ont opté pour la désaffiliation.

«C'est un vote de non confiance face à tout ce que la FIIQ a fait dans les négociations avec le gouvernement», a expliqué la vice-présidente du syndicat à la Cité de la santé, Louise Paquette.

«C'est aussi un aperçu de l'atmosphère qui règne dans les rangs de la FIIQ», a-t-elle ajouté.

La participation au vote a été de 86 pour cent.

TEL-AIDE

695-AIDE - 698-AIDE
1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit

Nous, on va s'arranger pour que le petit bouchon commence à bouger», lançait en entrevue le vice-président de la CSN Roger Valois.

M. Valois envisage pour le moment des moyens de pression plus «doux» que le blocage des routes et l'interruption des livraisons de marchandises. Appelé à donner un exemple, il a évoqué la possibilité que ses camionneurs propriétaires respectent scrupuleusement les limites de vitesse sur les routes du Québec.

FTQ

De leur côté, les camionneurs syndiqués chez les Métallos et chez les Teamsters, affiliés à la FTQ, optent pour une solution plus réalisable, selon eux, que la syndicalisation de camionneurs qui sont entrepreneurs autonomes. Ils proposent la constitution d'une association professionnelle, du genre de l'Union des artistes ou de l'Union des producteurs agricoles.

Les camionneurs bénéficieraient ainsi d'un contrat type, comme il en existait dans les années 1970, prévoyant un mécanisme de règlement des différends. Le contrat inclurait également une clause de protection contre les hausses du prix du carburant, l'élément qui avait déclenché le mouvement de protestation des camionneurs.

La FTQ souhaite que cette association professionnelle soit unique,

afin d'éviter la surenchère entre les organisations syndicales.

La syndicalisation des camionneurs propriétaires du Québec ne résoudrait pas leurs problèmes, soutient le président de la FTQ Henri Massé, parce que lorsque ceux-ci font du transport interprovincial, ils relèvent du Code fédéral du travail, non du Code québécois. Or, des 12 000 camionneurs indépendants au Québec, plus de 80 pour cent font du transport interprovincial ou international.

Patrons

La partie patronale, de son côté, prône d'autres solutions pour résoudre les problèmes du camionnage.

Le vice-président pour le Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante Pierre Cléroux propose plutôt un programme ou des crédits d'impôt ou une aide gouvernementale quelconque pour permettre aux camionneurs indépendants de devenir salariés, s'ils le désirent.

M. Cléroux semble croire que tous les camionneurs ne sont pas doués pour être à la fois bon camionneur et bon gestionnaire d'entreprise. Il suggère donc une meilleure formation pour ces camionneurs propriétaires.

La FCEI représente 900 PME oeuvrant dans le domaine du camionnage.

Les variétés

LCR inc

Une tempête d'aubaines

JUSQU'À



Vaste sélection de vestes d'hiver et d'habits de motoneige en magasin.



Les variétés LCR inc

Vêtements - Chaussures - Sécurité



CHICOUTIMI - LA BAIE - JONQUIÈRE
ALMA - ROBEVAL - ST-FÉLICIEN - DOLBEAU

441949

GEOFFRION, LECLERC, MARCOUX ET ASS. INC.
Services Financiers

CONFÉRENCE
ÉQUITÉ SALARIALE DES EMPLOYÉ(ES)
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Spécialement et seulement pour vous nous aborderons les thèmes suivants :

- Les dates de vos trois versements
- Les formulaires à utiliser
- Les possibilités d'étalement de vos impôts
- Les règles fiscales (impôts) qui devront être payés sur le revenu et les moyens d'échapper avec une bonne stratégie
- Nous allons vous expliquer tous les aspects et impacts de votre équité salariale.

Jonquière

Mardi 1^{er} fév. 17 h 30 et 19 h 30
Holiday Inn

Réservation obligatoire
693-8611
35 places disponibles

Richard Duchesneau
Représentant en Fonds d'investissement

Montant de 150 000 \$

LMR entend poursuivre Ville de La Baie

LA BAIE (YB) - L'entreprise jonquiéroise Excavation LMR enr. entend poursuivre la municipalité de La Baie pour une somme de quelque 150 000 \$ pour avoir suspendu les travaux qui devaient être octroyés par soumission publique en mai dernier, à la suite d'un appel d'offres paru par avis public le 19 avril 1999, concernant la «réfection des infrastructures des services publics du quartier résidentiel de la Base de Bagotville.»



YVON BERNIER
ybernier@lequotidien.com

«Ces travaux auraient pu être exécutés par notre entreprise qui était le plus bas soumissionnaire conforme mais n'ont pu être réalisés car la municipalité qui pilote le dossier disait ne pas avoir obtenu le décret d'exclusion du gouvernement du Québec, vers la mi août 1999, soit à la date de fin de validité des soumissions», souligne l'ingénieur chargé de projets chez LMR, Dany Gagnon.

Or, avance l'ingénieur, la demande d'exclusion «ne semble jamais avoir été faite» puisque La Baie devait préalablement à cette même demande d'exclusion, négocier notamment un projet de protocole d'entente avec le gouvernement du Canada, et ce dernier protocole, selon les dires de la municipalité, n'a été obtenu qu'au début de novembre 1999.

L'ingénieur Gagnon précise que Ville de la Baie et Construction

de défense Ltée ont avisé LMR enr., seulement le 18 août 1999, qu'elles ne donnaient pas suite à l'appel d'offres du 19 avril 1999, compte tenu, invoquait-on alors par voie de lettre, que la municipalité ne disposait pas le 11 août 1999 du décret d'exclusion du gouvernement du Québec. «En somme, on nous remerciait poliment et indiquait qu'on n'allait pas de l'avant dans ce projet», avance-t-il.

Décali et dépenses

L'ingénieur Dany Gagnon précise que lors de l'assemblée municipale tenue le 6 décembre dernier, il a questionné le maire Réjean Simard et le directeur général, Marc Potvin, à savoir si Ville de La Baie entendait toujours accorder le contrat de réfection des infrastructures des services publics d'une valeur de quelque 6,5 millions \$, travaux dont les coûts devaient être payés en totalité par la Défense nationale, en donnant un délai permettant à toutes les parties directement concernées de «réajuster le tir en conséquence».

Le directeur Marc Potvin avait signalé que la municipalité avait envisagé d'accorder un tel délai, mais jugé par la suite que cela n'était pas possible. Il avait précisé de plus que dans ce dossier notre entreprise «a été victime



PREJUDICES - L'ingénieur et chargé de projets Dany Gagnon et le président de l'entreprise Excavation LMR enr, Maurice Gagnon, considèrent que La Baie n'a pas tout fait ce qui devait être fait concernant le projet de réfection des infrastructures des services publics du quartier résidentiel de la base militaire de Bagotville. Dany et Maurice Gagnon sont photographiés ici dans un secteur du quartier résidentiel où une partie des travaux projetés devaient être réalisés.

(Photo Jeannot Lévesque)

d'un mouvement hâtif de la Défense nationale», rappelle-t-il.

«Pour ma part, souligne l'ingénieur, j'ai clairement indiqué lors de cette assemblée que concernant le projet avancé notre entreprise a attendu et attendu. Mais en vain. J'ai exposé également que LMR enr. a réservé pendant quelques mois une partie importante de son parc de machineries

et équipements lourds de même qu'affecté une partie du personnel à ce projet et que le contretemps survenu a entraîné des frais importants.»

L'ingénieur Gagnon signale par ailleurs que ce même 6 décembre le maire Simard l'a invité à venir le rencontrer pour discuter et mentionné par ailleurs qu'il existe des moyens qui peuvent être

pris par Excavation LMR si elle estime que La Baie lui a porté préjudice.

Le maire a tenu à mentionner également que la municipalité était de bonne foi et qu'elle n'était pas l'unique gestionnaire dans ce dossier, de même qu'avancé que sur avis de ses procureurs Ville de La Baie a choisi de suspendre le projet.

Dès l'obtention du décret d'exclusion

La ville ira en appel d'offres une autre fois

par Yvon Bernier

LA BAIE (YB) - Ville de La Baie ira de nouveau en appel d'offres public dès qu'elle aura définitivement en main le décret d'exclusion qu'elle a

demandé car elle projette toujours de réaliser la réfection des infrastructures des services publics du quartier résidentiel de la Base militaire de Bagotville, a assuré hier le greffier Dominique Tremblay indiquant

du même souffle que si, entre-temps, l'entreprise LMR Excavation intente une action pour le préjudice qu'elle prétend avoir subi, l'objet du litige sera versé au service du contentieux.

Référant plus directement à l'appel d'offres paru par avis public le 19 avril 1999 concernant les travaux de réfection envisagés, le greffier soutient que la municipalité n'a pas donné suite à cet appel vu qu'elle

n'avait pas à la date de fin de validité des prix des soumissions, l'ensemble des documents liés à la demande formelle du décret d'exclusion du gouvernement du Québec.

«LMR Excavation tout comme les autres entrepreneurs soumissionnaires intéressés savait que la réalisation de l'ensemble des travaux était conditionnelle à l'obtention du décret. C'était et ça a toujours été la règle du jeu», indique-t-il.

Il fait remarquer que pour la municipalité il était par ailleurs plutôt délicat d'accorder une prolongation de délai de quelques semaines ou mois au plus bas soumissionnaire, car il y avait risque de changements ou «ajustements» concernant les coûts de réalisation.

«De plus, une telle décision aurait peut-être provoqué diverses autres demandes de la part des soumissionnaires en lice.

C'est pourquoi nous avons choisi tout simplement de mettre un terme à l'appel d'offres et de nous en tenir aux recommandations faites par nos procureurs», résume-t-il en fin d'entretien.



Jeannine Girard

Jeannine Girard explique les absences par les compressions

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - La vice-présidente régionale FSSS-CSN, Jeannine Girard, n'est pas surprise d'entendre dire par des directeurs du Complexe hospitalier de La Sagamie et de la Régie régionale que les absences au travail ne cessent d'augmenter.

Selon Jeannine Girard, l'explication est simple. Elle rappelle que les compressions de près de 40 millions \$ sur trois ans qui ont conduit à l'abolition de 450 postes en plus des départs à la retraite ont occasionné une surcharge de travail pour tous ceux qui sont restés dans le réseau de santé régional. Aussi, elle croit que la transformation du réseau,

avec la mise en place du virage ambulatoire, a contribué aussi à dégrader l'état de santé des travailleurs.

Pour la vice-présidente régionale, la meilleure façon de diminuer le taux d'absentéisme au travail est de créer des postes à temps complet, d'améliorer les programmes d'aide aux employés en plus de revoir toute l'organisation du travail.

Depuis 1995, soutient Jeannine Girard, les problèmes de santé des travailleurs, qui se traduisent par une augmentation des absences au travail, ont été maintes fois rapportés à la direction de la Régie régionale pour que des mesures soient mises en place de façon permanente pour

améliorer la situation. «Nous devons malheureusement constater que rien n'a été fait, car la situation ne fait que se dégrader puisque le taux est passé de 5,94 pour cent, en 1998, à 6,48 pour cent», constate-t-elle. Le plus étonnant, poursuit-elle, c'est que lors de la consultation dans le cadre du plan stratégique de transformation du système de la santé et des services sociaux, la CSN, dans son mémoire déposé en octobre 1998, faisait état de l'augmentation considérable des absences au travail que ce soit en assurance-salaire ou en sécurité-santé au travail. Aussi, elle ajoute que plus de 50 pour cent de ces absences sont dues à une détresse psychologique.

Université de Colombia

Tremblay est promu assistant de recherche

CHICOUTIMI (DB) - Le Chicoutimien Bruno Tremblay vient d'accéder au rang d'assistant de recherche de premier niveau du Lamont-Doherty Earth Observatory de l'Université de Colombia, grâce à un nouveau projet de recherche sur un modèle de calcul des glaces de l'Arctique.

L'océanographe s'estime chanceux parce qu'il s'agit de son deuxième projet retenu en autant de tentatives par la Fondation des sciences des États-Unis, alors que la moyenne américaine est plutôt d'un projet sur sept.

Ce deuxième projet du Chicoutimien se situe dans le prolongement de ses premiers travaux qui l'ont mené dans les glaces de l'Arctique afin de développer un modèle de calcul de leur épaisseur. Seule l'observation sur le terrain, avec sous-marin et sonar, permet de cerner l'épaisseur des glaces.

Aux États-Unis, les modalités d'attribution des subventions aux chercheurs sont conformes à la mentalité américaine d'excellence et de performance. Il y a même un parallèle à tracer avec le sport: si vous n'êtes pas premier, vous êtes oublié. Sans cette reconnaissance, Bruno Tremblay n'aurait pu faire un pas vers un poste de professeur-chercheur permanent.

Même s'il est difficile pour un chercheur d'avoir un plan de carrière, Bruno Tremblay souhaite obtenir un jour le titre de chercheur au laboratoire Lamont-Doherty. Il s'agit d'un projet sur quatre ou cinq ans, dit-il.

Le Chicoutimien publiera dans

quelque deux ans les résultats des travaux de recherche sur les glaces de l'Arctique. Il se fait lentement un nom dans ce domaine, étant publié dans les revues scientifiques et étant invité à titre de conférencier partout sur le globe. Ses travaux font l'objet d'une attention particulière de la NASA.

L'ancien étudiant de McGill, au Québec, est en mesure de confirmer que l'épaisseur des glaces diminue dans l'Arctique et que le réchauffement de la planète se veut une explication.

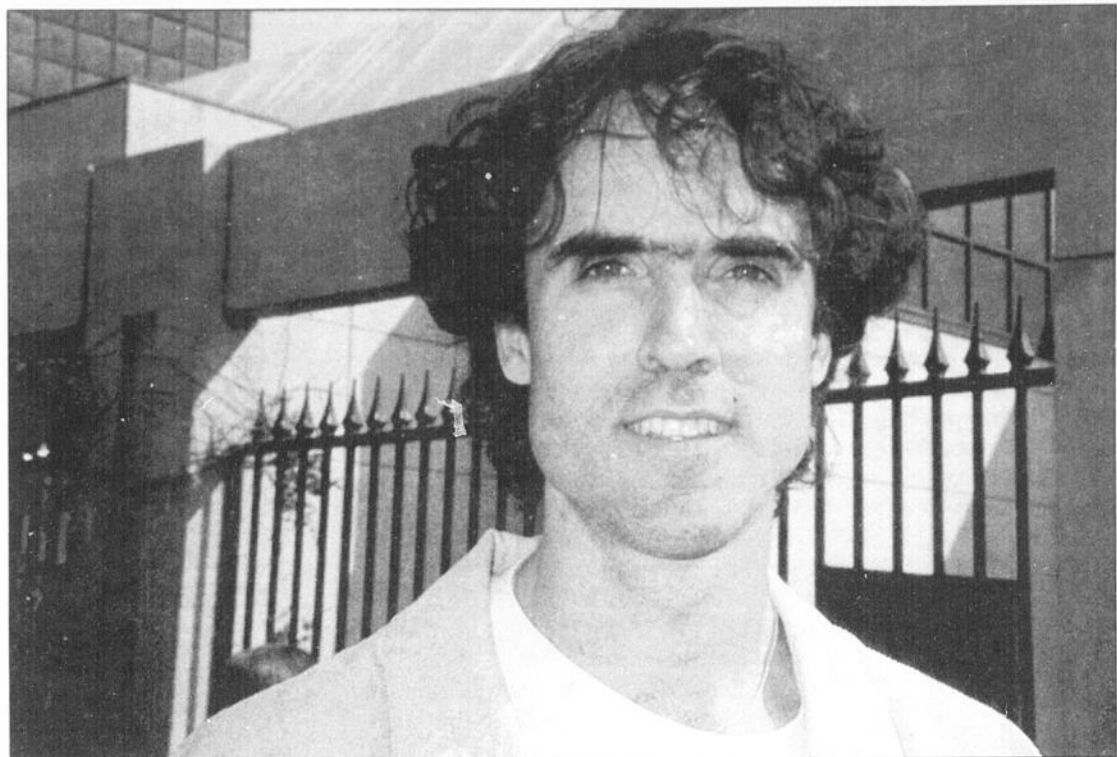
La deuxième phase des travaux du Chicoutimien donnera aux scientifiques un outil de calcul pour prédire le mouvement, l'étendu et l'épaisseur des glaces. En fait, il doit mettre au point une méthodologie qui contribuerait à calculer plus rapidement et plus efficacement la dimension des glaces.

Le scientifique originaire du quartier Notre-Dame-de-Grâce se sent comme un iceberg dans l'océan dans la ville de New York. Il s'y plaît tellement qu'il a choisi le quartier d'Harlem pour y vivre. Il demeure dans New York, alors qu'il travaille en banlieue, à la limite du New Jersey.

Lui et sa copine sont parmi les très très rares Blancs à vivre dans un quartier traditionnellement noir. Contrairement à ce que les gens sont tentés de croire, la vie à Harlem recèle plein d'avantages. Il existe, dit Bruno Tremblay, une vie de quartier chaleureuse, les gens se parlent, s'informent de toi et c'est sécuritaire.



DENIS BOUCHARD
dbouchard@lequotidien.com



PROJET - Bruno Tremblay vient d'accéder au rang d'assistant de recherche de premier niveau du Lamont-Doherty Earth Observatory de l'Université de Colombia, grâce à un nouveau projet de recherche.

(Photo Le Quotidien)

Droits REER inutilisés

Cotisez au max et sauvez plus d'impôt.

Mon REER a soudainement pris du poids!

Vous avez sans doute l'excellente habitude de cotiser à un REER, mais y versez-vous le maximum? Pour économiser plus d'impôt, vous devriez!

On appelle droits REER inutilisés l'accumulation de la portion inemployée — depuis 1991 — de votre montant maximum déductible annuellement au titre d'un REER. En vous prévalant de vos droits inutilisés, non seulement bénéficiez-vous d'un remboursement d'impôt substantiel, mais surtout vous vous préparez une retraite sans soucis.

Si investir le max dans votre REER vous semble difficile, passez à votre caisse. Votre conseiller Desjardins fera le tour de la question avec vous et vous proposera la meilleure stratégie à adopter en fonction de votre situation. Parce que recevoir les meilleurs conseils, c'est comme maximiser votre portefeuille: c'est votre droit.

Desjardins va de l'avant pour 5 millions de membres en mouvement.

Desjardins

www.desjardins.com

Nouvelle administration

Nouveaux locaux

AU SERVICE DE LA POPULATION
DU SAGUENAY
690-1155
DU LAC-ST-JEAN:
668-5054
Sans frais:
1-800-661-1155

Une nouvelle équipe de jeunes propriétaires à votre service, Gino Croft et Alain Roy.

URGENCE APRÈS SINISTRE 24 H

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

- Nettoyage de tapis
- Nettoyage de meubles rembourrés
- Nettoyage des conduits d'aération
- Nettoyage de tuiles acoustiques
- Contrôle d'odeur
- Camion-usine
- Nettoyage par ultrason

DÉGÂTS D'EAU
DÉGÂTS DE FEU

ESTIMATION GRATUITE

QUALITÉ et SERVICE

441790

Le racket de la vitesse dénoncé par la police

Tandis que Guy Chevrette, en pleine crise existentielle urbaine, s'interroge encore sur la possibilité d'autoriser le virage à droite aux feux rouges et sur l'opportunité d'obliger les cyclistes à porter le casque de sécurité, le président de la Fédération des policiers municipaux, Yves Prud'homme, le ramène aux vraies réalités de la vie. Il lui suggère tout simplement de porter à « au moins » 120 km/h la vitesse maximum autorisée sur les autoroutes.



CAROL NÉRON
cneron@lequotidien.com

Le syndicat croit par ailleurs qu'il serait opportun de réduire considérablement le montant des amendes imposées aux conducteurs pris en flagrant délit de vitesse « excessive », quitte à rendre plus sévère le régime des points d'inaptitude.

De toute évidence, cette position, qui est présentée aujourd'hui à la Commission parlementaire chargée d'étudier le Livre vert de Guy Chevrette sur la sécurité routière, sera loin de créer l'unanimité chez les élus, aussi bien au plan local qu'à Québec.

Car la perception des amendes auprès de conducteurs au pied jugé trop pesant est devenue pour l'État et la plupart des administrations municipales, elles-mêmes rançonnées par un gouvernement central qui n'a plus un sou en poche, une source importante de revenus. Le truc est simple, en effet. Il suffit, par exemple, d'imposer une vitesse de 70 km/h dans une zone urbaine où un automobiliste pourrait rouler à 90 km/h en toute sécurité, et de dissimuler à la sortie d'une courbe ou sur le dessus d'une côte une autopatrouille munie d'un radar. C'est de cette manière pas très honnête que plusieurs hôtels de ville du Québec arrivent à boucler leurs fins de mois difficiles. Le policier, sous prétexte d'améliorer ses quotas, est transformé en perceur de taxes. Ce qui, entre autres joyusetés, permet maintenant à des motards criminalisés de dicter leur loi en toute impunité un peu partout dans nos cantons naguère bucoliques.

Quant à l'automobiliste fautif, forcément un honnête travailleur dans la plupart des cas, il devra acquitter une amende salée dont le montant sera à inclure à la colonne des nombreuses taxes et des impôts de plus en plus lourds qu'il doit honorer au nom des luttes au déficit et tutti quanti. C'est ainsi que les gens, dont le seul tort est d'avoir un emploi qui les oblige à se déplacer sur les routes, c'est-à-dire presque cent pour cent de la population active, en viennent à perdre toute confiance dans la capacité de leurs élus à gérer efficacement les affaires de l'État...

La suggestion de la Fédération des policiers municipaux intervient alors que Québec est à la veille d'installer des « cinémomètres » dans des endroits stratégiques sur les autoroutes et certaines voies rapides. Ces gadgets ne sont rien d'autre en fait que des pièges à automobilistes qui fonctionnent grâce à une caméra jumelée à un radar. Les conducteurs distraits ou trop pressés pour respecter une limite de vitesse largement en deçà de celle à laquelle il pourrait rouler sans danger se feront rançonner à raison de 20 à l'heure, sans que des policiers aient à intervenir. D'artisanale, la perception de taxes devient industrielle. On n'arrête pas le progrès...

Selon une estimation officielle, ce nouveau racket de la vitesse pourrait rapporter annuellement jusqu'à 3, 4 millions \$ à l'État. Les administrations municipales ne devraient pas tarder à sauter à leur tour sur une aussi belle occasion de faire de l'argent facile.

Mince consolation pour Guy Chevrette : la Fédération des policiers municipaux est en faveur du virage à droite sur un feu rouge. Une amende de moins en perspective, c'est toujours ça de pris !



VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Transport : les usagers devront payer

Les usagers du transport collectif ont été protégés des conséquences des augmentations du prix de l'essence... jusqu'à date ! Mais ce n'est plus possible pour les transporteurs de servir ainsi leurs clients.

Tel est le message que l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) a transmis ces derniers jours aux organisateurs de voyages en groupes ainsi qu'aux commissions scolaires. Les transporteurs collectifs, nolisés ou scolaires, sont maintenant dans l'obligation de majorer leur prix par suite de la croissance constante et persistante du prix de l'essence.

Il n'est plus possible pour les transporteurs par autobus du Québec d'assumer à eux seuls les hausses successives du coût du carburant. Leurs clients ont été protégés plus longtemps que les automobilistes. Mais ça ne peut plus durer.

Les données de la Régie de l'énergie révèlent que le prix de gros du diesel est passé de 18,4 cents à 37,5 cents au cours des derniers huit mois. Ce type de carburant est le plus utilisé par les transporteurs collectifs pour leurs autocars et leurs autobus. Cette augmentation du coût du pétrole se traduit par un accroissement des coûts directs pour

l'entreprise de transport qui n'a plus le choix que de les faire partager aux clients. Ils sont maintenant devant l'obligation d'envisager une hausse de leur tarif pour la prochaine saison touristique. Et ce, même s'ils souhaitent tous que le Québec demeure une destination concurrentielle.

Il sera aussi nécessaire de revoir la tarification dans le transport scolaire dans le cadre des contrats en vigueur avec les commissions scolaires. L'augmentation du prix de l'essence a été supérieure aux ajustements des contrats de transport scolaire en 1999. Il faut aussi souligner que le financement de ce mode de transport est

à la baisse depuis plusieurs années.

Le coût du carburant met en péril l'équilibre financier de ces entreprises qui sont dépendantes presque exclusivement de la volonté des commissions scolaires.

Malgré les ententes et les contrats en vigueur, les transporteurs par autobus du Québec font appel à la compréhension de leurs clients. La situation est devenue intenable.

Claire Drolet,
Association des
propriétaires d'autobus
du Québec (APAQ).

Deuxième voie nécessaire

Une journée comme celle du mercredi le 26 janvier; une tempête de neige qui provoque un embouteillage du boulevard Saint-Paul au boulevard Sainte-Geneviève, à Chicoutimi, et l'évacuation de 600 citoyens dans le secteur nord, nous permettent de croire que la réouverture du pont de Ste-Anne aux véhicules prioritaires demeure une possibilité envisageable et un investissement profitable.

Des journées comme celle de mercredi, nous en vivront sûrement d'autres et il serait raisonnable de prévoir l'évacuation des

citoyens du secteur nord vers le secteur sud en cas de catastrophe.

Permettre aux ambulanciers, aux policiers et aux pompiers, d'utiliser le pont Dubuc faciliterait leur travail et, le cas échéant, de sauver des vies car dans le cas d'intervention urgente les secondes sont très importantes.

Aussi, cette initiative permettrait aux transports scolaires et aux autobus de la CITS d'utiliser à l'année longue le pont de Sainte-Anne dans le respect des horaires de transport.

Le Regroupement des
citoyens de Chicoutimi.



CLIN D'OEIL

Parizeau : le mal est fait

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, essaie tant bien que mal d'adoucir les propos hargneux adressés en fin de semaine à Lucien Bouchard par Jacques Parizeau.

L'erreur qu'a commise le chef du BQ, c'est d'avoir offert une tribune au vigneron de Provence. Manque d'expérience ou risque calculé ?

C. Néron

Un autre 40 millions \$

Québec décide d'investir dans les urgences

MONTREAL (PC)-Un montant supplémentaire de 40 millions \$ sera injecté dans les urgences de certains hôpitaux du Québec, essentiellement pour des agrandissements et pour rendre les locaux plus fonctionnels.

C'est la ministre de la Santé et des Services sociaux Pauline Marois qui en a fait l'annonce hier, à Montréal. Il s'agit des projets qui étaient suffisamment avancés pour être annoncés dès maintenant, a-t-elle noté, précisant que d'autres projets seront annoncés prochainement en bloc, dont un plan similaire pour la région de Québec.

Ces 40 millions \$ seront inves-

tiés dans les hôpitaux suivants: Maisonneuve-Rosemont (8,9 millions \$) et Santa Cabrini (3,9 millions \$), tous deux sur l'île de Montréal, Laurentien à Saint-Agathe-des-Monts (4,7 millions \$), Hôtel-Dieu de St-Jérôme (5 millions \$), Anna-Laberge à Châteauguay (2,8 millions \$), Carrefour santé du Granit à Lac-Mégantic (12,3 millions \$) et La Sagamie à Chicoutimi (2,2 millions \$).

Il s'agit surtout d'investissements dans les immobilisations, puisque d'autres budgets sont prévus pour les équipements.

Agrandir les pièces, les salles n'est pas superflu, a expliqué la ministre, puisque dans certains

cas, les locaux ont été si mal conçus, que le personnel peut difficilement insérer un respirateur ou un appareil de surveillance à côté de la civière d'un malade. Dans d'autres cas, c'est la circulation du personnel entre les civières qui est compliquée par l'aménagement des lieux.

Plus fonctionnelle

La ministre assure que ces investissements dans les immobilisations visent à «rendre l'urgence plus fonctionnelle», donc à permettre de traiter plus de patients plus vite, avec un meilleur diagnostic et une prise de décision ainsi accélérée. Ces

travaux permettront de «mieux soigner les gens dans des espaces plus convenables».

Le budget d'immobilisation total du ministère de la Santé et des Services sociaux atteint le 1,5 milliard \$, mais il comprend beaucoup de réfection et d'entretien régulier, nécessaires chaque année.

Sur un plan plus global, la ministre Marois a fait savoir que le Conseil du trésor avait octroyé à son ministère un budget supplémentaire de 260 millions \$ pour les immobilisations, afin de financer les nouveaux projets cette année. Elle n'a pas voulu dire combien son ministère avait

initialement demandé au Trésor.

La ministre Marois a fait cette annonce à l'issue d'une rencontre du comité de suivi du Forum sur la situation dans les urgences.

Le comité de suivi avait été institué en novembre dernier, dans le but de mettre en application les recommandations et les consensus réalisés lors du Forum sur la situation dans les urgences, tenu en octobre.

Il est présidé par la ministre de la Santé et des Services sociaux et les principaux intervenants de la santé y siègent: médecins, infirmières, hôpitaux, CLSC et centres de soins de longue durée, régions régionales.



INVESTISSEMENT - La ministre de la Santé, Pauline Marois, assure que ces investissements visent à «rendre l'urgence plus fonctionnelle», donc à permettre de traiter plus de patients plus vite, avec un meilleur diagnostic et une prise de décision ainsi accélérée.

Nouvelle déjà annoncée

L'hôpital de Chicoutimi va recevoir 2 millions \$

par Catherine Delisle

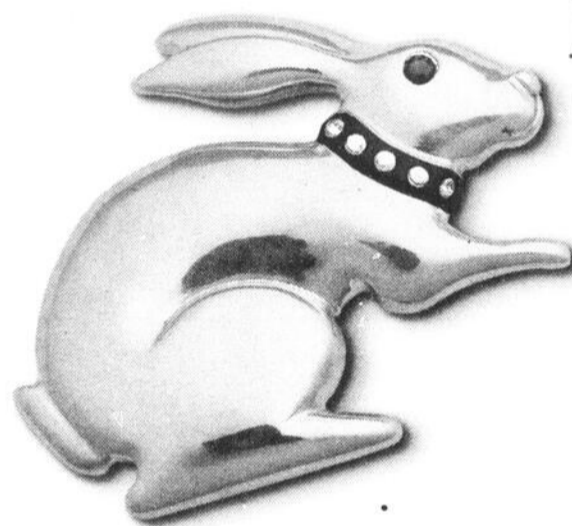
CHICOUTIMI (CD) - Des 40 millions \$ qu'alloue la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, aux urgences du Québec, les 2,2 millions \$ accordés au Complexe hospitalier de La Sagamie avaient déjà été annoncés localement.

La ministre Marois a effectivement fait part, hier, d'investissements de près de 40 millions \$ dans sept salles d'urgence du Québec dont celle de l'hôpital régional. Dans ce cas-ci, l'argent permettra de réaliser la deuxième phase de rénovation de

l'urgence. Les constructions se feront en 2001, avait signalé le président Noël Tremblay, à la dernière séance du conseil d'administration.

Selon la ministre Marois, ces investissements permettront de rendre les urgences plus fonctionnelles pour le personnel en plus d'accroître leur accessibilité pour les malades.

Par ailleurs, Pauline Marois a aussi rappelé que trois projets déjà autorisés suivent leur cours, dont l'un de ceux-ci concerne l'Hôtel-Dieu de Roberval pour 3,8 millions \$ en rapport avec la reconstruction.



Rien ne sert de courir; il faut planifier à point. Le lièvre et sa fortune en sont un témoignage.

Grâce au REER à taux progressif Placements Québec, l'accumulation d'épargne avançait à grands pas.

Encaissable une fois l'an, le lièvre pouvait changer à sa guise sa stratégie de placement.

Le lièvre et la fortune.

Un départ avec un bien meilleur taux d'intérêt la première année l'avait ravi, merci au généreux boni.



8,25%
la dixième année

6,10%

la première année incluant le boni de 1%

REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

NOTRE
INTÉRÊT
À TOUS



1 800 463-5229

Pour la région de Québec
composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.
Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

L'élimination de la pauvreté reste possible

CHICOUTIMI (CD) — C'est ce soir, au cégep de St-Félicien, que le comité relayeur de Solidarité populaire commencera ses sessions parlementaires populaires au sujet de la proposition réclamant une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Le 8 février, le comité se déplacera à l'amphithéâtre du Pavillon Wilbrod-Dufour, à Alma; le 10 février, au Parvis (place Centre-

ville), à Jonquière; le 22 février, au sous-sol de l'église, St-Marc, à La Baie; et le 28 février, au sous-sol de l'église St-Luc, à Chicoutimi.

Hier, en conférence de presse, les responsables: Lise Filteau, Steeve Emond et François Malenfant ont rappelé qu'une pétition de 130 000 signatures, dont 18 490 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont déjà été recueillies dans le cadre de la demande réclamant une loi sur l'élimination de la pauvreté. Des groupes populaires et communautaires ont déjà donné leur appui ainsi que la Commission scolaire de La Jonquière et la MRC du Fjord-du-Saguenay. Maintenant, le groupe veut sensibiliser les institutions, les municipalités, les gens d'affaires en plus d'obtenir l'appui politique de ses représentants. Au mois de mai, un important événement populaire aura lieu pour promouvoir la proposition.

Essentiellement, le collectif propose une loi cadre doublée d'une loi programme. Elle vise à mettre en place les cadres permanents d'un Québec sans pauvreté. Elle décrit les dix premières années du programme d'élimination de la pauvreté concernant l'action gouvernementale. La loi prévoit l'implication citoyenne active de la population et en particulier celle des personnes en situation de pauvreté et de leurs associations. Cette implication sera favorisée par l'accès à un fonds spécifique créé par l'Assemblée nationale. Un Conseil pour l'élimination de la pauvreté et un Institut de recherche attaché à ce Conseil sont aussi créés pour assurer la vigilance et la connaissance autour de l'objectif poursuivi par la loi. Des mesures seraient mises en place comme la garantie des allocations de soutien au revenu comme plancher de revenu intouchable, une couverture progressive des besoins essentiels de tout le monde sur trois ans, le droit à chaque personne à des mesures volontaires de forma-

tion et d'accès à l'emploi et la hausse du salaire minimum.

Les sessions parlementaires populaires donneront l'occasion aux citoyens de débattre de cette proposition, de la bonifier et de trouver des moyens de la faire cheminer. En même temps, on tentera de grossir la pétition. Lise Filteau admet qu'il existe un réel danger à l'effet que des personnes politiques s'accaparent ce discours en disant qu'elles y travaillent déjà. Selon elle, cette proposition en est une très avant-gardiste... «réaliste et réalisable», insiste-t-il.

L'idée d'une telle loi a été lancée à l'automne 1997, en pleine réforme de l'aide sociale, par un groupe de Québec. L'année suivante, un collectif composé de 18 organisations (des groupes populaires, communautaires, chrétiens, des communautés religieuses, des syndicats...) a pris la relève. L'objectif ultime de cette démarche est de demander à l'Assemblée nationale de recevoir la proposition de loi. Déjà, des associations, des CLSC, des municipalités appuient l'idée.

Les porte-parole rappellent que le gouvernement a réalisé son objectif zéro en bonne partie sur le dos des plus pauvres. Devant la perspective des surplus, les deux paliers de gouvernement s'engagent à réduire les impôts, «ce qui augmenterait les inégalités, disent-ils, car avec ou sans emploi, les personnes qui sont trop pauvres pour payer de l'impôt ne verront pas une augmentation de leurs revenus.»



SESSIONS — Steeve Emond, François Malenfant et Lise Filteau invitent les gens à assister aux sessions parlementaires populaires portant sur une future loi sur l'élimination de la pauvreté.

A Roberval

Le Club Kiwanis aide les jeunes

par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) — Le Club Kiwanis de Roberval a fait don, hier soir, de 10 500 \$ à trois organismes qui soutiennent les jeunes dans le milieu.

Il s'agit du Club de natation Gami (5500 \$), des Scouts et Guides (1500 \$) et des Grands Frères et Grandes Soeurs (3500 \$). Le président de ce club social, Gonzague Morin, était heureux de dire que cette somme procurerait une aide appréciée à plus de 200 jeunes. Fort de quelque 20 membres très actifs dans le secteur de Roberval, le Club Kiwanis organise annuellement son banquet au homard qui cons-

titue son activité principale de levée de fonds. Une activité éprouvée par de nombreux habitués puisque les billets s'envoient en l'espace de deux à trois semaines.

De plus, les Kiwaniens parrainent l'Opération Nez rouge dans le secteur robervalois et les pourboires des 489 accompagnements, soit quelque 5500 \$, ont été versés au Club Gami.

Les responsables des organismes ont accueilli avec plaisir, hier soir au cours d'un souper particulier, l'aide financière des Kiwaniens. Selon le président Gonzague Morin, il est important de soutenir les jeunes dans

leurs activités. «Ces organismes ont leur raison d'être dans notre secteur. C'est un besoin pour notre société. C'est pour cela que le Club Kiwanis est heureux de participer à leur financement», précise le président. Bon an mal an, le club distribue quelque 20 000 \$ à des groupes qui s'occupent des jeunes.

Le bureau de direction compte aussi deux vice-présidents en Michel Girard et Laurent Ville-neuve, qui cumule le poste de trésorier. Quant à Jacques Audette, il agit comme secrétaire et Martial Bouchard est président ex-officio.

loto-québec		résultats	
Tirage du 2000-01-31		Tirage du 2000-01-31	
01	03 10 12 28	3	4
29 34 36 37 38		860	9247
44 45 52 53 54			
56 58 59 60 68		Tirage du 2000-01-31	
		NUMERO 375613	
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

LE REPOS DU GUERRIER.



L'aérogare dès l'aube. La journée, un défilé de réunions. Et le vol du retour, au soleil couchant...

Le rythme des affaires est comme ça, sans merci. Voilà pourquoi nous croyons que le meilleur

service que nous puissions vous rendre, parfois, c'est un moment

de détente. Air Nova. Au service des grands voyageurs d'affaires.

airNova
airAlliance

CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU AIR NOVA/AIR CANADA AU (800) 247-2622
OU RÉSERVEZ PAR INTERNET À L'ADRESSE WWW.AIRNOVA.CA

442207

Les cliniques remportent un beau succès

CHICOUTIMI (CD) - Ouvertes depuis un an, les cliniques de prévention des maladies cardio-vasculaires remportent un franc succès.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus de 700 personnes porteuses d'une maladie cardio-vasculaire (MCV) ont fréquenté les cliniques de prévention de ces maladies à l'hôpital, au CLSC, ou au Centre de santé le plus près de chez elle. Ce réseau de cliniques a été initié par la clinique des maladies lipidiques du Complexe hospitalier de La Sagamie et la direction de la santé publique.

Le cardiologue Gérard Tremblay, médecin coordonnateur du réseau de cliniques, mentionne que, partout dans la région, les gens bénéficient d'un réseau intégré de soins et de services de prévention secondaire des maladies cardio-vasculaires de qualité équivalente. Ce sont les médecins qui ont référé les deux tiers de la clientèle.

Les services sont offerts par sept

établissements: au centre Cléophas-Claveau de La Baie, au CLSC Le Norois, au Centre Maria-Chapelaine, au CLSC des Prés-Bleus, au Centre de santé Mashteuiatsh, au Centre hospitalier de Jonquières, au Complexe hospitalier de La Sagamie. C'est ce dernier qui assure la coordination du réseau et la

formation des intervenants.

Les activités des cliniques favorisent la prise en charge par le client de sa santé tout en impliquant les aidants naturels. Plus de sept clients sur dix ont une histoire familiale de maladies cardio-vasculaires.

L'infirmière coordonnatrice du

réseau, Diane Gagnon, fait savoir que les clients sont satisfaits et souhaitent que les services continuent. Quant à la diététiste coordonnatrice à la nutrition, Guylaine Paradis, elle soutient que ce réseau favorise la modification des habitudes alimentaires de façon réaliste et agréable.

Le médecin conseil en santé cardio-vasculaire à la direction de la santé publique, Kathleen Pelletier, ajoute que le succès de ce projet vient de la concertation entre les établissements de santé, les organismes et les ressources privées. «Ce projet prouve que la concertation, ça marche», constate-t-elle.

Fini les billets de loto pour les jeunes

MONTREAL (PC) - Un geste en apparence aussi banal que de vendre un billet de loterie à un mineur est désormais illégal, et pourrait coûter très cher aux propriétaires de dépanneurs du Québec.

La nouvelle loi interdisant la vente de billet de loterie aux mineurs entre en vigueur aujourd'hui. Les détaillants qui ne s'y soumettent pas risquent des amendes salées: de 300 \$ à 2000 \$ pour une première offense, et de 600 à 6000 \$ en cas de récidive.

De plus, Loto-Québec servira un avertissement à ses détaillants pour une première infraction, une suspension de 30 jours pour une deuxième et une révocation pure et simple du permis pour une troisième offense.

Les valideuses rapportent des centaines de milliers de dollars de revenus aux dépanneurs. Le gouvernement s'est d'ailleurs opposé à la révocation du permis lors du dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale. «Retirer le permis, c'est retirer le gagne-pain», avait dit le vice-premier ministre Bernard Landry, le 11 novembre. Loto-Québec a néanmoins décidé de donner plus de mordant à la loi en ajoutant ses propres règles du jeu, explique Jean-Pierre Roy, responsable des communications de la société d'État.

Comme pour les cigarettes, c'est la vente de billets qui est illégale et non leur achat par les jeunes. Un adolescent pourra ainsi posséder autant de billets qu'il le souhaite... à condition de les obtenir.

«Nous sommes les seuls responsables de la loi. Nous sommes les seuls à devoir en faire la surveillance. C'est un peu hypocrite», déplore Diane Héту, porte-parole de l'Association des détaillants en alimentation (ADA).

SUNFIRE de Pontiac.

Enfin une vedette du sport avec un contrat raisonnable.



Le coupé sport qui démarre avec passion, à un prix qui ne vous fera pas reculer.

1,9%
à l'achat ou à la location***

Options de paiement	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	258 \$
1 498 \$	218 \$
2 548 \$	188 \$

188 \$/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

16 398 \$
à l'achat**

La nouvelle
SUNFIRE
ENSEMBLE
VALEUR
2000

À ce prix, la Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000

- Nouvelle boîte manuelle GETRAG 5 vitesses
- Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs
- Roues de 15 po
- Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Dispositif antivol PASSLockII • Moteur 4 cyl. 2,2 L de 115 HP • Siège arrière à dossier rabattable • Assistance routière

La Sunfire. La passion de conduire.



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 8 443,20 \$.

** À l'achat, préparation incluse, transport (710 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9 %: 48 versements de 324,77 \$, coût en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,96 \$. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. **** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Fourre-tout

fourretout@lequotidien.com

Quand la température y met du sien

(AR) - S'il fallait n'accoler qu'un qualificatif aux photos de festivals que nous publions ci-contre, il faudrait que ce soit «populaires»! Et, si on se permettait un autre qualificatif, il faudrait que ce soit «familial».

Car, de quelle merveilleuse ambiance populaire et familiale ne sont pas animés en fin de semaine, les différents sites de Jonquière en neige, ainsi que les lieux prévus pour les sculptures sur neige, au Zoo de St-Félicien. Sans oublier tous les autres endroits où la population aime à glisser, patiner, pêcher, marcher, et tutti quanti!

À dire vrai, Jonquière en neige n'a pas été toujours chanceuse avec la température. Un certain hiver, c'était un froid sibérien qui sévissait, confinant la population à l'intérieur, les braves devant se couvrir de plusieurs pelures avant de mettre le nez dehors. Et un autre hiver, catastrophique celui-là, tout fondait, sculptures

incluses: on parlait plutôt de Jonquière en eau...

Et voilà que, pour ce premier festival des années 2000, c'est la température idéale, ni trop froid, ni trop chaud. Juste bien, pour grands et petits, tous ceux-là qui ont afflué où ça glissait, patinait, sculptait, pêchait, marchait. En riant, en souriant, en criant, en parlant. Ou en observant, en silence.

N'en écrivons pas plus. Et allons-y!



ANDRÉE RAINVILLE
arainville@lequotidien.com



Ça sculpte...

* La clémence de la température de la fin de semaine dernière aura permis une grande affluence sur les lieux et sites de manifestations populaires. Nous vous proposons ici des photographies prises à Jonquière et à St-Félicien, activités dans le cadre de Jonquière en neige et d'un événement spécial au zoo, et pour lesquelles la sculpture sur neige était à l'honneur.



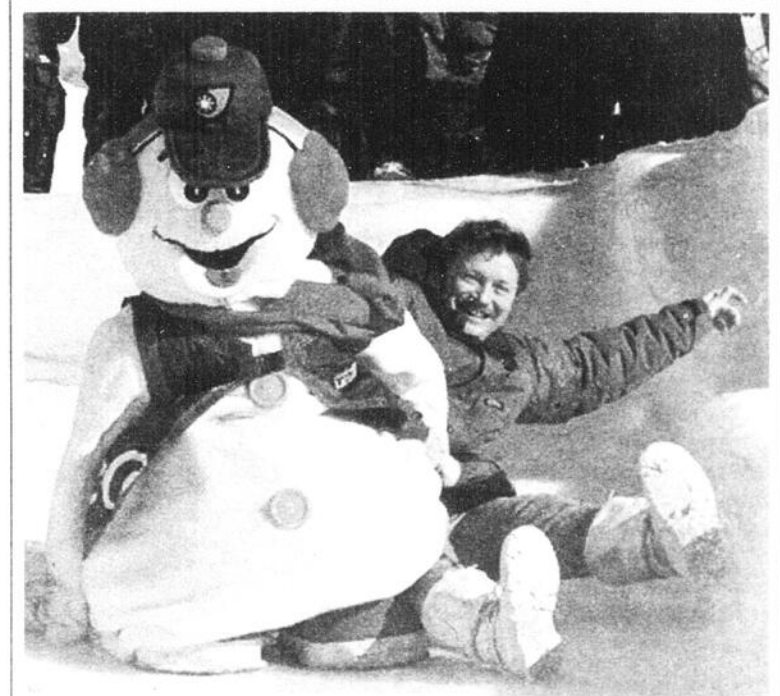
(photos Rocket Lavoie et Chantale Hamel)



Bonjour!

* La petite Marie-Anne Tessier (ci-bas), 18 mois, de Montréal, était habillée de circonstance, lorsqu'elle est allée faire son tour au Zoo de St-Félicien, en fin de semaine.

(photo Chantale Hamel)



...et ça glisse!

* Cette photo de Richard Brabant, président d'honneur de Jonquière en neige, en train de glisser avec la mascotte Monsieur Flocon, était trop amusante pour ne pas la publier! N'ont-ils pas fière allure, nos deux sbires?

(photo Rocket Lavoie)

EN GAZOUILLANT

Cercle de presse

* La cinéaste Manon Barbeau, présentement dans la région avec le film documentaire «L'Armée de l'ombre», sera mercredi 2 février au Cercle de presse du Saguenay, à 8 h 30 à l'Hôtel Chicoutimi. Madame Barbeau, que d'aucuns ont découverte avec le film «Les enfants du Refus global», sera accompagnée de deux jeunes ayant participé au film. François Legault, travailleur de rue à Chicoutimi, sera également présent, pour parler de problèmes reliés au contexte de la difficulté de vivre des jeunes.

Le Miens

* Le Mouvement d'information, d'éducation et d'entraide dans la lutte contre le sida (Miens) est à la recherche de bénévoles pour combler les secteurs du transport/accompagnement, financement, préparation des repas et entretien/animation. Les personnes désireuses d'investir quelque trois heures par semaine peuvent communiquer avec Michel Lapointe, les jeudi et vendredi au

693-8983.

Entomologistes

* La réunion mensuelle du Cercle des entomologistes de la Saguenie présidé par Jacques Desbiens (549-9707) est prévue pour le vendredi 4 février, à 19 h 30, au local P3-4170 de l'UQAC. Le conférencier, Robert Loiselle, parlera de l'origine et de l'évolution des insectes.

Mouvement Francité

* Le Mouvement Francité Saguenay-Lac-St-Jean invite la population à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mardi 8 février, à 19 h, au 2065 rue St-Dominique à Jonquière. Lors de la rencontre, il sera question des projets du mouvement et il y aura des élections.

Environnement

* Le Regroupement régional des citoyennes et citoyens pour la sauvegarde de l'environnement tiendra son assemblée générale annuelle le 15 février, à 19 h, à la salle 016 du 3667 Harvey, à Jonquière. Pour informations: 548-2811.

 **Rencontres**
la meilleure façon de faire connaissance

Inscription : (418) 698-2777

- Inscription **GRATUITE** dans le journal
- Enregistrement **GRATUIT** à une boîte vocale
- Récupération **GRATUITE** des messages

Mathématiques

Le Groupe Madie lance une 5e trousse éducative

par Claude Côté

ALMA (CC)—Reconnu depuis 10 ans pour ses nombreuses productions de matériel didactique destiné aux élèves du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Groupe Madie lance, aujourd'hui, sur le réseau Internet, sa cinquième trousse éducative qui, cette fois, porte sur les mathématiques.

Intitulée «Les mathématiques: «forêt» y voir», cette nouvelle trousse virtuelle s'adresse aux élèves de cinquième année du primaire et touche à trois programmes d'études: les mathématiques, les sciences de la nature et les sciences humaines.

Comme Stéphane Riverin, l'un des dirigeants du Groupe Madie, l'a expliqué en conférence de presse, hier, cette production didactique se veut un complément aux activités réalisées en salle de classe. L'un des intérêts de la trousse est que l'élève peut, selon lui, la consulter à la maison comme à l'école. Il lui suffit d'inscrire, dans la barre d'adressage, l'adresse du site Internet du Groupe Madie «<http://www.digicom.qc.ca/madie>» et, une fois à la page d'accueil, de cliquer sur la rubrique «Trousse en mathématiques». L'élève trouvera alors une section à consulter afin d'apprendre à naviguer dans la trousse.

Forêt

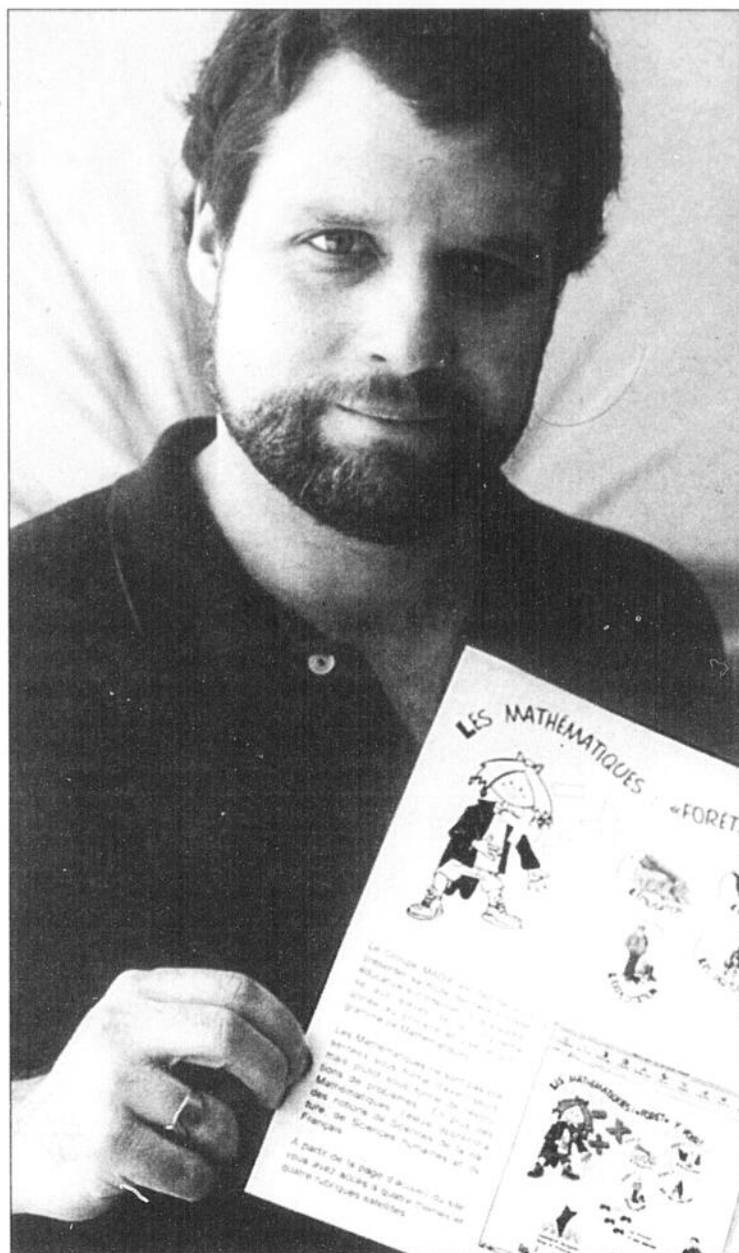
De son côté, le mathématicien Grégoire Martin, qui a collaboré étroitement au montage des scénarios, a expliqué que, dans cette nouvelle production didactique virtuelle, l'élève part à la découverte de la forêt boréale et doit résoudre des problèmes mathématiques qui demandent de la concentration, de la réflexion et de la rigueur.

«Cette trousse n'a pas pour but de remplacer les notions acquises en classe, puisqu'il s'agit d'un complément qui, à la maison, permettra à l'élève de parfaire ses connaissances en mathématiques, tout en vérifiant son savoir en sciences de la nature, en sciences humaines et en français», a précisé pour sa part Stéphane Riverin. Ce dernier croit en outre que ce nouvel outil permettra aux parents de mieux s'intégrer à l'apprentissage de leur enfant.

Non seulement cette nouvelle trousse est structurée, mais elle présente des rubriques qui donnent des informations pertinentes au personnel enseignant. Il lui suffit de consulter la section «Informations pour les enseignants» qui constitue en quelque sorte un guide pédagogique.

Thèmes

La page d'accueil des mathématiques offre quatre grands thèmes qui, constituant le cœur de la trousse Internet et ayant un rapport direct avec la forêt boréale, traitent de l'écosystème, des perturbations, de



STEPHANE RIVERIN, responsable du projet de trousse virtuelle pour les élèves du 5e secondaire.

(Photo Chantal Hamel)

l'exploitation et de l'utilisation. Et, chacun de ces thèmes est divisé en trois ou quatre activités.

Par exemple, sous le thème «L'écosystème», on touche des sujets comme les conifères, les mammifères, la chaîne alimentaire et les êtres humains.

Sous chaque activité, l'élève trouvera une barre de quatre menus (texte, problème, exercices et thématique) et c'est dans le menu «Problème» qu'il aura accès aux problèmes de mathématiques. En cas de difficulté dans la résolution du problème, l'élève trouvera un certain nombre d'indices tenant compte de sa complexité.

Collaboration

D'autre part, il en a coûté autour de 65 000 \$ au Groupe Madie pour réaliser cette trousse à partir d'un projet présenté initialement à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Celle-ci a d'ailleurs collaboré étroitement avec Madie dans sa demande d'une subvention auprès du ministère de l'Éducation.

Stéphane Riverin a tenu enfin à préciser que l'élaboration et le montage de cette trousse didactique avait également été réalisée avec la collaboration d'un comité avisé composé notamment d'enseignants des quatre commissions scolaires établies au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Début de l'enquête de l'ex-capitaine Rainville

QUEBEC (PC) — L'enquête préliminaire de Michel Rainville, l'ancien capitaine dans les Forces armées canadiennes, a débuté hier.

A la suite d'événements survenus en février 1992 à la Citadelle de Québec, l'ex-militaire de 34 ans est accusé d'avoir enlevé, séquestré, torturé, extorqué et menacé de mort un caporal. Il fait

aussi face à une accusation de voies de fait armées sur le même militaire.

Le premier témoin à cette enquête, qui pourrait durer une semaine, a été le général Pierre Daigle. En 1992, année des infractions reprochées à Rainville, le général Daigle était lieutenant-colonel et supérieur du prévenu à la Citadelle de Québec.

OPÉRATION BÂTIR L'AVENIR



AUBERGE LA GÉLINOTTE : le bois, un choix tout naturel!

L'Auberge la Gélinotte est située dans un décor tout à fait magique sur la route du Valinouët à Saint-David-de-Falardeau. Érigée par R. Gagnon Construction inc., à partir des plans de M. Raymond Fournier, architecte, l'auberge a été inaugurée officiellement le 27 janvier dernier. Le bâtiment de deux étages compte sept chambres à coucher, un restaurant de 30 places, un bar pouvant accueillir 25 clients et d'une terrasse donnant une vue unique sur le petit lac adjacent.

Pour les propriétaires, René Nicolas et Lynda Tremblay, le bois était un choix naturel compte tenu du type de bâtiment et de l'environnement dans lequel il prend place. «Le type de charpente commandait l'utilisation du bois qui est une richesse régionale sur laquelle nous devons miser pour établir notre image face à la clientèle touristique. En plus, on adore le bois!»

Cette passion du bois se remarque partout dans l'auberge : parement extérieur; portes françaises; mobilier de salle à manger et de bar; comptoir d'accueil; etc. L'utilisation du pin pour les boiseries et les cadrages de porte (avec des rosettes s.v.p.!) fut un choix délibéré. «Le pin devient plus foncé avec le temps, ce qui va accentuer cette ambiance de chaleur à l'intérieur.»



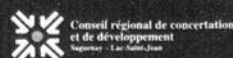
Mais au-delà des émotions, les promoteurs ont géré leur budget avec rigueur en considérant également les coûts d'entretien de leur bâtiment. «Par exemple, on a opté pour un plancher "flottant" fait en particules de bois pour le bar parce qu'il a une très belle apparence tout en étant plus résistant que le bois franc naturel.»

L'opération «Bâtir l'avenir» est un grand chantier régional visant le développement de l'industrie de la transformation et la création d'emplois par l'utilisation dans les constructions non résidentielles du bois, le seul matériau renouvelable, recyclable et réutilisable. Le groupe «Branché sur le bois» est donc fier d'admettre l'Auberge La Gélinotte dans le cadre de cette opération en raison de l'utilisation du bois comme principal matériau dans tout le bâtiment.

Ingénieusement NATUREL!



DONNÉES TECHNIQUES : 30' X 48', coût global 350 000 \$



Canadian Wood Council / Conseil canadien du bois



PARTICIPATION - Cindy Tremblay montre son sérieux et son talent lors de la première soirée du concours Opti-Jeunesse en chansons.

(Photo Jeannot Lévesque)



EXPRESSION - Raphaëlle Chrétien entendait bien montrer tout son savoir-faire aux membres du jury. Une soirée énervante pour cette jeune chanteuse.

(Photo Jeannot Lévesque)



TOUR - Stéphanie Lacroix n'avait pas le choix, il fallait s'exécuter devant le public. Il faut dire qu'elle avait eu la chance de pratiquer avec les musiciens.

(Photo Jeannot Lévesque)

Soixante participants

Soirée de première pour le concours Opti-Jeunesse

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI(DP) - Le coup d'envoi du concours Opti-Jeunesse en chansons était donné hier au Vio Rest-O-Rang de Chicoutimi, alors que 19 des 60 concurrents se sont présentés devant le jury, présidé par Marlène Claveau, et composé également de Michel Bergeron, Lyne Dallaire-Paradis, Mario Simard et Chantal Pichette. Il y avait hier quatre candidats dans les catégories des 7 à 10 ans, trois chez les 11 à 13 ans, huit chez les 14-17 ans, et quatre chez les 18 à 25 ans.

D'autres épreuves préliminaires se déroulent ce soir et demain au même endroit, le public est invité à s'y présenter dès 18h30 pour voir évoluer ces jeunes qui interprètent des chansons en français. Pendant la journée, chaque candidat se prépare par une répétition avec les musiciens, soit le directeur Denis Morissette, ainsi que Luc Lévesque, Jean Casavant et Réal Gagnon.

Il n'y aura pas de compétitions jeudi, mais c'est à ce moment que seront connus les demi-finalistes. Les épreuves reprennent donc vendredi, pour les

demi-finales, et samedi, pour la grande finale qui permettra de choisir les trois gagnants de chaque catégorie et le récipiendaire du Prix du Public.

Le concours Opti-Jeunesse en chansons, qui en est à sa onzième d'année d'existence, a été mis sur pied à l'initiative du club Optimiste de Laterrière. Les deux responsables de l'événement sont les coprésidentes Louise Gagnon et Ruth Gagnon, et la présidence d'honneur de l'édition 2000 est assumée par Guy Parent, directeur du tourisme à la Ville de Chicoutimi.



CONCOURS - Opti-Jeunesse en chansons se déroule jusqu'à samedi au Vio-Rest-O-Rang. En cette première soirée, un lundi par surcroît, il y avait environ 200 personnes pour applaudir les jeunes participants.

(Photo Jeannot Lévesque)

Site Internet

Poursuite des diffuseurs canadiens

TORONTO (PC) - Les diffuseurs privés et publics du Canada ont déposé lundi leur poursuite contre l'exploitant du site Internet iCraveTV.com, qui rediffuse une sélection de 17 chaînes de télévision, neuf canadiennes et huit américaines, captées par antenne dans la région de Toronto.

Basé à Toronto et propriété de l'entreprise TVRadioNow, iCraveTV.com a interrompu en fin de semaine son service, face à une injonction provisoire obtenue à Pittsburgh par les studios de Hollywood, les grands réseaux américains et les ligues nationales (américaines) de football et de basketball.

Depuis décembre, le contenu d'iCraveTV.com était accessi-

ble gratuitement au public internet. Or l'exploitant du site se finançait avec de l'espace publicitaire sur sa page d'accueil et ne payait rien aux ayants droit des chaînes de télévision.

« Nous allons débrancher iCraveTV.com », a affirmé Michael McCabe, président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

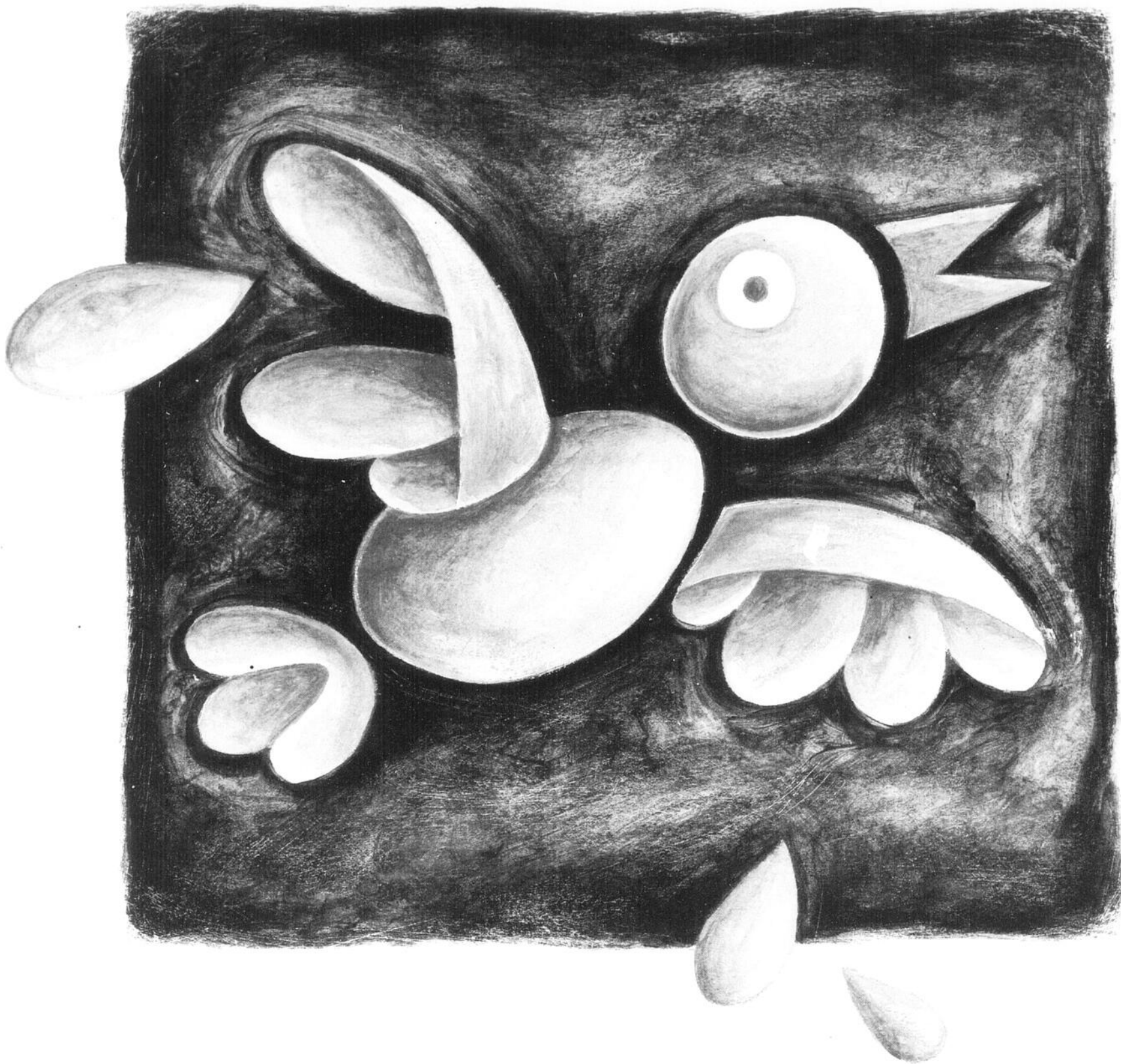
Inscrite en cour de l'Ontario, l'action, qui inclut une requête en injonction, vise notamment TVRadioNow et son président William Craig. « Bill Craig ne peut plus se cacher maintenant, ajoute M. McCabe. La force conjuguée des lois du Canada et des États-Unis l'a rattrapé dans son numéro de hors-la-loi. »

« Nous avons investi des

millions pour élaborer le contenu de nos signaux et cet individu les vole et vend de la publicité avec, pour son profit », lance-t-il.

En outre, explique le patron de l'ACR, « nous sommes présents sur Internet avec nos propres services, que nous entendons développer. Quiconque est disposé à s'entendre avec nous pourrait en fait devenir partenaire. »

Mais les membres de l'ACR ne sont pas pour autant prêts à reculer, au cas où William Craig offrirait de payer pour les signaux captés. « Ce serait inacceptable pour nous, note M. McCabe. Mais évidemment, s'il accepte de fermer son site pour de bon, notre action en justice serait sans objet. »



Quand on joue avec la démocratie, c'est tout le Canada qui perd des plumes.

« Alouette, je te plumerai... » Tout le monde connaît la chanson. Comme tout le monde reconnaît que chaque peuple a le droit de décider de sa destinée. Cela fait partie des bases mêmes de la démocratie. En 1980, personne ne semblait avoir de problème avec ce principe. En 1995 non plus. Tout à coup, en 2000, on veut fausser les règles qui touchent l'avenir du Québec.

Tout à coup, le gouvernement fédéral veut faire voter une loi accordant au Canada une sorte de droit de veto sur les choix que pourrait faire le peuple québécois. Tout à coup, son droit à disposer de lui-même bat de l'aile. Il n'y a pas que l'alouette qui pourrait perdre des plumes. La démocratie canadienne aussi. Et jusqu'où ira-t-on pour briser l'harmonie ?

La démocratie, ça se respecte.

Québec 

Infirmières: les offres seraient acceptées

CHICOUTIMI (CD) — Même si les réunions dans les établissements de santé n'ont pas encore eu lieu, la présidente du Syndicat des infirmières du Nord-Est du Québec (SINEQ), Michelle Choquette, soutient qu'elle a bon espoir que les infirmières acceptent les offres du gouvernement.

«De façon informelle, les infirmières discutent de la proposition gouvernementale et il semble qu'elle soit bien accueillie», dit-elle.

Dès le début de la semaine prochaine, la Fédération des infirmières du Québec (FIIQ) expédiera à toutes les infirmières un document complet portant sur le projet d'entente. Dans les semaines du 14 et du 21 février commenceront ensuite des assemblées dans tous les établissements de santé. Le vote référendaire sur le projet se tiendra le 24 février.

Michelle Choquette croit que ça s'annonce bien. Car, selon elle, les principaux irritants sont en bonne

partie corrigés dans l'entente. «C'est pourquoi, je me permets de penser qu'elle sera acceptée», dit-elle. Par exemple, un des grands irritants concerne l'accessibilité aux postes de promotion. Dans l'entente, on souligne que ces postes seront dorénavant accessibles aux détentrices d'un diplôme d'études collégiales qui possèdent

une expérience reconnue. Quant à celles qui détiennent un baccalauréat en nursing et un poste équivalent, elles changeront d'échelle salariale. Elles se situeront au même niveau qu'une travailleuse sociale. Dans le domaine de la relativité salariale, Michelle Choquette mentionne que les infirmières marquent des points avant même

que l'étude soit terminée. «Le gouvernement reconnaît donc qu'on avait pris du retard comparativement aux autres groupes d'emploi du réseau. On pourra être replacé en fonction de nos responsabilités et de notre formation», analyse-t-elle. Concernant l'allègement de la tâche, elle explique qu'un mécanisme a été accep-

té, mettant en présence une personne-ressource, pour déterminer si les infirmières vivent réellement un problème de fardeau de tâche.

Michelle Choquette est donc optimiste quant au résultat du vote «d'autant plus qu'on n'a rien perdu des gains obtenus en juillet», conclut-elle.

Pour avoir rédigé un faux rapport

Le policier devra purger une suspension

MONTREAL (PC) — Le policier Sylvain Benoit de la CUM qui avait rédigé un rapport contenant des faussetés afin de faire accuser injustement un automobiliste vient de recevoir une suspension de 20 jours ouvrables.

Pour avoir en outre tenu des propos à caractère raciste à l'égard de cet automobiliste, un noir, le même comité de déontologie policière ajoute une suspen-

sion d'une journée.

Les faits sont les suivants. Le policier Benoit a intercepté le conducteur d'une Ferrari à qui il a demandé de lui montrer ses papiers. Quand l'automobiliste a suggéré au policier qu'il l'interceptait parce qu'il était un noir au volant d'une Ferrari, le policier lui a parlé «du syndrome du perpétuel persécuté» et l'a invité à ne pas jouer à la victime sinon il allait

lui faire voir du noir.

Conduite raciste

Mais le pire était à venir. Le policier Benoit a écrit dans la contravention remis à l'automobiliste que son attestation d'assurance était périmée.

Le comité de déontologie présidé par Me Jacques Monette juge inacceptable que l'agent Benoit ait émis un constat d'infraction croyant impunément que l'automobiliste serait accusé de cette infraction. «En agissant ainsi, il s'est placé au-dessus de la loi», signale Me Monette.

Celui-ci signale que l'agent Benoit a aussi tenté de tromper le comité lors de son témoignage.

Le comité en arrive à la conclusion que l'agent Benoit a porté atteinte à l'intégrité du système judiciaire et fait preuve de racisme dans sa conduite.

«Un tel comportement ne peut d'aucune façon être toléré de la part d'un policier. L'agent Benoit a non seulement manqué à son serment d'office mais sa conduite mine la crédibilité de tout le système judiciaire.

«Une telle culture dans le monde policier est inadmissible. Tout policier doit comprendre qu'il y a des conséquences extrêmement graves à porter sciemment une accusation sans justification», a poursuivi Me Monette qui impose une suspension de 21 jours ouvrables.

Des policiers brutaux

Par ailleurs, les policiers Serge Lauzon et André Pyton du Service de police de Laval ont été trouvés coupables d'avoir utilisé une force excessive à l'égard de deux danseuses du bar Studio 300 du secteur Sainte-Rose, à Laval.

Les policiers ont projeté au sol les danseuses. L'agent Pyton a expliqué qu'il voulait assurer la sécurité de la danseuse, éviter tout contact physique avec une personne vêtue aussi sommairement (en bikini) et éviter que la situation ne dégénère.

Dans le cas de l'agent Lauzon, son geste a causé une blessure au cuir chevelu de la danseuse. Il a aussi exercé une pression «inexplicable» aux yeux du comité de déontologie, au niveau de la nuque et au dos de la danseuse.

Me Jean-Marie Blais du comité de déontologie policière fait valoir dans sa décision que les policiers auraient pu procéder à l'arrestation sans amener les

femmes au sol. En cas de difficulté, les policiers pouvaient compter sur l'assistance de plusieurs autres policiers, signale-t-il, puisqu'ils étaient 17 sur les lieux pour 35 clients.

Le comité estime que les agents Lauzon et Pyton auraient dû aviser les jeunes femmes qu'elles seraient accusées d'entrave au travail policier si elles continuaient à ne pas se conformer à leurs ordres.

Me Blais fait remarquer que les incidents sont survenus plusieurs minutes après l'arrivée des policiers alors que les clients présents avaient rejoint l'endroit leur étant assigné, que les lumières étaient allumées et que les policiers contrôlaient l'endroit.

Il est clair pour lui que les deux danseuses en bikini ne pouvaient représenter un danger pour les deux policiers.

Transport

Appel des accidentés à Chevrette

MONTREAL (PC) — Avant que les travaux de la commission parlementaire sur le transport commencent, la Fédération des accidentés de la route a demandé au ministre Guy Chevrette d'élargir le débat. L'organisme n'espère rien de moins qu'une refonte de la Loi sur l'assurance automobile.

«L'indemnisation des victimes d'accidents de la route n'a pas été revue depuis 1987», a indiqué Me Michel Cyr, hier après-midi en conférence de presse. Selon lui et sa collègue Janick Perreault, il est plus que temps de «revoir la seule loi qui indemnise les criminels de la route». Le système québécois traite tous les accidentés sans tenir compte de la responsabilité.

La commission parlementaire sur la sécurité routière débutera demain. Elle discutera, entre autres, du port obligatoire du casque de vélo, des photos-radar, du virage à droite sur un feu rouge, de la vitesse et de l'alcool au volant.

«La Fédération des accidentés de la route va avoir l'occasion de s'expliquer, assure l'attachée de presse du ministre des Transports, Edith Rochette. Le but est de parler de sécurité routière, mais c'est un sujet qui comprend bien d'autres. La porte est ouverte à l'écoute.»



RENCONTRE — Une centaine de sociétaires ont assisté hier soir à l'assemblée annuelle de la Caisse d'économie du groupe Alcan d'Arvida.

(Photo Jeannot Lévesque)

Trop perçu record

La Caisse d'économie du Groupe Alcan va très bien

JONQUIERE (LT) — La Caisse d'économie du Groupe Alcan Arvida a enregistré le plus important trop perçu de son histoire au cours de la dernière année financière qui se chiffre à 380 617 \$.

Il s'agit de l'une des informations livrées hier soir à une centaine de sociétaires qui assistaient à l'assemblée générale annuelle de l'établissement.

Par contre, l'actif de la caisse, au cours de l'année qui prenait fin le 30 septembre, a subi un recul de l'ordre de 0,98 pour cent pour passer de 52 à 51,5 millions \$. Cette diminution de l'actif a été attribuée au virage axé sur la consolidation entreprise l'an dernier.

Le directeur de la caisse, Carol Tremblay, a spécifié qu'une partie de la diminution de l'actif

était en partie attribuable au resserrement des conditions d'octroi des prêts.

A ce chapitre, le portefeuille des prêts de la caisse a subi une diminution de l'ordre de 3,33 pour cent, pour se chiffrer à 1,5 million \$. La caisse a pratiquement cessé les prêts aux entreprises tout en étant plus sélective dans les prêts aux particuliers.

Ça coûte rien de l'essayer.

(Et pas beaucoup plus de l'acheter!)



Sportage. À compter de 20 995 \$*

Tout le monde aspire à la liberté et une utilitaire sport répond à ce besoin profond. Mais un vrai 4 RM se doit d'être plus qu'une voiture déguisée en camion. C'est pourquoi la Sportage vous sourira. Son châssis rigide à échelle, son immense espace intérieur,



Voici un camion fabriqué par Kia. Hyper robuste. Mais il n'a pas de porte-verres comme la Sportage.

son étonnante capacité de remorquage et sa puissance vous convaincront que cette merveille est bien digne de son nom: Sportage. Comme dans «sport» et «portage», pour bien indiquer que la Sportage est tout à fait dans son élément en pleine forêt. Et dans



Deux Sportage ont terminé l'exigeant Rallye Paris-Dakar-Le Caire. Une bonne préparation pour les grands espaces québécois! Et les centres commerciaux.

vos garage aussi... car elle est beaucoup moins chère qu'une RAV4, une CR-V, une Cherokee ou un camion des Forces armées. Faites donc une escapade du côté d'un concessionnaire Kia. Venez comme vous êtes, de préférence avec votre sac à dos.



Enfin, la qualité accessible à tous!

Kia Harold Auto

1120, boulevard du Royaume ouest
Chicoutimi (418) 693-8050

Ricard Auto Kia

690, boulevard Sacré-coeur
St-Félicien (418) 679-4775

*Le PDSF de départ d'une Sportage, modèle 2000 de base, est de 20 995 \$ (modèle SP541Y). L'immatriculation, les taxes, le transport et les assurances sont en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. Les prix peuvent changer sans préavis. Le modèle est montré ici avec de l'équipement optionnel. Renseignez-vous chez votre concessionnaire.



PAUL MARTIN juge déraisonnable la proposition d'un taux d'imposition unique de 17 pour cent, entérinée vendredi dernier par les militants de la nouvelle formation politique fédérale, l'Alliance canadienne.

Nouvelle droite

Paul Martin s'en prend aux propositions fiscales

par Alexandre SIROIS

OTTAWA (PC) - Le ministre des Finances Paul Martin juge déraisonnable la proposition d'un taux d'imposition unique de 17 pour cent, entérinée vendredi dernier par les militants de la nouvelle formation politique fédérale, l'Alliance canadienne.

«Nous pensons que les réductions d'impôts doivent être équilibrées, qu'elles doivent protéger nos systèmes de santé et d'éducation, et qu'elles doivent bénéficier à la classe moyenne», a fermement déclaré M. Martin, persuadé que la proposition de l'Alliance canadienne va à l'encontre de ses priorités.

«Si vous la comparez aux projections de la vaste majorité des économistes canadiens en ce qui concerne les surplus des cinq prochaines années, cette proposition mettrait assurément notre

système de santé et notre système d'éducation en péril», a soutenu le ministre des Finances.

Et si ce n'était pas le cas, c'est, selon lui, que le pays se retrouverait à nouveau en situation de déficit, devant financer ce taux d'imposition unique.

Énoncé des politiques

Le week-end dernier, lors du congrès de l'Alternative unie, qui a mené à la fondation d'un nouveau parti de droite baptisé l'Alliance canadienne, les quelque 1100 militants présents ont défini l'énoncé des politiques de la formation. Ils ont notamment voté en faveur d'une résolution selon laquelle le parti préconisera un taux d'imposition uniforme de 17 pour cent pour tous les contribuables, convaincus que cela favorisera la classe moyenne.

Mais, contrairement aux mem-

bres de l'Alliance canadienne, M. Martin estime que c'est justement la classe moyenne qui économiserait. Et elle pourrait être pénalisée sans même que les autres Canadiens en profitent, soutient le ministre: «Tout ce qui met en péril l'assainissement des finances publiques, comme la recommandation du Parti réformiste (qui devrait joindre l'Alliance canadienne en mars), va éventuellement entraîner une hausse des taux d'intérêts. Et, dans ce cas-là, ils vont perdre le bénéfice de cette baisse d'impôts.»

Le ministre des Finances a par ailleurs profité de l'occasion pour réitérer son intention de faire diminuer le fardeau fiscal des Canadiens. «Soyons clairs: Nous croyons que nous devons réduire les impôts et nous allons réduire les impôts. Cependant, nous pensons que cela doit être fait d'une façon juste et équilibrée», a-t-il dit.

Ressources humaines

Chrétien minimise l'importance des problèmes

OTTAWA (PC) - Le premier ministre Jean Chrétien a qualifié les déboires du ministère fédéral du Développement et des ressources humaines, en matière de gestion, de simples «problèmes administratifs».

«J'ai eu l'occasion de regarder certains des problèmes. Ce sont

des octrois qui ont été donnés à certains organismes, dans les villes, et, parfois, les rapports comptables de retour n'ont pas été faits d'une façon complète», a dit M. Chrétien lors d'un point de presse à l'occasion de la visite à Ottawa du président costaricain, Miguel Angel Rodriguez.

«Des problèmes administratifs de cette nature-là existent tout le temps», a soutenu le premier ministre, précisant qu'il avait encore pleinement confiance en Jane Stewart, actuellement titulaire du ministère qui se retrouve sous les projecteurs.

Sérieux problèmes

Il y a deux semaines, la ministre Stewart a rendu public un rapport de vérification interne effectué par son ministère, qui révélait de sérieux problèmes dans la gestion des fonds de divers programmes de financement. On y indiquait notamment que de nombreux projets subventionnés par le ministère, d'une valeur d'environ 1 milliard \$, n'avaient pas fait l'objet de contrôles financiers.

«Tous ces programmes sont de bons programmes, a dit M. Chrétien. Pour la création d'emplois, pour la création d'emplois pour les jeunes, pour l'alphabétisation... Mais nous avons des problèmes administratifs qui doivent être réglés, c'est certain. Et j'ai confiance, car la ministre et la sous-ministre sont très compétentes et pourront s'en occuper.»

Ce qui explique «peut-être» ce cafouillage, a-t-il poursuivi, c'est d'une part que plusieurs décisions se prennent maintenant au niveau régional et, d'autre part, que le nombre d'employés du ministère a été réduit de 20 pour cent au cours des dernières années.

«Si vous retirez 500 ou 600 employés à un ministère, s'ajuster à cette réalité peut causer des problèmes, pour ce qui est du processus. Nous nous penchons là-dessus et nous allons régler ça», a déclaré le premier ministre.



JEAN CHRETIEN, a qualifié les déboires du ministère fédéral du Développement et des ressources humaines, en matière de gestion, de simples «problèmes administratifs». A ses côtés on reconnaît Angel Rodriguez, le président du Costa Rica, qui est venu rencontrer Chrétien, à Ottawa, hier.

(PC - Photo)

Croisière et réception sur un brise glaces!

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) - Un brise glaces de la Garde côtière canadienne a servi l'été dernier à un groupe de fonctionnaires, qui a décidé d'organiser une petite croisière accompagnée d'un repas pour deux douzaines de convives, au mépris de certaines règles de sécurité.

Le ministre des Pêches et Océans, Herb Dhaliwal, a déclaré hier que les choses n'en resteraient pas là et que des «mesures disciplinaires» seraient prises pour punir les responsables de cette réception en mer aux frais des contribuables.

«Cela est inacceptable à mes yeux. Les mesures disciplinaires appropriées seront prises là où nécessaire», a dit le ministre responsable de la Garde côtière, qui n'a cependant pas voulu indiquer si les mesures disciplinaires envisagées allaient jusqu'au congédiement.

C'est le journal St. John's Telegram qui avait sorti la nouvelle en décembre dernier, racontant que 24 personnes, dont la moitié étaient fonctionnaires à l'emploi des Services correctionnels canadiens, avaient participé à une petite

croisière à bord du J.E. Bernier, au cours de laquelle un souper avait été servi. Homards et pétoncles étaient au menu.

Et non seulement le brise glaces a-t-il servi, le 15 septembre, à d'autres fins que prévu, mais une enquête a révélé que durant la croisière plusieurs règles de sécurité en vigueur n'avaient pas été respectées. Par exemple, quand le navire a quitté le port de Saint-Jean, le capitaine a omis de donner les directives requises, et on n'a pas rédigé de manifeste contenant le nom des 24 passagers à bord.

La facture de la réception, organisée par un directeur régional de la Garde côtière, Joe Price, a été assumée par la Garde côtière canadienne.

Normalement, le J.E. Bernier doit servir aux opérations de recherche et de sauvetage menées par les garde-côtes.

Le 29 novembre, le commissaire de la Garde côtière, John Adams, avait émis une note de service à l'intention des directeurs régionaux pour les prévenir des conséquences résultant d'une utilisation inappropriée des navires de la Garde côtière.

Emprisonnement avec sursis

Même les criminels violents doivent être admissibles

OTTAWA (PC) — Tous les criminels, même ceux qui ont commis des crimes très violents, doivent être admissibles à une sentence d'emprisonnement avec sursis, a décidé hier la Cour suprême.

Le plus haut tribunal du pays a donc choisi d'ignorer les demandes en provenance d'Ottawa et de certaines provinces, qui souhaitaient que les personnes ayant commis des crimes graves tels que des meurtres ou des agressions sexuelles soient automatiquement dirigés vers des centres de détention.

Mais selon le jugement unanime des membres de la Cour suprême, ce genre de distinction n'est pas nécessaire, chaque cas devant être jugé au mérite. A certaines conditions, tout criminel pourrait donc, en principe, purger sa peine dans la collectivité.

«Cela ne signifie pas pour autant que l'emprisonnement avec sursis est une peine clémente, qu'elle n'a pas un effet dénonciateur et dissuasif appréciable ou qu'elle ne peut jamais être une peine aussi sévère que l'incarcération», a écrit l'ex-juge en chef Antonio Lamer avant de quitter ses fonctions.

Selon lui, si le législateur avait voulu qu'il y ait des exceptions dans la loi, il l'aurait clairement indiqué.

Or, ce n'est pas le cas. En conséquence, aucune infraction n'est exclue de l'emprisonnement avec sursis, qui permet à un condamné de purger sa peine en dehors des murs d'une prison.

Contrairement aux apparences, le plus haut tribunal du pays estime que ce type de peine peut constituer une punition encore plus sévère que l'emprisonnement.

«L'emprisonnement avec sursis peut s'avérer une peine aussi sévère, voire plus sévère que l'emprisonnement comme tel, particulièrement dans les cas où le délinquant est tenu d'assumer la responsabilité de ses actes et de réparer les torts qu'il a causés à la victime et à la collectivité, tout en vivant au sein de celle-ci et en étant assujéti à des mesures de contrôle serrées», écrit le juge Lamer.

Le magistrat qui doit choisir la sentence appropriée au crime commis doit cependant s'assurer qu'il ne met d'aucune façon la population en danger en permettant à un criminel de jouir d'une certaine liberté.

«Le tribunal qui n'est pas convaincu que la sécurité de la collectivité peut être sauvegardée ne peut en aucun cas prononcer l'emprisonnement avec sursis», précise-t-il.

Les sentences d'emprisonnement avec sursis sont permises dans les cas où la peine imposée est de deux ans moins un jour. Ce type de sentences doit cependant être accompagné de restrictions, comme la détention à domicile, précise le jugement.

Un double objectif

Car le sursis, a rappelé le juge Lamer, vise un double objectif: punir le criminel, mais aussi assurer sa réinsertion sociale.

Aussi, «une ordonnance de sursis à l'emprisonnement devrait généralement être assortie de conditions punitives restreignant la liberté du délinquant.

Des conditions comme la détention à domicile ou des couvre-feux stricts devraient être la règle plutôt que l'exception».

Si un juge rend une ordonnance de sursis à l'emprisonnement sans

l'assortir de conditions punitives, il «devrait exposer la raison particulière expliquant cette décision».

Le sursis peut donc permettre à la fois la réalisation d'objectifs punitifs et correctifs. Dans la mesure où ces deux types d'objectifs peuvent être atteints

dans un cas donné, «l'emprisonnement avec sursis est probablement une sanction préférable à l'incarcération», a tranché la Cour suprême.

Sur la colline parlementaire, le jugement n'a pas tardé à s'attirer les foudres de l'Opposition officielle.

Le critique du Parti réformiste en matière de justice, John Reynolds, a exhorté la ministre de la Justice, Ann McLellan, à dire aux Canadiens «ce qu'elle entendait faire pour éliminer le recours à l'emprisonnement avec sursis dans les cas de crimes violents». «Assez d'études, on veut de l'action», a-t-il dit.

C'est en 1996 que le gouvernement fédéral avait adopté une loi autorisant la sentence d'emprisonnement avec sursis, pour offrir aux juges une solution de rechange à la détention dans les cas où le délinquant ne constituait pas une menace pour la société.



DOUBLE OBJECTIF — Le sursis vise un double objectif: punir le criminel, mais aussi assurer sa réinsertion sociale, a rappelé le juge Lamer.

(PC - Photo)

Caisses munies de lecteurs optiques

Les consommateurs paient trop cher

Par Dean Beeby
De la Presse Canadienne

Plus de la moitié des commerces au détail au Canada qui ont fait l'objet d'une enquête fédérale, l'année dernière, continuaient de surfacturer leurs clients aux caisses équipées de lecteurs de «codes barres».

Dans son rapport d'enquête de 1999, le Bureau fédéral de la concurrence loue par ailleurs l'initiative du gouvernement du Québec pour avoir resserré la réglementation en matière de

prix, l'année dernière. Selon le Bureau, cela a eu pour effet de réduire la surfacturation sur les articles à moins de 1,0 pour cent des achats effectués au Québec par les enquêteurs fédéraux.

La nouvelle étude indique cependant que les commerçants canadiens surfacturaient leurs clients une fois sur dix, un résultat suffisamment mauvais pour que le Bureau exige des améliorations immédiates auprès des représentants de l'industrie.

«Nous avons des rencontres

face-à-face avec ces entreprises, a fait savoir lundi Sharon Allan, une des responsables du Projet pour l'exactitude des prix, à Toronto.

Nous discutons avec les dirigeants de ces compagnies et nous étudions les résultats (de l'étude) ensemble.»

L'étude, qui date de juin dernier et dont les résultats ont été obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information, a été effectuée au moyen de vérifications secrètes des prix lus par les «scanners»

aux caisses dans 83 magasins à travers le pays. Neuf grandes chaînes de magasins de vente au détail ont fait partie de l'enquête.

Au total, 39 magasins appartenant à quatre chaînes ont passé le test, en surfacturant les consommateurs un peu moins d'une fois sur 50 en moyenne, soit la norme établie par le Bureau de la concurrence.

Pour les autres, les résultats ont été passablement moins brillants: dans leurs cas, les consommateurs se sont fait flouer à la caisse une fois sur dix par les lecteurs de codes barres.

Les enquêteurs ont visité des pharmacies, des épiceries, des magasins à rayons, des quincailleries et des commerces de fourniture de bureau; on ne précise pas les noms des magasins visités.

Les scanners de caisse lisent les codes barres sur les articles et les comparent à ceux qu'ils ont en mémoire pour en établir le prix.

Il s'agit de la quatrième enquête nationale du genre effectuée par le Bureau depuis 1996 et les magasins qui avaient déjà passé le test n'ont pas été inclus dans l'enquête effectuée en 1999.

«À l'étude des résultats, il semble bien que très peu de progrès aient été réalisés entre la troisième et la quatrième étude», affirme un analyste du Bureau.

«Mais il faut tenir compte du fait que les magasins les plus performants ont été supprimés de la liste des compagnies surveillées», ajoute Mme Allan.

Selon elle, ce ne sont pas les lecteurs eux-mêmes qui causent problème. La faute repose surtout sur les employés qui insèrent des prix erronés ou ne tenant pas compte de rabais promotionnels dans les ordinateurs auxquels sont rattachés les lecteurs.



LE «McDo» DE MOSCOU — Dix ans après avoir vendu son premier hamburger à Moscou, la chaîne de restauration rapide McDonald's y connaît un véritable succès considérable. S'est félicité lundi son patron. «Nous avons eu un succès considérable ici», a déclaré George Cohon, (au centre de la photo), fondateur et président de McDonald's-Russie au cours d'une conférence de presse commémorant l'ouverture du premier McDo moscovite, sur la place Pouchkine. Discret sur son chiffre d'affaires, il s'est contenté de parler de «millions de dollars». L'ouverture du premier McDo dans ce qui était encore l'URSS fut un événement, les Moscovites se ruant en d'invasibles queues à la découverte de ce «mythe» occidental. Aujourd'hui, McDonald's a ouvert 52 restaurants dans 17 villes de Russie.

(PC - Photo)



En spectacle dans la région

Serge Lama présentera une vraie biographie

CHICOUTIMI (CL) - Le Québec demeure précieux au cœur de Serge Lama car, dit-il, «C'est un pays, le premier pays qui m'a donné ma chance. J'ai été reconnu au Québec avant d'être reconnu en France.»

Dans la logique de son parcours, il ne pouvait éviter de revenir pour une tournée dans plusieurs régions.

Fils d'un chanteur, Serge enfant, lève déjà les yeux sur l'Olympia. À neuf ans, il écrit ses premiers poèmes. Il signe «La ballade du poète» à douze ans. Jacky Baillard, pianiste, mettra en musique une vingtaine de ses textes. Serge Lama en a profiter pour rectifier certains faits: «J'ai toujours écrit mes propres textes, affirme-t-il. J'écris tous mes textes. On a attribué certaines pièces à Alice Dona. Elle est compositeur et interprète.» La collaboration, se situe au niveau de la musique, que ce soit avec Alice Dona ou Yves Gilbert.

Ce qui le trouble, c'est de prendre conscience que le spectacle conçu pour cette tournée particulière, a une connotation biographique. Cela n'était pas prémédité. «Ce qui était voulu, c'était de réaliser un spectacle acoustique. Je venais de chanter avec des orchestres philharmoni-

ques. Je souhaitais faire le contraire. J'ai supprimé le piano, parce qu'il y a toujours eu un piano. Il était le leader. J'ai choisi des chansons proches des choses qui ont pu m'arriver. Je ne l'ai pas voulu tel, mais ce spectacle est un peu autobiographique.»

Une vie qui a laissé des blessures autant que des moments de gloire. Ses débuts prometteurs, en 1964, sont cassés dans leur élan par un très grave accident qui le contraint à quitter la scène pendant deux ans. À son retour, il peut compter sur la complicité du pianiste Yves Gilbert qui signe la musique de plusieurs succès dont «D'aventure en aventure», chanson titre d'un album qui lui permettra de remporter le prix de l'Académie Charles-Cros et de se produire à l'Olympia en première partie de Nana Mouskouri, puis de faire une tournée avec Enrico Macias.

Des blessures et des moments de gloire

«C'est très salubre de faire des choses différentes. Il faut faire autre chose. C'est une évolution.»

Après Lama symphonique, étape qui s'est réalisée suite à la demande de l'Orchestre symphonique de Québec, il avait envie de faire justement autre chose. Être accompagné de trois musiciens, faire 35 villes différentes et offrir à son public des interprétations inédites de ses plus grands succès.

«Quand je suis revenu dans mon tour de chant, en 1995, après plus de huit ans d'interruption, j'ai redécouvert l'auteur si vous voulez, parce que depuis les années 1970, où je donnais 250 concerts par an, le chanteur avait complètement occulté celui qui écrivait des mots. D'une certaine manière je chante différemment, je chante plus en comédien. J'ai redécouvert mes chansons et je me suis aperçu que des fois je n'avais pas toujours très bien respecté la volonté... la destination des mots de l'auteur, la progression, la mise en situation. Par exemple «D'aventure en aventure» c'est une pièce de théâtre, c'est un monologue de

théâtre. «J'ai d'autres certitudes» ... il ne va le dire de la même façon au premier couplet qu'au troisième. Je crois qu'il y a une grosse évolution dans ma façon de redécouvrir mes chansons, de les interpréter. L'interprète ne doit pas être devant l'auteur, il doit être à son service.»

Apprendre de nouvelles choses, prendre un certain recul est important. «Faire autre chose vous amène à apprendre de vous et puis ça vous enrichit comme toute minute enrichi votre vie. Chaque fois que vous avancez d'un jour, ce n'est pas toujours pessimiste. Il y a un avantage à vieillir. Il n'y a pas que des inconvénients, comme au niveau des vertèbres, des difficultés de récupérer après avoir passé une nuit blanche, des escaliers qui sont trop hauts. Il y a aussi des choses qu'on acquiert et qui sont tout aussi positives. Une espèce de sérénité, une sorte de perfectionnisme que je n'avais pas à une certaine époque. De la rigueur et la volonté de faire aboutir ce pourquoi a travaillé un auteur qui avait tantôt, vingt ans, trente-cinq ans, quarante-cinq ans.»

Selon Serge Lama, plus on avance plus on devient conscient de sa fragilité. À celui de 30 ans qui fonce comme une flèche succède la lucidité. Il constate ses retrouvailles avec l'adolescent qu'il a été. L'homme vedette s'incline. À la folie d'une époque, il préfère sa ressemblance avec l'adolescent. «Je suis un adolescent adulte! Je goûte davantage les joies de la vie. Je goûte mieux mes spectacles. Le contact avec le public est essentiel, c'est hallucinant ce qui se passe entre une salle et vous. C'est mystique, presque sexuel.»

Serge Lama sait que la majorité de son public est féminin. Il ne renie pas son amour pour les femmes. «J'aime l'idée du féminin, dit-il.»

Il ne croit pas à l'amour éternel entre deux personnes. «Il faudrait trouver une femme qui soit toutes les femmes.»

Ce qui le touche, c'est la qualité de ce qui se vit, se partage. Il y a des nuits uniques plus fabuleuses que des années. Et si la femme est au cœur de son inspiration, de son amour, cela ne fait que rendre plus importante encore ses rencontres, avec elles comme avec son public. Pour lui, savoir qu'une salle est à guichet fermé c'est gratifiant, certes, mais il le vit dans une autre dimension.

«Une salle pleine, c'est quelqu'un qui vous fait confiance. Cela vous oblige à leur donner raison, à vous donner plus encore.»

mier disque d'or pour «Je suis malade», salle comble à l'Olympia le 12 février 1973; 70 000 spectateurs en vingt jours au palais des Congrès à Paris; 250 concerts par année. En 1978, il a été applaudi sur scène par plus de huit millions de Français, les ventes de ses albums dépassent les sept millions d'exemplaires. En 1979, ce sont 300 000 personnes en soixante-dix représentations qui vont le voir au Palais des Congrès.

Fresque musicale

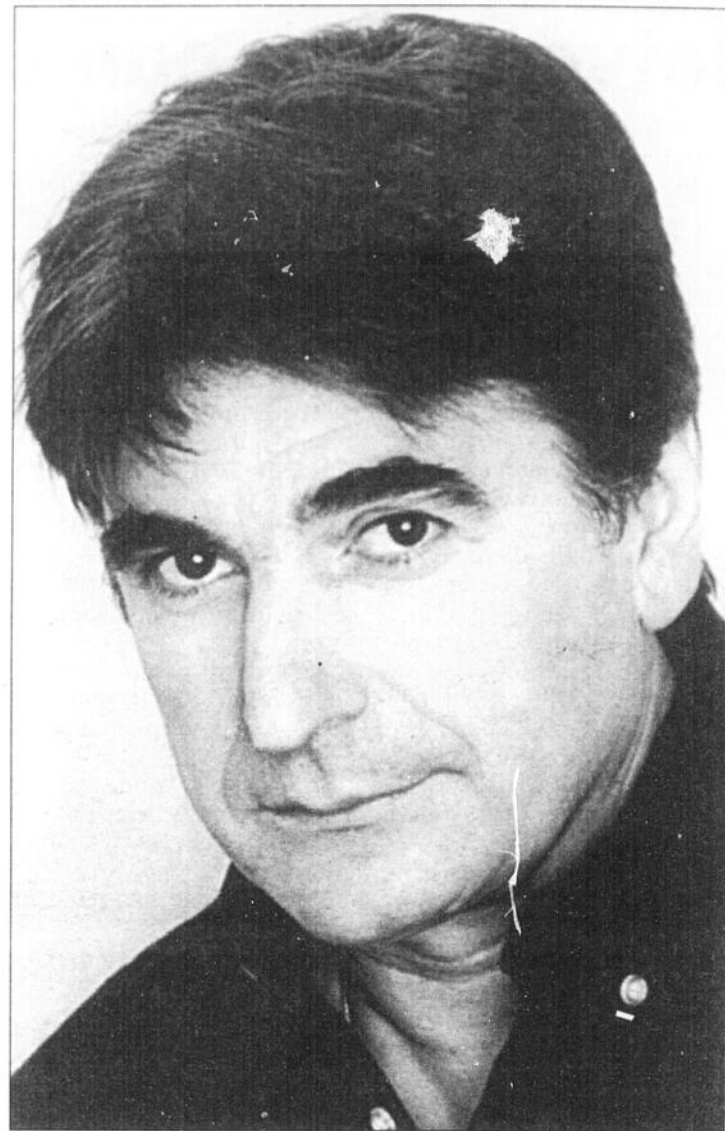
De 1982 à 1989, Serge Lama écrit la grande fresque musicale «Napoléon». Il admire le personnage et affectionne certains traits de cette époque. «J'ai ramené le personnage de Napoléon à moi, dit-il, parce qu'il s'agit d'une époque lyrique. Sans Napoléon, le romantisme n'aurait pas existé. Il m'a inspiré des chansons d'amour très lyriques, des chansons qui peuvent très bien sortir du contexte de «Napoléon».

Suite à cette grande aventure, Lama fait du théâtre. Il fait une tournée européenne dans la pièce «La Facture» de Françoise Dorin. Il joue «Toà» de Sacha Guitry. Et en septembre 1993, il devient le commissaire Papparel dans la télésérie policière «En garde à vue».

«C'est très salubre de faire des choses différentes. Il faut faire autre chose. C'est une évolution.»

Après Lama symphonique, étape qui s'est réalisée suite à la demande de l'Orchestre symphonique de Québec, il avait envie de faire justement autre chose. Être accompagné de trois musiciens, faire 35 villes différentes et offrir à son public des interprétations inédites de ses plus grands succès.

«Quand je suis revenu dans mon tour de chant, en 1995, après plus de huit ans d'interruption, j'ai redécouvert l'auteur si vous voulez, parce que depuis les années 1970, où je donnais 250 concerts par an, le chanteur avait complètement occulté celui qui écrivait des mots. D'une certaine manière je chante différemment, je chante plus en comédien. J'ai redécouvert mes chansons et je me suis aperçu que des fois je n'avais pas toujours très bien respecté la volonté... la destination des mots de l'auteur, la progression, la mise en situation. Par exemple «D'aventure en aventure» c'est une pièce de théâtre, c'est un monologue de



SERGE LAMA, en spectacle à Alma ce soir et à Chicoutimi demain soir.

collecte de sang

Héma-Québec invite les donneurs à la collecte de sang qui est parrainée par CKTV Radio-Canada et TQS Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dr Sarah Bouchard, chirurgienne

«S'il vous plaît, donnez du sang. On a besoin de vous tous les jours pour sauver des vies.»

Donnez du sang, une question de vie



ENDROIT:
Sous-sol
de l'église
Sainte-Thérèse
d'Arvida

DATES:
Lundi
31 janvier
et mardi
1er février 2000

OBJECTIF:
400 donneurs

HEURES:
14 h à 20 h 30
Sans interruption

Objectif: 400 donneurs

Sans interruption

Nous comptons sur votre générosité et votre collaboration



Merci à l'avance!

Donnez du sang, une question de vie



AUGMENTEZ VOS CRITÈRES, PAS VOS COÛTS.

CHRYSLER

le génie exprimé avec passion

NEON LE 2000



- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch • Transmission manuelle à cinq rapports • Roues de 15 po en aluminium • Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo/lecteur multi-CD intégré • Suspension indépendante aux quatre roues • Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

FINANCEMENT À L'ACHAT DE

0% ^{**} JUSQU'À
60 MOIS

OU LOCATION À
229\$⁺
PAR MOIS

Terme de 48 mois. Comptant initial de 2 400 \$.
Aucun dépôt de sécurité. **Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.** Ajoutez la transmission
automatique pour seulement 8 \$⁺ de plus par mois.

OPTIONS DE LOCATION
DE 48 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
229 \$	2 400 \$
249 \$	1 470 \$
281 \$	0 \$

CIRRUS LX 2000



- Moteur de 2,4 litres, DACT, 16 soupapes • Transmission automatique
- Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques
- Régulateur de vitesse • Glaces teintées • Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs

ACHAT À
19 679\$*

OU LOCATION À
279\$⁺
PAR MOIS

Terme de 36 mois. Comptant initial de 3 425 \$.
**Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.**

OPTIONS DE LOCATION
DE 36 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
279 \$	3 425 \$
329 \$	1 770 \$
381 \$	0 \$

INTREPID 2000



- Moteur V6 en aluminium de 2,7 litres, DACT, 24 soupapes, 200 ch
- Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et verrouillage électriques • Régulateur de vitesse • Suspension indépendante aux quatre roues • Radiocassette AM/FM stéréo

ACHAT À
22 519\$*

OU LOCATION À
329\$⁺
PAR MOIS

Terme de 36 mois. Comptant initial de 3 635 \$.
**Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.**

OPTIONS DE LOCATION
DE 36 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
329 \$	3 635 \$
389 \$	1 650 \$
439 \$	0 \$

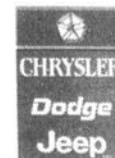
www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



† Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 ¢ le km. † Le premier versement sera exigé. Aucun dépôt de sécurité requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8 ¢ le km. †† Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. * Transport et taxe sur le climatiseur en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. ** Taux de financement de 0 % à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Neon 2000. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. *, †, ††, ** Tarifs mensuels et prix d'achat établis d'après la description des véhicules ci-dessus, soit la Neon 2000 21D + RDW + WJA, la Cirrus 2000 24B et l'Intrepid 2000 22C. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep du Québec





Nouveau canal spécialisé

Evasion diffuse des productions d'ici

MONTREAL (PC)-Plus de la moitié des 850 heures de programmation annuelle du canal spécialisé Évasion sont des productions canadiennes, majoritairement faites par une douzaine de maisons de production québécoises.

Cette nouvelle chaîne de télévision de langue française commençait ses activités à 18h, hier, à l'instar des chaînes Historia, Série plus et Canal Z.

Ces nouveaux produits sont offerts gratuitement jusqu'en avril aux abonnés du câble ou d'un service de télédistribution.

Par la suite, le bloc coûtera 3,49 \$ ou 3,99 \$ par mois, selon le distributeur, en sus de l'abonnement de base.

Pour connaître les positions, qui diffèrent selon les distributeurs, il vaut mieux consulter la publicité distribuée dans les centres urbains en fin de semaine.

La chaîne Évasion est consacrée au voyage, au tourisme et à l'aventure.

Ceux qui ont aimé les séries Travel, Travel, Travel with mom et Aqua Planet, par exemple, pourront dorénavant voir ces émissions en français.

Le président et chef de la direction du canal Évasion, Michel Chamberland, a indiqué hier en interview téléphonique qu'il avait jugé bon d'afficher plusieurs émissions portant sur le Québec.

«Les Québécois dépensent 60 pour cent de leur budget de vacances au Québec. On va leur présenter des paysages et des lieux du Québec.

«Il y a une série sur le ski alpin, les évasions romantiques et les grandes tables, les plaisirs champêtres, le Québec vu d'en haut, les évasions religieuses, les visites de quartiers et les évasions santé», a-t-il précisé.

M. Chamberland a en outre tenu à souligner qu'il n'y aura aucun publi-reportage, info-pub ou placement de produits moyennant rémunération, à l'intérieur des émissions.

«Personne ne paie pour être vu sur la chaîne à l'intérieur des émissions», a-t-il assuré.

Capsule d'informations

Autre particularité, chaque émission, qu'elle soit d'origine étrangère ou locale, sera suivie d'une capsule d'informations pratiques susceptibles d'aider ceux qui voudraient entreprendre le voyage dont il vient d'être question.

Cinq types de voyageurs ont été identifiés: l'oiseau migrateur, l'aventurier, le globe-trotter, le vacancier et le voyageur santé.

Pour le voyageur santé sont proposées les émissions Aventures en nord, A votre santé, Blanches montagnes, Golfs du monde, Le sport, un prétexte, L'hiver autrement, Passion motoneige et Tout le monde dehors.

Le globe-trotter se voit offrir Voyage gourmand, Visites de quartiers, Les plus grandes villes du monde, Le goût de chez nous, Deux jours en France et Cité partant.

A l'oiseau migrateur, on met à l'antenne Aéroport, D'églises en cathédrales, Le Québec vu d'en haut, Les coulisses de l'hôtel, On aura tout vu, Pignon sur roues et Prêt à partir.

A l'aventurier, on recommande Vidéo guide, On Tour, Les voies de l'aventure, Les plus grands voyages du monde et Cécile Dechambre. Aux vacanciers, on a réservé Aqua Planet, Carte postale de Floride, Croisières à la découverte du monde, Destinations, D'îles en îles, Évasion romantique, Odysseus, Plaisirs champêtres, Travel Travel, Vie de camp et Voyagez en famille.

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE MARDI & MERCREDI 4,50 \$ sauf jours fériés	
CINÉMAS ODYSSEE LES CINÉMAS CINÉ-ENTREPRISE 1401, Boul. TALBOT, CHICOUTIMI	CINÉMA IMPÉRIAL 1120, Boul. TALBOT, CHICOUTIMI
INFO-HORAIRE: 543-0055 pour les cinémas ODYSSEE & JONQUIÈRE SEM. du 31 janvier au 3 février	INFO-HORAIRE: 549-9022 SEM. du 31 janvier au 3 février
HISTOIRE DE JOUETS 2 (G) LUN. AU JEU.: 7:00 L'ÉNIGMATIQUE M. RIPLEY (13+) MATT DAMON LUN. AU JEU.: 9:00 CORPS ET ÂME (13+) W. HARRISON / A. BANDERAS LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30 PETIT STUART (G) LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:00 SUPERNOVA VF (13+) LUN. AU JEU.: 7:15 - 9:15 LA LIGNE VERTE (13+) TOM HANKS LUN. AU JEU.: 8:30 HURRICANE VF (13+) DENZEL WASHINGTON LUN. AU JEU.: 6:45 - 9:30 JEUNE FILLE INTERROMPUE (16+) LUN. AU JEU.: 6:45 - 9:15 LA FIN DES TEMPS (16+) A. SCHWARZENNEGER LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30	ANNA ET LE ROI (G) JODIE FOSTER LUN. AU JEU.: 6:30 - 9:30 LES ENFANTS DU SCIÈCLE (13+) LUN. AU JEU.: 6:15 - 9:15 L'INITIÉ (G) AL PACINO / RUSSELL CROWE LUN. AU JEU.: 8:00 LES ENFANTS DU MARAIS (G) J. VILLERET LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:20
CINÉMA JONQUIÈRE 2445 ST-DOMINIQUE	
HURRICANE VF (13+) DENZEL WASHINGTON LUN. AU JEU.: 6:45 - 9:30 LA LIGNE VERTE (13+) TOM HANKS LUN. AU JEU.: 8:30	
Vous pouvez maintenant déguster la délicieuse Pizza de Pizza Hut Au cinéma Odyssee.	



EN BREF

Libraire qui rationalise

SEATTLE (AP)-Le libraire Amazon.com a annoncé en fin de semaine des mises à pied. Pionnière du livre vendu par Internet, l'entreprise réduira ainsi de 150 personnes son effectif total, qui en compte environ 7500.

En 1999, Amazon.com avait embauché 5000 nouveaux employés et, fin décembre, son président et fondateur Jeff Bezos a été choisi homme de l'année par l'hebdomadaire Time.

A son menu original de livres, Amazon.com a ajouté une gamme de produits et services, son site est le septième plus fréquenté et le plus gros détaillant par Internet au monde, selon la maison Media Metrix. Mais la compagnie continue quand même de faire des déficits.


«CyberWorld»

LOS ANGELES (PC)-La compagnie torontoise Imax vient de s'associer à de grands studios afin d'amener vers sa technologie d'image en trois dimensions des personnages bien connus du dessin animé.

Il s'agit d'adapter des oeuvres produites par la filière traditionnelle à une nouvelle technologie, laquelle est à la base du prochain

long métrage «CyberWorld» qui doit sortir en octobre sur les écrans Imax. Les partenaires d'Imax sont entre autres 20th Century Fox, Sony et SKG Dreamworks.


Selon Bradley Wechsler et Richard Gelfond, patrons d'Imax, le récent «Fantasia 2000», de Disney, qui met au goût technologique du jour le classique de 1940, «a placé la barre très haute pour le cinéma d'animation et a même sorti le genre de son moule habituel».


Auditorium d'Alma

Labatt
Bleue

présente

Ce soir



SERGE LAMA

ALMA Le mardi 1^{er} février 2000 à 20 h
à l'Auditorium d'Alma

VISA

669-5135 • RÉSERVATECH • 549-3910

MasterCard

Vous pouvez aussi obtenir vos billets aux endroits suivants:
Alma • Pharmacie Brunet • Tabagie Gai-Lon-La

22 - LE QUOTIDIEN, le Mardi 1^{er} février 2000

HORAIRE DU 28 JANVIER AU 3 FÉVRIER !

CINÉMA COMPLEXE J. GAGNON ALMA

100 ST-JOSEPH SUD 668-0141

ANNA ET LE ROI LAISSEZ-PASSER REFUSÉS (G)
Tous les soirs: 18h45 - 21h25

L'HOMME BICENTENAIRE (G)
Tous les soirs: 18h50 - 21h25

HURRICANE (V.F.) LAISSEZ-PASSER REFUSÉS (13+)
Tous les soirs: 18h45 - 21h25

L'HOMME SUR LA LUNE (G)
Mar. & Jeu.: 19h00 - 21h30 Mercredi: 21h30

Visitez notre site internet: <http://www.cinema.ca>



Opti-Jeunesse

en chansons pour les jeunes de 7 à 25 ans

Des talents régionaux

du 31 janvier au 5 février 2000 à 18 h 30

Au Vio Rest-o-Rang

Parrainé par:

Le Club Optimiste de Laterrière

Président d'honneur:

M. Guy Parent

Directeur du Tourisme de Chicoutimi



INFORMATION:

Tél.: 678-1240 Ruth Gagnon /ou 678-2400 Louise Gagnon

progrès-dimanche



Club Optimistes Laterrière

QUOTIDIEN



CJPM

ALCAN



G.D. musique

VILLE DE LATERRIÈRE



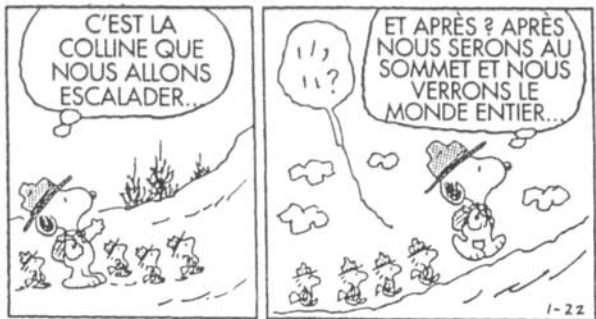
Ville de Laterrière

CFIX



ROCK détente 96.9 FM

PEANUT



BEN



PHILOMÈNE



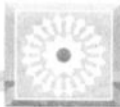
AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Les Nouvelles		Les 3 Mousquetaires		Saveurs de saison (9h56)	Liza (10h03)	La Vraie Vie / Saveurs de saison (11h55)		Les Nouvelles	Les Détecteurs...	Les Soeurs Reed	Expresso	Babar	Johnson... / Iris... (15h10)	Étoile / Rouli (15h45)	Tohu-bohu	Carmen Sandiego	Watatatow	Les Détecteurs...	
TQS	110%	Cardio, Tae Boxe	Les Fils à papa / Francis Reddy		Directement Louise	Pub		Les Pierrafeu	Le Grand Journal	Sexe et Confidences	Cinéma / IMPASSE (6) avec Geneviève Bujold, Graham Greene					Pokémon	Les Simpson	Le Grand Journal		
CJPM	Salut, bonjour! (8h00)		Bla Bla Bla / Jacques Duchesneau		Maman Dion	Les Saisons de Clodine	Aimer	La Vie au... / TVA (11h45)	Le TVA (11h58)	TVA en direct	Boutique TVA	Les Feux de l'amour	Top Modèles	Claire Lamarche / J'ai gelé mes émotions	Les Mordus / Dany Turcotte, Marie Tifo					
TQc	Teletub-bies	David le gnome	Destinos		Introduction à la gérontologie	La Littérature québécoise depuis 1960	Hartley, coeurs à vif	Improvisimo	D.	Québec School Television	Chasseurs d'idées / Les goûts se discutent-ils?	Hartley, coeurs à vif	Teletub-bies	Corne-muse						

VOTRE SOIRÉE

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

MARDI 1 février	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Les Nouvelles	Les Espiègles	Virginie	Moi et l'Autre	Terre de passions (4/4)		Enjeux / Les bêtes et le mal des mots; à un poil de la perfection		Les Nouvelles		Cinéma / AU NOM DE L'AMITIÉ (5) avec Clive Owen, Joshua Lucas		
TQS	Le Grand Journal (17h00)	Flash / Richard Séguin	Une fois c't'un gars	Les Pires Chauffards au monde	Sports en folie	Métier policier	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences	
CJPM	Le TVA	Piment fort / F. Léveillé	Un monde de fous	Le bonheur est dans la télé	Histoires de filles	Km/h	Rue L'Espérance	Le TVA	Le Poinç J / Michel Côté, Rémy Girard, Normand Chouinard	TVA Sports / Loteries (23h52)	Pub (23h58)		
TQc	Macaroni tout garni	Improvisimo	Les Choix de Sophie	Cultivé et bien élevé	Cinéma / LE SOLEIL SE LÈVE EN RETARD (4) avec Rita Lafontaine, Yvon Deschamps				Dream on	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé		
TV5	Des chiffres et des lettres	Les Idées Lumière	Journal FR2	La Carte aux trésors	Clip postal (21h15)	Temps présent / Mérite, le salaire de la peur (21h45)	Journal belge	Journal suisse	Soir 3	Journal TV5 / Football (0h15)			
CANAL D	Contact Animal / Aleskia, le désert de l'Arctique	Les Colères du ciel / Les Cavaliers de la tempête	Carnets de vol / Hélicoptères contre criminels	Biographies / Sir William Price	Kojak	Cinéma / LE SECRET DE LA PLANÈTE DES SINGES (5) avec James Franciscus, Linda Harrison							
RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Le Marché sauvage / Les Vigiles	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	Le Canada aujourd'hui	Le Canada aujourd'hui	Le Téléjournal et Le Point			
RDS	Omnium de quilles (17h30)	Sports 30 Mag	Hockey / Bruins - Sénateurs	Sports 30 Mag	Sports 30 Mag	Sports 30 Mag	Sports 30 Mag - Dernière Édition	Québec Courses	Tennis / Finale - Hommes				
S.E.	Bonanno: l'histoire d'un parrain (16h40)		Donne-moi des ailes (19h15)		Un plan simple			Le Garçon Boucher (23h05)					
CBJET	NewsWatch	The Olympians: ...Canadian Heroes	Pit Pony	Market Place	Venture	Life & Times	The National / CBC News	The National Update	News	Karaoke (4/4)			
CFCF	Pulse	Access Hollywood	Becker	Just Shoot me	Ladies Man	Will & Grace	Just Shoot me	The West Wing	CTV News	Pulse Tonight / Sports Night (23h45)	Jag		
WVNY	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Who Wants to be a Millionaire?	Dharma & Greg	Sports Night	NYPD Blue	News	Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)		
WCAX	News	CBS News	Entertainment Tonight	JAG	60 Minutes II	Judging Amy	The Late Show with David Letterman (23h35)						
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Just Shoot me	3rd Rock from the Sun	Will & Grace	Veronica's Closet	Dateline NBC	The Tonight Show (23h35)			
WCFE	BBC News	Nightly Business	Newshour	Masterpiece Theatre / Bramwell (4/4)	Paul Robeson: Here I Stand			BBC World News	Charlie Rose				
FOX	Caroline in the City	Home Improvement	Drew Carey	3rd Rock from the Sun	That '70s Show	Party of Five	Buffy the Vampire Slayer	Drew Carey	Star Trek: Voyager				
TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Classic's Boxing / Mike Tyson	Boxing / Shane Mosley - Willy Wise			Off the Record	Sportsdesk	Wrestling: WCW Nitro			
SPNET	SportsCentral	Rewind	Goin' Deep	Billiards / 1999 World Professional Pool Championships			SportsCentral	Snowboarding / World Cup	Last Word with Jim Rome				
DISC.	How'd they do that?	@discovery.ca	Wild Discovery: Staying Alive: Lethal Loners	Forbidden Places: Food			Discover Magazine: Air Disaster	@discovery.ca	Wild Discovery / Staying Alive				
VIE	L'Hôpital des enfants	Les Copines d'abord	Sortie gaie	Vivre à deux	Cinéma / UN SI BEL ORAGE (4) avec Jean-Philippe Ecoffey, Christopher Thompson			Table ronde	Les Copines d'abord	Allô docteur	Miniséries		
GLOBAL	Global News	First National News	The New Addams Family	Entertainment Tonight	That '70s Show	3rd Rock from the Sun	Dharma and Greg	Frasier	NYPD Blue	Outer Limits	All in the Family		



DÉTENTE

BRIDGE

Jean-François Boucher

NO 714

UN CINQ DE TROP!

Les cartes importantes au bridge sont souvent les gros honneurs. Quelque fois les cartes intermédiaires sont également en évidence. Aujourd'hui, le problème du déclarant c'est un petit cinq qui a le malheur d'être encore trop gros...

Est-Ouest vulnérables
Sud donneur

NORD
♠ 5 4 3 2
♥ V 3
♦ 4 3
♣ A R D 3 2

SUD
♠ R D
♥ A R 2
♦ A V 10 2
♣ 8 7 6 5

QUEST NORD EST SUD
— — — 1 SA
Passe 2 ♣ Passe 2 ♦
Passe 3 SA Ts passent

Quest entame du sept de pique. Est prend de l'As et retourne la couleur en jouant le Dix. Quel est vote plan de jeu, les piques sont 5-2 et les trèfles 3-1?

Votre première impression est certainement de vous dire « Ou est le problème? Il y a neuf levées de tête! ». Peut-être bien que les neuf plus nécessaires à la réalisation du contrat sont sur la table, mais encore faut-il pouvoir les encaisser. Si vous regardez attentivement les trèfles, vous verrez que la couleur est bloquée, sans aucune entrée extérieure au mort. Mettez le cinq de trèfle en Nord et le quatre en Sud et il n'y aurait pas de problème. Comment maintenant pouvez-vous gagner la manche? Il suffit de jouer deux tours de trèfles et de simplement rejouer pique du mort en défaussant l'encombrant cinq de trèfle de sa main. Ouest peut bien encaisser deux autres piques, mais la défense ne fera toujours que quatre plis à pique. Les neuf levées sont maintenant disponibles. Il faut toutefois prendre garde de ne pas jouer plus de deux tours de trèfle, car il est important de se garder une communication avec le mort.

♠ 5 4 3 2
♥ V 3
♦ 4 3
♣ A R D 3 2
♠ V 9 8 7 6
♥ 10 7 6 4
♦ R D 7
♣ 10
N
O E
S
♠ A 10
♥ D 9 8 5
♦ 9 8 6 5
♣ V 9 4

C'est souvent l'imagination qui vous aidera à résoudre les problèmes de déblocage.

TÉLÉROMANS

MARDI 01 FÉVRIER
12h00

CF — RADIO ENFER 846884 Voir lundi 16h30.

16h30
CF — RADIO ENFER 567772 LA SOIRÉE MÉRITAS. On en est aux dernières journées d'école et la direction a organisé, comme à chaque année, une soirée Méritas.

17h00
CKTV — WATATATOW 20371 LA CHUTE. Colin exige de Maggie qu'elle lui remette l'argent qu'elle lui doit. Celle-ci vole une partie de la somme à Benjamin et, pour le reste, s'adresse à William. En plus des appels anonymes, Sophie reçoit des menaces de Domingo. William surprend un voleur au Spot et se fait aggraver.

19h00
CKTV — VIRGINIE 17807 Virginie offre son soutien à Marilyn dont la santé est précaire. La jeune fille se montre toutefois peu réceptive et semble accepter son sort avec résignation. Marc et Julien vont prendre un verre ensemble. Kim se doute que Marilyn lui cache quelque chose d'important et l'incite à lui livrer son secret. ATTENTION: en raison d'un conflit de travail avec les techniciens de Radio-Canada, cette émission est inscrite sous réserves.

20h00
CJPM -CFER — HISTOIRES DE FILLES 6081 LE BAISER FATAL avec Marie-Chantal Perron, Mario Jean. - Ça ne va pas bien entre Marie-Jo et Coco. Elle se sent délaissée, abandonnée. Une lumière va venir éclairer sa vie: Eric Lapointe en personne.

20h30
CJPM -CFER — KM/H 2888 GUERRE ET PAIX avec Michel Barrette, Gildor Roy. - Denis défie l'autorité de Roxanne, elle le congédie! Sylvie cherche à le faire revenir la tête haute.

21h00
CJPM -CFER — RUE L'ESPÉRANCE 64197 LA LACHETÉ avec Myriam Poirier, Nathalie Gascon. - C'est ensemble qu'Isabelle et Sophie accueillent Jean-Denis pour son retour à Montréal. Pris à partie par ses deux filles lors d'un véritable interrogatoire, il s'enfoncera un peu plus dans le mensonge. En congé de son tournage dans Charlevoix, Benoit fera également un retour rue l'Espérance. (1h)

CINÉ-TÉLÉ

MARDI 01 FÉVRIER
12h00

CF — RADIO ENFER 846884 Voir lundi 16h30.

16h30
CF — RADIO ENFER 567772 LA SOIRÉE MÉRITAS. On en est aux dernières journées d'école et la direction a organisé, comme à chaque année, une soirée Méritas.

17h00
CKTV — WATATATOW 20371 LA CHUTE. Colin exige de Maggie qu'elle lui remette l'argent qu'elle lui doit. Celle-ci vole une partie de la somme à Benjamin et, pour le reste, s'adresse à William. En plus des appels anonymes, Sophie reçoit des menaces de Domingo. William surprend un voleur au Spot et se fait aggraver.

19h00
CKTV — VIRGINIE 17807 Virginie offre son soutien à Marilyn dont la santé est précaire. La jeune fille se montre toutefois peu réceptive et semble accepter son sort avec résignation. Marc et Julien vont prendre un verre ensemble. Kim se doute que Marilyn lui cache quelque chose d'important et l'incite à lui livrer son secret.

ATTENTION: en raison d'un conflit de travail avec les techniciens de Radio-Canada, cette émission est inscrite sous réserves.

20h00
CJPM -CFER — HISTOIRES DE FILLES 6081 LE BAISER FATAL avec Marie-Chantal Perron, Mario Jean. - Ça ne va pas bien entre Marie-Jo et Coco. Elle se sent délaissée, abandonnée. Une lumière va venir éclairer sa vie: Eric Lapointe en personne.

20h30
CJPM -CFER — KM/H 2888 GUERRE ET PAIX avec Michel Barrette, Gildor Roy. - Denis défie l'autorité de Roxanne, elle le congédie! Sylvie cherche à le faire revenir la tête haute.

21h00
CJPM -CFER — RUE L'ESPÉRANCE 64197 LA LACHETÉ avec Myriam Poirier, Nathalie Gascon. - C'est ensemble qu'Isabelle et Sophie accueillent Jean-Denis pour son retour à Montréal. Pris à partie par ses deux filles lors d'un véritable interrogatoire, il s'enfoncera un peu plus dans le mensonge. En congé de son tournage dans Charlevoix, Benoit fera également un retour rue l'Espérance. (1h)

MOTS CROISÉS

NO 828

HORIZONTALEMENT

- Action de mettre sur pied de guerre les forces militaires d'un pays.
- Philosophe grec - Deux.
- Agave du Mexique - Tête.
- De là - Brillent d'un vif éclat.
- Partie centrale de la Terre - Radon - Erbium.
- Pron. pers. - Holmium - Manie.
- Avaler gloutonnement - Lettre grecque.
- Petite crêpe de riz fourrée - Des singes.
- Temple en forme de pyramide tronquée, chez les Aztèques - Obtenus.
- Qui a du chagrin (f.) - Il est vorace.
- Sentiment d'amitié.
- Entre le bleu et le vert - Qui a une pente raide.

VERTICALEMENT

- Zizanie.
- Jugement émis sur un sujet - Affl. de la Seine.

SOLUTION DU PROBLÈME 827

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
S	A	S	S	E	N	A	G	E	T	C	
C	U	P	U	L	I	F	E	R	E	H	
A	C	E	R	A	F	L	I	R	T	A	
P	U	C	E	S	E	O	N	R	I		
U	N	I	T	I	C	S	B	O	N		
L	M	A	I	N	T	E	N	A	N	T	
A	R	E	I	Q	U	E	O	T	E	R	
I	O	N	U	T	O	U	T	E			
R	U	S	E	I	G	N	E	U	R		
E	C	O	T	L	E	R	O	S			
H	U	E	R	E	N	T	E	M	U		
F	I	R	M	E	T	I	S	S	E	S	

- Gris - Parfaire avec soin, minutie.
- Fils de Dédale - Réprimandes.
- Alouette - Un crustacé.
- Iridium - Ope - Ch.-l. de c. du Cher.
- Sélénium - Indium - Meurtries, en parlant de pommes.
- Chlore - Gamin de Paris - Scandium.
- On y met des sous - Tenta.
- Berge - Vaporeux.
- Frottée d'huile - Venette.
- Dément - Coulé.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HOROSCOPE

MARDI, LE 1 FÉVRIER 2000

Bélier: du 21 mars au 20 avril

Prenez le temps d'entendre les deux versions de l'histoire qu'on vous raconte aujourd'hui. On ne le vous demande pas ouvertement mais on souhaite que vous donniez une manière de jugement sur cette question. Vous ne voulez pas vraiment vous en mêler mais vous êtes presque forcé de le faire. Mettez-y toute votre attention et votre capacité de jugement.

Taureau: du 21 avril au 20 mai

La réflexion et le goût de l'analyse n'étant pas votre fort ces jours-ci, vous acceptez sans aucune difficulté la proposition qu'on vous fait, avec une belle spontanéité. Vous n'avez pas tort de vous décidez si vite. Cette proposition de sortie, de loisir, vous éloignera des sentiers battus. Cela tombe bien, vous avez besoin de nouvelles expériences pouvant tonifier votre vie.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin

Vous recevez un message d'une personne éloignée et cela change la tournure de votre journée qui s'annonçait terne, ennuyante. Cette personne vous communique son optimisme et son humour. Elle vous fait comprendre que vous pouvez dépasser l'immédiat et trouver l'inspiration, la bonne humeur ainsi que la paix de l'esprit, dénuée non négligeable. Le meilleur médecin est la marmite.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet

C'est le moment idéal pour faire passer votre message et étendre votre influence, au travail ou dans une activité sociale. Affichez vos opinions, exprimez-vous devant le plus grand nombre de personnes possible. Vous saurez le résultat que vous obtiendrez. Le méchant de votre entourage est comme les mouches qui ne s'arrêtent qu'aux plaies. Trop de sel gâte le repas.

Lion: du 23 juillet au 23 août

Prenez l'initiative d'offrir votre amitié à une personne que vous côtoyez depuis quelque temps et qui vous attire par sa bonté et sa droiture. Dans un même élan, agissez dans différents domaines aujourd'hui en transformant quelques petits rêves en réalité. Tout se fait très facilement, comme par magie. En amour, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Vierge: du 24 août au 22 septembre

On vous propose un rôle de chef et cela vous surprend. Vous soupçonnez certaines personnes plus aptes que vous à jouer ce rôle, de vouloir se soustraire aux responsabilités supplémentaires qui l'accompagnent. Vous serez prêt, à court terme, à faire ce qu'on vous propose. Il vaut mieux faire envie que pitié, n'est-ce pas!

Balance: du 23 septembre au 23 octobre

Laissez de côté les corvées routinières et concentrez-vous sur l'élaboration de projets nouveaux. En peu de temps, les idées nouvelles vous trotteront dans la tête. Il

suffit d'écrire un peu, de rédiger quelques notes, un début de plan. Un coup de téléphone à un ami ou un associé pourrait tout déclencher et faire rapidement démarrer votre projet. A la maison, ne remets pas au lendemain ce que tu peux faire aujourd'hui.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre

Vous vous repliez sur vous-même aujourd'hui. Vous baignez dans une atmosphère de mélancolie et de nostalgie. Vous êtes probablement trop émotif pour vous sentir pleinement à l'aise avec votre entourage quotidien, au travail plus particulièrement. Prenez-vous un peu en pitié mais pas trop. Vivez cet état d'âme pour lui-même sans prendre trop au sérieux les considérations qui viennent sur vous, les autres et l'existence en général.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre

Pour ceux qui ont des enfants, les résultats scolaires de ces derniers ne vous satisfont pas. Il sera bon de parler avec leurs professeurs de façon à pouvoir décider ensemble de la meilleure conduite à avoir dans ces cas-là. En ce qui vous concerne, tournez-vous sans hésitation vers des personnes d'expérience ou haut placées, elles peuvent influencer votre carrière dans le bons sens.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier

L'amour revêt un éclat particulier ces jours-ci. Votre séduction attire des personnes dignes d'attention. Vous débutez une période propice à la rencontre de votre idéal amoureux. Les célibataires ont envie de fonder un foyer durable. Laissez tomber votre timidité, vous devez exprimer vos sentiments à une personne qui vous attire. Votre audace sera récompensée. Une proposition de voyage est dans l'air.

Verseau: du 21 janvier au 19 février

Si vous vivez en couple, votre jalousie provoque inévitablement aujourd'hui des scènes regrettables. Vous croyez depuis longtemps qu'on ne doit pas considérer son conjoint comme sa propriété, mais en ce moment vous faites le contraire de ce que vous affirmez. Pour éviter une rupture, il serait bon de vous isoler, durant de courtes périodes, pour prendre du recul. Cela vous permettra de mieux vous retrouver après. Votre relation a besoin d'air.

Poissons: du 20 février au 20 mars

Vous avez en vous des réserves d'énergie qui aident à affronter les obstacles. Vous sentez aussi mieux que jamais les ambiances et les pensées des autres grâce à votre perception plus aiguë et plus développée. Tout cela mis ensemble fait en sorte que vous pouvez accéder à des possibilités nouvelles. Vous en n'êtes conscient aujourd'hui plus que jamais. Vos relations professionnelles jouent de leur côté un rôle non négligeable. Vous vous sentez épaulé.

MOT MYSTÈRE

NO 3408

7 LETTRES — LA DOUANE

aller	drogue	interdit	permis	taxe
arrivé	droit		plainte	temps
avion		légal	plante	total
	emporte	loin	prévu	valise
bagage			prime	vaste
	fin	mention	prix	versé
carte	fouillé	mesure	rapide	visa
clos	frais	monde	reçu	voiture
coût		ordre	route	voyage
déclarer				
demande	identifié	papier	saisie	
détecter	inspecter	pays	signé	
douane	interdire	perçu		

Solution du problème précédent: manigance

I	D	E	N	T	I	F	I	E	I	S	I	A	S	C
E	N	E	I	P	O	R	L	A	G	E	L	C	L	A
R	T	O	C	U	R	A	S	P	E	L	T	O	B	R
I	R	N	I	L	X	I	R	P	E	X	S	U	E	T
D	N	L	A	T	A	S	M	R	M	R	A	T	O	E
R	L	T	L	L	N	R	D	E	T	E	C	T	E	R
E	O	V	E	O	P	E	E	O	G	E	T	U	I	D
T	E	D	I	R	I	E	M	R	P	A	P	I	E	R
N	N	V	E	S	D	N	R	S	E	N	G	I	S	O
I	A	V	E	M	A	I	N	M	V	D	E	A	R	G
A	U	P	O	R	A	I	T	H	I	E	I	D	B	U
L	O	N	R	Y	U	N	S	A	S	S	R	P	I	E
P	D	I	S	E	A	S	D	T	Y	E	T	S	A	V
E	V	N	I	F	V	G	E	E	A	O	U	C	E	R
E	S	I	L	A	V	U	E	M	P	O	R	T	E	N

Pas d'effet négatif

L'industrie des pâtes et papiers bénéficie de l'arrivée d'Internet

MONTREAL (PC) — Jusqu'ici, l'avènement des technologies de l'information et du commerce électronique n'a pas causé de préjudices à l'industrie des pâtes et papiers, bien au contraire.

«L'effet net est positif, et va continuer à le demeurer», a soutenu hier le vice-président à l'économique et aux statistiques de l'Association canadienne des pâtes et papiers, M. Kevin McElhatton, alors qu'il faisait le point sur les résultats financiers de l'industrie en 1999 et les prévisions pour 2000, dans le cadre de la Semaine internationale du papier.

M. McElhatton a expliqué qu'en général, le commerce électronique de détail faisait augmenter la demande de papier et de carton d'emballage. «Il faut plus de matériel d'emballage pour envoyer des livres à une cinquantaine de clients différents que pour envoyer une boîte contenant cinquante livres à une seule librairie», a-t-il expliqué.

Il a ajouté que les entreprises de technologie de l'information faisaient beaucoup de publicité dans les journaux, ce qui était favorable à la consommation de papier journal.

Il a indiqué que l'avènement de l'Internet aurait pu affecter

négativement le nombre d'annonces classées dans les journaux.

Toutefois, beaucoup de journaux ont pris les devants: ils ont créé leur propre site Internet et ont offert de faire paraître les annonces classées de leurs clients à la fois dans leurs pages et sur leur site.

La présidente et chef de la direction de l'Association canadienne des pâtes et papiers, Mme Lise Lachapelle, ne s'est pas inquiétée outre mesure de l'effet de l'Internet sur les habitudes de lecture des journaux.

«Selon une étude, les gens lisent moins les journaux lorsqu'ils passent plus de 20 heures sur l'Internet par semaine, a-t-elle déclaré. Or, il n'y a que 20 pour cent des internautes qui passent plus de 20 heures en ligne par semaine.»

«Nous ne voyons pas cela comme une menace majeure», a-t-elle déclaré.

Résultats financiers

Mme Lachapelle a déclaré que les résultats financiers globaux de l'industrie canadienne des pâtes et papiers s'étaient améliorés en 1999, après une décennie plutôt décevante.

Les prix des différentes catégories de produits, qui avaient atteint un creux au 4^e trimestre

de 1998, n'ont cessé de s'améliorer au cours de l'année.

Les prix moyens en 1999 sont quand même demeurés inférieurs de cinq pour cent aux prix de 1998.

Les expéditions de l'industrie canadienne ont atteint 31 millions de tonnes en 1999, soit une augmentation de neuf pour cent par rapport à l'année précédente.

Les bénéfices ont doublé, passant de 304 millions \$ à 600 millions \$.

Mme Lachapelle a cependant déclaré que ces bénéfices n'étaient pas satisfaisants, puisqu'ils ne représentent que quatre pour cent du capital utilisé de plus de 32 milliards \$. Elle a rappelé qu'en 1995, l'industrie canadienne avait enregistré des bénéfices de 4,5 milliards \$.

Mme Lachapelle a déclaré que le rendement financier de l'industrie devrait s'améliorer en 2000, si les conditions se maintiennent.

M. McElhatton a notamment prévu une augmentation de 1,8 pour cent des expéditions en 2000. Si les expéditions de papier journal et les exportations de pâte devaient demeurer à peu près stables, les expéditions de papiers d'impression et d'écriture devraient augmenter de 5,5 pour cent. Les expéditions de produits d'emballage devraient croître de 1,2 pour cent.

Les expéditions vers les États-Unis devraient connaître l'augmentation la plus forte, avec 2,8 pour cent. Les expéditions au Canada devraient augmenter de 1,8 pour cent, alors que les expéditions outre-mer devraient demeurer stables.

La Banque Royale achète Ernst & Young Trust Company

TORONTO (PC) — La Banque Royale poursuit son expansion dans le domaine de la gestion du patrimoine privé, en se portant acquéreur de la firme Ernst & Young Trust Company, située dans les îles Anglo-Normandes.

Ernst & Young Trust Company compte environ 4000 clients de fiducie établis pour la plupart au Royaume-Uni, ailleurs en Europe ou en Afrique du Sud, et elle gère un actif évalué à 14 milliards \$, composé de liquidités, de titres négociables et d'autres éléments d'actif.

Cette acquisition fait de la Banque Royale l'une des sociétés de fiducie internationale parmi les plus importantes dans les îles Anglo-Normandes, et confirme sa position parmi les grands gestionnaires de patrimoine privé dans le monde.

Tous les 265 employés de Ernst & Young Trust Company deviendront employés du Groupe financier Banque Royale à Jersey, y compris les 17 partenaires de Ernst & Young, spécialisés en fiducie, imposition et gestion du patrimoine à l'échelle internationale. Les détails financiers de la transaction n'ont pas été divulgués.

«Notre plan dynamique axé sur une croissance continue prévoit d'autres acquisitions sur des mar-

chés clés aux États-Unis, au Royaume-Uni, sur le continent européen et en Asie», a déclaré Michael Lagopoulos, chef de la gestion privée globale de la Banque Royale.

COUP D'OEIL

NEW YORK

Dow Jones 10 940.53 +201.66
Volume 191 875 700

TORONTO

TSE 300 8481.10 +90.70
TSE 100 523.34 +6.94
TSE 35 474.99 +4.93

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

BCE Inc. 147.25 +5.15
Imasco Ltd 41.60 +20
Biochem Pharma 40.00 +3.90
Nortel Networks Corp. 137.10 +6.35
Celestica Inc. 58.55 +3.30

Or 283.10 +30

VALEURS D'INTÉRÊT LOCAL

Abitibi-Consolidated 18.15 +15
Alcan Aluminium 56.00 -20
Alliance Forêt 17.50 +70
Amisk 2.49 +09
BCE Inc. 147.25 +5.15
Ban. Nationale 17.45 +15
Cascades Inc. 9.35 +15
Donohue CI-A 28.90 -10
Groupe CGI Inc. 25.75 +60
Jean Coutu Grp CI-A 30.50 +25
Métro-Rich. 17.00 -05
Loblaws 32.35 +30
LGS Groupe Inc. 8.95 +35

\$ U.S. 1.4455 -0026
\$ CDN .6915 +0020

Taux de conversion 1.4444

EN COLLABORATION AVEC
FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE

L'acquisition d'une entreprise - Un processus à planifier



M. Luc Simard, C.A.
Samson Bélair/Deloitte Touche

Dans une économie où toute entreprise doit nécessairement progresser pour assurer sa survie, des solutions comme le développement interne, la création d'une coentreprise ou une fusion font partie des alternatives disponibles pour augmenter le volume d'affaires et le bénéfice. Dans les scénarios possibles d'expansion, l'acquisition d'une autre entreprise peut s'avérer le meilleur choix pour rencontrer les objectifs de croissance visés. Cependant, la démarche d'acquisition d'une entreprise doit s'inscrire dans un processus bien planifié comportant les étapes suivantes:

1. Autoévaluation de sa propre entreprise

Une bonne stratégie commence d'abord par une autoévaluation de son entreprise visant à identifier clairement les forces et les faiblesses dans les domaines clés: ressources financières, ressources humaines, produits, marché et capacité de gestion. La mise en relief des éléments forts et fiables servira de guide pour trouver une entreprise avec les qualités complémentaires.

2. Établissement des critères d'acquisition

Les secteurs d'activité visés, le profil des cibles recherchées quant à la taille, l'emplacement, la rentabilité, le taux de croissance, les produits et la gestion sont importants.

Le niveau d'augmentation des ventes projeté, le rendement minimum des capitaux propres, le ratio d'endettement, le % de pénétration du marché, l'expertise de la direction sont entre autres des critères à établir avant de commencer la recherche comme telle.

3. Recherche et choix des cibles

Que ce soit à l'aide de sources internes ou externes, la recherche doit pointer les entreprises potentielles les plus acceptables en fonction des critères de sélection établis. Une fois les renseignements disponibles recueillis, une préévaluation des entreprises candidates choisies et des répercussions de leur acquisition va mettre en relief les cibles méritant d'être retenues.

4. Approche préliminaire avec les cibles retenues

Le contact initial avec les cibles retenues doit permettre de juger de la capacité de gestion acceptable, de leur compatibilité avec l'acheteur et d'apprécier les ressources humaines en présence.

À cette étape, il faut démontrer de part et d'autre, un intérêt à poursuivre les discussions. Si des restrictions sont formulées par ces cibles, il faudra en tenir compte et une réaction amicale plutôt qu'hostile sera déterminante sur les chances de succès des pourparlers visant une transaction.

5. Évaluation des cibles retenues

Avec les renseignements additionnels obtenus, les cibles qui nous intéressent font l'objet d'une nouvelle évaluation, toujours en fonction des critères établis. Les répercussions de l'acquisition sont clairement identifiées en approfondissant les analyses préliminaires. Les cibles les plus compatibles ressortent de cet exercice.

6. Choix de la cible favorisée pour le suivi

La poursuite des analyses favorisera un (ou des) entreprise(s) que l'on avisera du désir d'aller de l'avant. Avant de continuer, pour protéger les deux parties, on pourra rédiger une lettre d'intention.

À ce stade, la préparation de l'acquisition est terminée mais, il reste beaucoup à faire pour réaliser la transaction et ensuite voir à son intégration avec l'acquéreur.

Les enjeux et la complexité des situations requièrent à chacune des étapes l'accompagnement des gestionnaires par des spécialistes qui les conseillent et voient à préparer les analyses et étudier toutes les facettes de la démarche. Ainsi, on diminue les risques inhérents à une opération mal planifiée ou incomplète et on se donne toutes les chances de réaliser une transaction réussie et profitable.

Vos conseillers en affaires au Saguenay - Lac-Saint-Jean

- Alma
- Chicoutimi
- Dolbeau
- Jonquière
- La Baie
- Normandin
- Roberval
- Saint-Félicien

Samson Bélair
Deloitte &
Touche



Comptables agréés
et conseillers en management

DES CONSEILLÈRES
PROFESSIONNELLES
À VOTRE SERVICE



ANN



BRIGITTE



COLOMBE



DANIELLE



ELIANE



JACINTHE



JOHANNE



LOUISETTE



MARTINE



NANCY



SANDRA

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES	Campeurs à vendre.....307	Antiquités.....705
COMMERCIAUX100	Fourgonnettes.....308	Bois de chauffage.....706
Bâtisses commerciales.....101	Machinerie.....309	Coin du bébé.....707
Blocs appartements.....102	Motomarine à vendre.....310	Demandé.....708
Bureaux à louer.....103	Motoneiges à vendre.....311	Divers.....709
Commerces à vendre.....104	Motos à vendre.....312	Équipement de bureau.....710
Commerces à louer.....105	Motos 3 et 4 roues.....313	Équipement de commerce.....711
Entrepôts à louer.....106	Pièces et accessoires.....314	Esotérisme.....712
Fermes.....107	Remorques à vendre.....315	Marché aux puces.....713
Garages.....108	Souffleuses à vendre.....316	Matériaux de construction.....714
Locaux à louer.....109	Tracteurs à vendre.....317	Poêle à bois.....715
Terrains commerciaux.....110	Véhicules divers.....318	Réceptions.....716
HABITATIONS	EMPLOI400	Santé.....717
RÉSIDENTIELLES200	Gardien(ne) demandé(e).....401	Vêtements.....718
A partager.....201	Personnel demandé.....402	Ventes de garage.....719
À vendre ou à louer.....202	FORMATION450	SPORTS / LOISIRS800
Chalets à vendre.....203	Enseignement / cours.....451	Articles de sport.....801
Chalets à louer.....204	OCCASIONS	Bicyclettes.....802
Chambres à louer.....205	D'AFFAIRES500	Camping.....803
Condominiums à vendre.....206	Finances.....501	Chasse et pêche.....804
Condominiums à louer.....207	Occasions d'affaires.....502	Musique et accessoires.....805
Logements à louer.....208	SERVICES	Ordinateurs et jeux.....806
Maisons à vendre.....209	PROFESSIONNELS600	Photos et vidéos.....807
Maisons à louer.....210	Construction / rénovation.....601	Piscines et acc.....808
Maisons mobiles à vendre.....211	Impôt.....602	Roulottes à vendre.....809
Maisons mobiles à louer.....212	Massage.....603	Roulottes à louer.....810
VÉHICULES300	Offres de service.....604	Vacances / voyages.....811
Terrains à vendre.....301	Services de garde.....605	AVIS900
Abris d'auto.....302	MARCHANDISES	Activités diverses.....901
Autos à vendre.....303	ET SERVICES700	Agences de rencontres.....902
Avions à vendre.....304	A donner.....701	Messages personnels.....903
Bateaux à vendre.....305	À vendre ou à échanger.....702	Perdu ou retrouvé.....904
Camions à vendre.....306	Amusement.....703	Recherche.....905
Camions 4X4.....306	Animaux.....704	

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

POUR NOUS REJOINDRE:

545-4014

SAGUENAY

• 668-4506 ALMA et les environs

• 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

COURRIEL: classees@lequotidien.com

INTERNET
POUR SEULEMENT 2\$

● Votre annonce du Quotidien aura la même durée sur Internet. ●
● Votre annonce du Progrès-Dimanche sera placée 3 jours sur Internet (lundi, mardi et mercredi).

www.lequotidien.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLETE?** Des la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

Le QUOTIDIEN
10 mots ou moins
1 jour..... 7,40 \$
2 jours..... 9,00 \$
3 jours..... 10,60 \$
4 jours..... 12,20 \$
5 jours..... 13,80 \$
6 jours..... 15,40 \$

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins
9,65 \$

Mots additionnels:
0,42 \$ mot/par semaine

● Lettrage majuscule
● Caractères gras
● Encadrement
● Titre centré
3,00 \$ par semaine /par option

● AVEC PHOTO:
6,50 \$ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation.
Acceptons les chèques, cartes de crédit.



100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

4 BATISSES usagées avec structure d'acier, dimension: 35x70x16' de haut, avec toile non isolée. Tel: 698-2222.

JONQUIERE Parc Industriel, rue de La Métallurgie, bâtisse à louer, environ 3.000 pi.ca. avec 4 portes de garage. Tel: 678-3017 Régis Morin, La Capitale.

PARC Industriel, La Baie, bâtisse industrielle 30x60, acier, avec étage 25x30, terrain 21.000 pieds. Prix réduit. Tel: 697-2085, 690-3102

102 Blocs appartements

PRIX REVISE

CHICOUTIMI 1822, boul. Saguenay, pour placement, bon prix, maison avec 2 revenus, plus garage double loué, prix bas d'évaluation. Tel: 549-3233.

104 Commerces à vendre

ALBANEL équipement complet pour production de poterie, plus de 500 moules et inventaire, prix réduit. Tel: (418)279-3347, Annie.

BUJOUTERIE, secteur Chicoutimi, nouvellement renovée. Tel: 545-9260 après 18h.

LA BAIE
CREER VOTRE EMPLOI
Résidence pour personnes âgées
excellente réputation
occupation complète, bien située
acheteur sérieux seulement
543-2496

LAROCHE, restaurant 50 places, à vendre, très achalandé. Prix réduit. Tel: 547-1458.

MARCHÉ AUX PUCES avec bon chiffre d'affaires, établi depuis 6 ans. Tel: 698-2933, 540-5080.

108 Garages

CHICOUTIMI-NORD à louer ou vendre, rue Roussel, 2 portes, bonne clientèle. Tel: 693-5123. Possibilité visite soir ou samedi.

109 Locaux à louer

2 PIÈCES, 1200 pi.ca, salle commerciale, stationnement. 600\$/mois. Tel: 549-6944.

ARVIDA 325 pi.ca. chauffé, éclairé, conviendrait travailleur autonome, représentant compagnie etc. Possibilité ajouter entrepôt. Tel: 548-5343.

BOUL ST-PAUL, 1200 pi.ca. et 5000 pi.ca., industriel ou entreposage. Tel: 690-4417

BUREAUX avec superficie de 1.200 pieds carrés pour entreprise de construction ou autres, complètement renovés, avec ameublement, système d'alarme et système téléphonique fournis. Possibilité de location d'entrepôt. Tel: 698-2222.

CHICOUTIMI rue Jacques-Cartier, plus ou moins 700 pi.ca. idéal pour esthétique, restaurant, coiffure. Tel: 696-3613 (bureau), 591-0186 (cellulaire).

CHICOUTIMI, 1173 boul. St-Paul, local commercial, 1000 pieds carrés. Tel: 696-1416, Christian Tremblay.

CHICOUTIMI, centre-ville, 305 Hôtel-de-ville, deux locaux disponibles au rez-de-chaussée 1425 p.c. libre immédiatement, plus de 661 p.c. pour bureaux de professionnels commerce, service etc. 14 stationnements. Tel: 549-9200, 690-9590

CHICOUTIMI, secteur Place du Royaume (plus ou moins 1000 pieds carrés) dans complexe, idéal pour bureau, bonne affaires! Tel: 545-2355, 541-0483

109 Locaux à louer

COMPLEXE Hôtel Chicoutimi, espaces pour commerces et bureaux, entre 300 et 10.000 pi.ca. Tel: 549-7111.

JONQUIERE rue St-Félix, local commercial, idéal pour entrepôt ou atelier, environ 2.000 pi.ca. avec porte de garage. Tel: 547-4972.

PETIT local de 300 pieds carrés, libre immédiatement, 2700 Boul. Talbot, pour petit atelier ou entreposage. \$300/mois. Tel: 549-9200, 690-9590.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

201 A partager

CHICOUTIMI-NORD, recherche colocataire pour partager maison meublée. Tel: 698-2997, 820-1373, soir.

CHICOUTIMI, MAISON, 6 1/2, 2 salons, quartier Notre-Dame, près de tout. Tel: 543-5704.

202 A vendre ou à louer

CHICOUTIMI, local commercial, 2834 Talbot, 1.118 pieds carrés, libre immédiatement, hauteur utile 11', une grande porte à l'avant et une à l'arrière 10x10,5', entièrement renové, chauffage au gaz, entrée électrique 220, pavage, enseigne sur pylone. Tel: 549-9200, 690-9590.

204 Chalet à louer

ANSE-ST-JEAN, près Mont-Edouard, coquet, confortable, chaleureux, foyer, disponible semaine de relâche. Tel: 698-1574.

CHARLEVOIX, chalets avec foyer, skis, motoneiges. Tel: (418)435-3810, www.charlevoix.net/chalets

205 Chambres à louer

3 MINUTES Place Royaume, câble, téléphone, buanderie, cuisine, salon. Faut voir. Tel: 591-0416, 673-1770.

334 RACINE Est, tranquillité assurée, vue panoramique, grand stationnement, maison historique, tous services inclus. Tel: 543-1919.

A VOIR: Chicoutimi, près cégep, université, centre-ville. Aussi disponible 1 1/2. Tel: 545-0698, 541-0077.

CHICOUTIMI, buanderie gratuite, cuisine, 1er étage. \$160/mois. Tel: 545-9847.

CHICOUTIMI, dans maison privée, accès salon, cuisine, sous-sol, foyer intérieur. \$225/mois. Tel: 698-1971, 696-0154.

CHICOUTIMI, près cégep, réfrigérateur, cuisinière. 175\$/mois. Tel: 591-0348, 690-8080.

CHICOUTIMI, près cégep, université, hôpital. Cuisine commune, laveuse, sècheuse. Tel: 549-8646.

CHICOUTIMI, près cégep, hôpital, université, cuisine commune, laveuse, sècheuse, câble, entrée indépendante. Non-fumeur(euse). Tel: 549-3372.

CHICOUTIMI-NORD, avec cuisinière, près McDonald et service d'autobus. Tel: 545-9361, 549-4392.

CHICOUTIMI: 10 minutes Cégep, maison privée, très confortable gens sérieux. 210\$/mois. Aussi 2 1/2. Tel: 549-4215.

CHICOUTIMI: 610, St-Thomas, une minute de l'UQAC. Tel: 693-0204, 544-9705 ext 714.

CHICOUTIMI, Arrière Polyclinique et Place Saguenay, neuve, très grande, cuisine commune, buanderie gratuite. Tel: 693-8754, 591-3977.

CHICOUTIMI, centre-ville, cuisine commune, laveuse, sècheuse câble fourni. 200\$/mois. Tel: 690-5308.

205 Chambres à louer

CHICOUTIMI: propres, meublées, câble, téléphone, stationnements, autres avantages. 50\$/semaine. Tel: 549-8337.

CHICOUTIMI: Renovées, près Université, 1705/mois à 240\$/mois. Téléphone, câble. Tel: 540-1754.

JONQUIERE chambre à louer, tout inclus, entrée indépendante, 225\$/mois. Tel: 547-3740.

JONQUIERE 2 chambres, sous-sol, avec pension. Tel: 542-3617 après 17 h.

JONQUIERE près centre-ville, endroit tranquille, stationnement, toute commodité. Tel: 695-5294.

206 Condominiums à vendre

A 5 minutes Place Royaume, construction bois brique, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2. Possibilité location, achat. Tel: 693-3383, 1-800-394-3383.

LA-BAIE, très belle vue sur Fjord, 3 chambres, 95.000\$. Tel: 544-6185.

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI, 4 1/2, semi-meublé, «Manoir du Royaume», près des services, 2 stationnements, entrée contrôlée, services communs. Idéal par retraite(e). Tel: 544-1026.

CHICOUTIMI 4 1/2, tout meublé, tout équipé, ingéne et literie incluses, au mois. Tel: 693-4242.

GÎTE au bord de l'eau, joli petit condo à louer à la semaine ou fin de semaine, entièrement meublé. Paysage magnifique. Tel: 544-0892.

208 Logements à louer

2 1/2
Secteur Université et cégep, possibilité chauffés, éclairés, meublés.
690-6308, 591-0256

3 1/2 neuf, CHICOUTIMI, 573 Morin, libre, 350\$/mois, non chauffé. Tel: 549-3233

3 1/2, 4 1/2
CHICOUTIMI, secteur centre-ville, 28 Bossé, 122 Arthur-Buis, 533, Racine, possibilité chauffé, éclairé, meublé, renovés à neuf.
Tel: 690-6308, 591-0256

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 (1 MOIS GRATUIT)
PLACE POLYVALENTE
CHICOUTIMI-NORD: Nouveau propriétaire, service personnalisé, immeuble bien entretenu, entrées contrôlées, logements chauffés, eau chaude, porte patio, grandes chambres DERNIER grand 3 1/2, semi-meublé, éclairé, \$375/mois. Grand 4 1/2, rez-de-chaussée, rénové, spécial 425\$/mois, DERNIER grand 5 1/2, 2e étage, 475\$/mois, libre février. AUSSI Chicoutimi-Nord: 179 St-Ephrem, 4 1/2, semi-meublé, très propre, 375\$/mois, libre 1er février. Tel: 549-9343, 543-5330.

4 1/2 UN MOIS GRATUIT
CHICOUTIMI: 862, rue St-Paul, repeint, très propre, 375\$/mois. Tel: 690-1148.

4 1/2
CHICOUTIMI: 725 Joliet, occasion exceptionnelle, grand, endroit tranquille, vue magnifique, porte patio, eau chaude fournie, 480\$/mois, libre immédiatement. Tel: 549-9343.

5 1/2
Chicoutimi, secteur Place du Royaume, possibilité chauffé, meublé, éclairé.
690-6308

5 1/2, QUARTIER Petite-France, Jonquière, chauffé, eau chaude, très propre, service conciergerie, remise intérieure, porte patio, balcon, déneigé, 4 1/2, 5 1/2 disponibles juillet. Tel: 695-4441.

208 Logements à louer

A 5 minutes de Place Royaume, hôpital, meublé ou non, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2. Un mois gratuit. Tel: 693-3383, 1-800-394-3383.

A 500 pieds de Place du Royaume, 3 1/2, recherchez tranquilité? moderne, propre, chauffé, meublé ou semi-meublé, \$470. Bail de 4 ans \$480 sans augmentation. Tel: 543-7503, 549-6624.

ARVIDA 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, porte patio, semi-meublé ou non, près des services, chauffés, éclairés. Tel: 548-0889, 699-7717.

ARVIDA Bloc 6 logements, grand 4 1/2, porte patio, entrée contrôlée, près des services. Tel: 693-9075, 541-3628 (paget).

ARVIDA, 3 1/2, 4 1/2 chauffés, éclairés, près tous les services, libres immédiatement. Tel: 548-8643.

ARVIDA, 2 1/2, 3 1/2, 5 1/2, mois et déménagement gratuits, chauffés, éclairés. Tel: 591-3560, 548-6417, 548-6338.

ARVIDA libre immédiatement 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé, 340\$/mois. Tel: 542-7730 (répondeur, Manon).

ATTENTION: Quartier Université, près centres d'achats, 4 1/2, 5 1/2, piscine, porte-patio, balcon, possibilité d'ameublement, peintures, tapis lavés. Tel: 693-4242.

CHICOUTIMI 106, rue Dube, 4 1/2 chauffé, éclairé, 465\$/mois. Tel: 696-4004.

CHICOUTIMI 1066, boul. Saguenay Est, 3 1/2 meublé, 4 appareils électroménagers, chauffé, éclairé, très propre, \$390/mois bail d'un an, 400\$/mois sans bail. Tel: 693-2097.

CHICOUTIMI 3 1/2 des Hospitalières, meublé, repeint, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, prix compétitifs. Tel: 674-2365, 696-7155 (paget).

CHICOUTIMI 3 1/2, 5 1/2, près Hôpital, cégep université Tel: 545-0698, 541-0077

CHICOUTIMI arrière Place Royaume, 4 1/2, non chauffés, non éclairés, 535\$/mois. Tel: 698-5974, 591-2579 pagette.

CHICOUTIMI Centre-ville
425, rue Racine Est, endroit tranquille, 3 1/2 (450\$/mois) et 4 1/2 (500\$/mois), entièrement renovés, chauffés, éclairés, laveuse, sècheuse fournies. Libres 1er décembre
Tel: 545-6052

CHICOUTIMI rue Joffret, 5 1/2 chauffé, 525\$/mois, libre immédiatement. TEL: 693-6065, 540-4825.

CHICOUTIMI (Rivière-du-Moulin), 3 1/2, non chauffé, non éclairé, déneigé, remise \$325. Tel: 696-3288

CHICOUTIMI, 1 1/2, 2 1/2, Chemin Sydenham, près université, Cégep, meublé, chauffé, éclairé, 315\$/mois, 330\$/mois. Tel: 541-6524, 545-4564.

CHICOUTIMI, 2 1/2 près université, semi-meublé, non chauffé, non éclairé. Tel: 549-5693, 690-2679

CHICOUTIMI, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, site exceptionnel, près Cégep, Université, centre d'achats, entrée contrôlée, prix compétitifs, possibilité meublé, semi-meublé. Tel: 690-5308.

CHICOUTIMI, 3 1/2, meublés, non meublés, chauffés, éclairés, près Université, Cégep. (Possibilité de louer au mois). Tel: 548-2442, 693-0398.

CHICOUTIMI, 4 1/2, 788 Thomas-Edison, libre 1er mars. Tel: 678-2299

CHICOUTIMI, 4 1/2, insonorisation supérieure, entrée contrôlée, près Place Royaume. Tel: 696-1175.

CHICOUTIMI, 466-B, Morin 3 1/2, semi-meublé, libre immédiatement, 325\$/mois. Tel: 543-8151, 545-0442.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI, 763 des Hospitalières, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, éclairés. Tel: 690-1235, 549-8564.

CHICOUTIMI, arrière Place Royaume, 3 1/2, chauffé éclairé, semi-meublé, \$380. BOULEVARD UNIVERSITÉ 1 1/2 (\$260), 4 1/2 (\$425), chauffé éclairés, idéal étudiant(e) RUE PAQUET, grand 4 1/2 chauffé, eau chaude fournie, vue panoramique, \$480. RIVIER

208 Logements à louer

JONQUIERE (Petite France): grand 4 1/2 de qualité, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé \$460/mois. Tél.:547-0078, 547-0064.

JONQUIERE, 3 1/2, 4 1/2, très propre, centre-ville, libre immédiatement. Tél.:699-0159, 693-7510 page1.

JONQUIERE, 4 1/2, 2032 Ste-Famille, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:695-2626, Catherine.

JONQUIERE, rue des Sizerins, quartier des Oiseaux, grand 4 1/2: 445\$/mois, non chauffés, non éclairés, rénovés, 1 mois gratuit Tél.:542-1038, 543-5286.

JONQUIERE 5 1/2, style jumelé, 425\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er avril ou avant. Tél.:547-4317, 542-5717.

JONQUIERE beau 3 1/2, dernière CEGEP, 1er plancher, entrée indépendante, libre. Tél.:547-4513.

JONQUIERE rue Cabot, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars (340\$/mois), Tél.:547-1285.

JONQUIERE 3 1/2, semi-meublé, 1er plancher, non chauffé, non éclairé, libre, 325\$/mois. Tél.:547-4317, 542-5717.

JONQUIERE 3596, St-Joseph, 4 1/2, meublé, 295\$/mois non chauffé, non éclairé, Tél.:695-6890.

JONQUIERE 4 1/2, chauffé, éclairé, bien fini, libre immédiatement, 465\$/mois. Tél.:548-1270.

JONQUIERE grand 5 1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars. 445\$/mois. Tél.:542-3653 avant 11h, après 17 h.

JONQUIERE, boul. du Royaume, 3 1/2, non chauffé, non éclairé, plancher de bois, libre immédiatement. 320\$/mois, idéal pour retraité(s). Tél.:542-5568, 547-1060.

JONQUIERE, grand 4 1/2, neuf, moderne, très calme. Dénégé. Libre immédiatement. A voir! Tél.:695-2337 (message).

JONQUIERE rue De Montfort, arrière McDonald, 3 1/2, semi-meublé ou meublé, immeuble tranquille, proximité de tous les services. Tél.:695-3175, 547-3114.

JONQUIERE 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre, 375\$/mois. Tél.:547-2799, 540-6990.

KENOGAMI 3 1/2, près des services libre immédiatement, non chauffé, non éclairé, 300\$/mois. Tél.:547-2224.

KENOGAMI 2 1/2, meublé, chauffé, laveuse, sècheuse 325\$/mois. Aussi 3 1/2. Tél.:548-1649.

LA BAIE 3 1/2, 4 1/2, grand 5 1/2 rénové complètement, plancher bois. A voir absolument!!! Tél.:591-0953, 696-0288.

LA-BAIE, 4 1/2, 5 1/2, propres, modernes, balcon, porte patio, déneigés, situés 1388, 7ième Avenue. Tél.:544-7833, 591-4679.

LA-BAIE, jumelé, 5 1/2, 3 chambres, 2 salles bain, rue St-François, à vendre ou à louer. Libre immédiatement. Tél.:693-4242.

LA-BAIE, 2 1/2 meublé, meubles neufs, libre 1er février, personne sérieuse, 275\$/mois. Tél.:676-2338.

LA-BAIE: petit 4 1/2, 350\$/mois, chauffé, 1 stationnement déneigé, rue Bagot (haut de pharmacie), tél:544-6335.

LA BAIE grand 3 1/2, meublé, eau chaude, 320\$/mois. Tél.:547-7289, 544-0958.

LA BAIE 4 1/2, demi sous-sol, moderne, très clair, 1er mars. Tél.:697-0424.

LATERRIERE 4 1/2, chauffé, éclairé, déneigé, 425\$/mois. Tél.:543-5834, 693-8919.

LATERRIERE 5 1/2, chauffé, 2e étage, balcon, remise, déneigé, 450\$/mois. Tél.:549-4047.

POUR PRÉ-RETRAITÉ ou personne seule, avec ou sans repas, près hôpital, Place du Royaume: 1 1/2, 2 1/2 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, poêle, réfrigérateur, ou meublés. Tél.:693-3383, 1-800-394-3383, 549-9234. UN MOIS GRATUIT.

PRIX RÉDUIT - TRANSFERT ARVIDA: grand 4 1/2, style condo, béton, près services. Tél.:699-0045.

RIVIERE-DU-MOULIN, 5 1/2, eau chaude fournie, 455\$/mois. 4 1/2, eau chaude fournie: 400\$/mois. Libres immédiatement. Bureau:543-4272, soir et fin de semaine: 545-8311.

ST-FULGENCE beau grand 3 1/2, vue sur Saguenay, rez-de-chaussée, 350\$/mois. Tél.:674-9463.

209 Maisons à vendre

1113 STE-ELISABETH-DE-PROULX: près de Dolbeau-Mistassini: 2 étages + sous semi-fini, 4 chambres, 2 salles de bain, garage isolé, terrain 150 x 200', 80.000\$. Tél.:276-0974.

BORD de l'eau: unifamiliale, lac Clair, Falardeau, 716, embranchement #12, planchers bois franc, façade vitrée, grand balcon, patio, 3 chambres, 2 salles de bain, salle de séjour sur le bord de l'eau, terrain 210' façade x 322' profondeur, garage, remise double et maisonnette pour enfants, 125.000\$. Tél.:673-1788.

CHICOUTIMI-NORD: unifamiliale 3 chambres, 2 salles de bain, grand terrain avec remise. Tél.:543-3046.

Dans CHARLEVOIX Est. Saint-Siméon, voisin d'une ferme désaffectée. Petit domaine intime, très bien aménagé, sur chemin privé avec vue splendide sur le fleuve et sur les baléines et les bélugas. Prix: 114.000\$ négociable. Tél.:(418)638-5142 ou (418) 638-2317.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE CHICOUTIMI-NORD (quartier Ste-Claire), 4 chambres, 2 salles bain, Tél.:549-0161.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE Quartier Notre-Dame-de-Grâce, près école Apostolique, 6 chambres, 3 salles bain. Sous-sol fonctionnel pour location. Très grand terrain. Agent d'immeuble s'abstenir. Tél.:545-4332 jour, 549-7346 soir, fin de semaine.

PONTIAC Firefly 1989, manuelle, 4 portes, très bonne condition. \$850. Tél.:549-6041.

PONTIAC Grand Prix 1996, 108.000 kilomètres, peinture neuve. Tél.:480-0945.

OLDSMOBIL ACHIEVA 1995, moteur 3.1, climatiseur, 4 portes, 98.000 kilomètres, vérifiée, très propre, 7.850\$. Tél.:672-4308, Gérette Auto.

PONTIAC Firefly 1989, manuelle, 4 portes, très bonne condition. \$850. Tél.:549-6041.

PONTIAC Grand Prix 1996, 108.000 kilomètres, peinture neuve. Tél.:480-0945.

209 Maisons à vendre

DIRECTEMENT du propriétaire, JONQUIERE, 3902 d'Orléans, près Cégep, 4 chambres, sous-sol fini, piscine hors-terre, patio, grande remise. Tél.:547-7049.

DIRECTEMENT du propriétaire: Chicoutimi, quartier Barrette, 1719, Georges Sand, bungalow à piliers, 3 chambres, impeccable, prix en bas valeur marchande, 79.500\$. Tél.:545-6354.

JONQUIERE, 24 X42', 2 chambres, grand terrain, rénové intérieur, extérieur automne 97. Plusieurs commodités. Tél.:591-5538.

JONQUIERE, 2580 de la Lorraine, moderne, avec revenu. Tél.:542-5843, 547-0955.

JONQUIERE: quartier St-Philippe, à voir au 2959, Ste-Monique. Tél.:548-4384.

LA CAMPAGNE EN VILLE. Grande maison moderne, architecturale, haut de gamme. Vaste terrain paysager, quartier Victor-Guimond Chicoutimi, personne sérieuse seulement. Tél.:690-0450.

LATERRIERE très beau jumelé, 4 chambres, 2 salles bain, grand garage, grand terrain. Tél.:678-1513.

MAISON EN FLORIDE Vivre sur un site enchanteur de Naples, sur la Côte Ouest, à Hitching Post, entouré de magnifiques terrains de golf, 15 minutes de la mer. Maison mobile avec florida et abri d'auto, meublée et complètement aménagée. 15.000\$ US. Appelé: 698-4378.

MAISONS de toutes grandeurs, de \$50.000 à \$110.000. Financement possible. Acheteur sérieux seulement. Tél.:693-3383, 1-800-394-3383.

RIVIERE-DU-MOULIN: Directement du propriétaire, 34 x26', pièces très ensoleillées, toit cathédrale, abri d'auto. Tél.:696-4095.

SHIPSHAW, directement du propriétaire, 3745 Route St-Leonard, maison avec revenus, grand terrain 120x100, \$58.000. Tél.:542-0864.

MAISONS à louer GHICOUTIMI, rue St-Urbain, maison neuve, \$975/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er février. Tél.:690-3833, 540-4838.

CHICOUTIMI: boul. Talbot, maison à louer résidentiel ou commercial. Aussi 4 1/2, 3 1/2. Tél.:545-0733, 696-1302.

LAC KENOGAMI: bord de l'eau, grande maison avec garage, non chauffé, non éclairé, 650\$/mois, premier mois gratuit, libre immédiatement. Tél.:549-5426 jour, 696-9135.

ACHETEURS de lots à bois et coupes de bois (tremble, bouleau et résineux). Payons jusqu'à 400\$/l'acre. Tél.: sans frais: 1-877-439-3881.

ACHETONS AUTOS, CAMIONS, métaux pour récupération. Payons comptant. Tél.:542-6938 Métaux Savard.

ACHETONS véhicules en bon état de fonctionnement, 100\$ et plus. Tél.:693-8567.

ATTENTION ATTENTION \$\$\$ J'achète autos et camions, je paie le meilleur prix, peu importe l'état. Tél.:673-3917.

CAVALIER 1991, 4 portes, manuelle, très bonne condition, 2.695\$ Bonneville 1987, très propre, 1.895\$. Tél.:591-0756, pagette: 541-3072.

CAVALIER Z24 1988, très propre, 216.000 kilomètres, \$2.300 négociable. Pagette:591-2979.

HONDA Civic DX 1990, automatique, mécanique et peinture A1. Tél.:548-3709.

HONDA CIVIC LXG, 1998, 5 vitesses, 35.000 kilomètres, Silver, climatiseur, 14.500\$. Tél.:662-6813, Fred.

MAXIMA GLE, 1995, bleu, avec «kit touring» et équipement sport, 84.000 kilomètres, 8 roues, 15.500\$. Tél.:543-8460.

MAZDA 626, 1986, manuelle, 1.500\$ Toyota Corolla 1985, automatique, 1.500\$. Jetta Turbo diesel, 1989, manuelle, 2.800\$. Tél.:672-6555, paget:640-2448.

MERCURY Cougar 1990, très bon état, prix à discuter. Tél.:547-8491.

MUSTANG 1990, LX, automatique, tout équipée, 80.000 kilomètres, 4.000\$ négociable. Tél.:545-6266 après 18h00, 544-5655.

NISSAN Stenza 1985, 187.000 kilomètres, vente pour pièces ou route, 400\$ négociable. Tél.:542-8227, 540-2743.

OLDSMOBIL ACHIEVA 1995, moteur 3.1, climatiseur, 4 portes, 98.000 kilomètres, vérifiée, très propre, 7.850\$. Tél.:672-4308, Gérette Auto.

PONTIAC Firefly 1989, manuelle, 4 portes, très bonne condition. \$850. Tél.:549-6041.

PONTIAC Grand Prix 1996, 108.000 kilomètres, peinture neuve. Tél.:480-0945.

ACHETONS véhicules en bon état de fonctionnement, 100\$ et plus. Tél.:693-8567.

ATTENTION ATTENTION \$\$\$ J'achète autos et camions, je paie le meilleur prix, peu importe l'état. Tél.:673-3917.

CAVALIER 1991, 4 portes, manuelle, très bonne condition, 2.695\$ Bonneville 1987, très propre, 1.895\$. Tél.:591-0756, pagette: 541-3072.

CAVALIER Z24 1988, très propre, 216.000 kilomètres, \$2.300 négociable. Pagette:591-2979.

HONDA Civic DX 1990, automatique, mécanique et peinture A1. Tél.:548-3709.

HONDA CIVIC LXG, 1998, 5 vitesses, 35.000 kilomètres, Silver, climatiseur, 14.500\$. Tél.:662-6813, Fred.

MAXIMA GLE, 1995, bleu, avec «kit touring» et équipement sport, 84.000 kilomètres, 8 roues, 15.500\$. Tél.:543-8460.

MAZDA 626, 1986, manuelle, 1.500\$ Toyota Corolla 1985, automatique, 1.500\$. Jetta Turbo diesel, 1989, manuelle, 2.800\$. Tél.:672-6555, paget:640-2448.

MERCURY Cougar 1990, très bon état, prix à discuter. Tél.:547-8491.

MUSTANG 1990, LX, automatique, tout équipée, 80.000 kilomètres, 4.000\$ négociable. Tél.:545-6266 après 18h00, 544-5655.

NISSAN Stenza 1985, 187.000 kilomètres, vente pour pièces ou route, 400\$ négociable. Tél.:542-8227, 540-2743.

OLDSMOBIL ACHIEVA 1995, moteur 3.1, climatiseur, 4 portes, 98.000 kilomètres, vérifiée, très propre, 7.850\$. Tél.:672-4308, Gérette Auto.

302 Autos à vendre

PRESIDIA V6, 1994 manuelle, argent, 114.000 kilomètres, excellente condition, 9.200\$. Tél.:275-4818.

SATURN SCI 1998, reprise de bail, 32.000 kilomètres, 2 portes, manuelle, cause auto fournie. Tél.:349-2968, soir: 342-8101.

305 Camions à vendre

1994 MAZDA PICK-UP B-2300, bas millage. Automobiles Blackburn, 693-5388.

CHEVROLET 1500 1988, king cab, automatique, V8 tres propre, 5.200\$ négociable. Tél.:275-6152.

GMC 1987, 305 automatique, démarreur à distance, démarreur radiateur pneus neufs. \$3.500 négociable. Tél.:548-1649.

GMC 1995 1500 V6, automatique, 62.000 kilomètres, pont arrière auto-blocant, rouge, boîte fibre, fond de boîte plastique, \$12.800. Tél.:549-8883.

MAZDA B-4000, 1997, V6, king cab, manuelle, 48.000 kilomètres, roues mag, vert forêt, fond caisse, lecteur lasers, parfaite condition. Tél.:698-2228.

PIECES de Pick up S10 ou S15. Tél.:695-5986, paget: 591-5574.

306 Camions 4 X 4

1992 GÉO TRACKER SLI manuelle 4x4, 2 portes, 2 toits. Automobiles Blackburn Tél.:693-5388

1995 FORD F150 4x4, (garantie), Spécial \$12.450. Autos G.Leroux Inc. 696-1774, 1-800-801-2375.

1996, DODGE DAKOTA king cab, rouge, 4x4, bas millage, Automobile Blackburn Tél.:693-5388

FORD XLT Lariat 1990, 4x4, cab 1/2, boîte 8', 157.000 kilomètres, 8 pneus sur jantes, tres bon état. 11.000\$. Tél.:544-5820.

GMC 1994, 4x4, peinture neuve, pneus neufs, 127.000 kilomètres. Paget:662-0609, tél.:480-1237.

TOYOTA 4Runner, 1988, 4x4 gris, 6 cylindres, climatiseur, automatique, très propre, mécanique A1. Tél.:695-6200 Mario après 17 h.

307 Campeurs à vendre

ATTENTION! ATTENTION! Faut voir! Campeur spécial, Ford diesel 118.000 kilomètres, équipé au complet, 29', avec 6 pneus neufs, super propre, isolé, fenêtres doubles, entrepôt chauffé à l'arrière 8'x4'x8'. Excellente condition Idéal pour retraite. Equipe de course ou famille... Tél.:696-1015, 1-800-561-5970.

1997, CHEVROLET VENTURE 7 passagers, bas millage, Automobile Blackburn, Tél.:693-5388

1997, PLYMOUTH VOYAGER 6 Cylindres, 7 passagers, 5 portes, 58.000 kilomètres, Automobiles Blackburn Tél.:693-5388

DODGE CARAVAN 1988, V6, très propre, pneus d'hiver, 1.475\$ négociable. Tél.:542-9295.

DODGE Caravan 1997, moteur 3 litres, 119.000 kilomètres, climatiseur, garantie 11 mois. Tél.:678-9608.

PANEL CHEVY VAN 1992, 125.000 kilomètres. Prix de cotation. Tél.:690-0595.

309 Machinerie

A VENDRE: pièces usagées pour John Deere 748E. Joël, 540-1357.

MACHINE à souder au gaz Airco, 225 ampères, en bon état. \$1.700. Tél.:679-1012 Marc.

MULTI-FONCTIONNELLE 608 1997, 7.000 heures, tête FMG 762B avec le dessous refait à neuf. Tél.:697-0892.

TRACTEUR industriel Zetor, 30 forces, 700 heures. Pour informations: 695-0545.

310 Motomarines à vendre

BOMBARDIER SEA-DOO GP 1996, avec remorque, entreposé à l'intérieur chauffé, prix à discuter. Tél.:695-2475.

311 Motoneiges à vendre

A LOUER MOTONEIGES Demi-journée, journée et semaine Service de navette 549-8286

ANDRE BOUCHARD PIÈCES MOTONEIGE 5865 boul. Talbot, Laterrière réparations, mise au point pièces neuves et usagées pour toutes marques de motoneiges Grand choix de vêtements et d'accessoires pour toute la famille Choko. H.J.C. Kimpex Tél.:678-9511

ARCTIC CAT Cougar 1994, 4.600 milles, \$2.200. Aussi fournaise combinée bois et électrique Norcam, \$1.500. Tél.:542-9854.

ARCTIC CAT, ZR 580, 1995, très propre, 5000 milles, 2.000\$. Tél.:693-1021.

ARTIC CAT Bear Cat 1997, 550 liquide, 20", très propre, 1295 milles. Tél.:481-1211.

ARTIC CAT Prowler 440 liquide 1993, reculons, très propre, 1.800\$. Tél.:545-8033.

AUBAINE! POLARIS Indy 500, 1995, 3.800 milles, équipement complet, 2.500\$. Tél.:695-2233.

BOMBARDIER 1998, Grand Touring SE, 1.400 kilomètres, pousés et poignées chauffants, marche arrière, suspension ajustable, parfaite condition. Tél.:698-1000.

BOMBARDIER CITATION 1989, très propre, démarreur électrique, 950\$ négociable. Tél.:690-1205.

BOMBARDIER Escapade 1988, 5.000 kilomètres, excellent état, poignées pousés chauffants, toile, 1.200\$. Tél.:672-2446.

311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER Grand Touring 1997, 583cc, entièrement équipé, 7.000 kilomètres, toile, 4.800\$ négociable. Tél.:698-1807, après 17 h.

BOMBARDIER Grand Touring 583, 1999, 1.800 kilomètres, équipement complet, vente rapide. Tél.:480-0086.

BOMBARDIER Mach-Z 1998, 3.200 kilomètres, \$6.400 négociable. Tél.:542-7840.

BOMBARDIER «Safari» 377 1986, neuf, tout équipée. Faut voir! Tél.:549-7785.

FORMULA MX 1992, "long track", moteur refait à neuf. Tél.:542-7665, 542-0767.

FORMULA PLUS 1992, reculons, démarreur électrique, excellente condition, \$1.500 négociable. Jour:690-1429, soir:693-8729.

FORMULA PLUS XTC, 1993, 9.000 kilomètres, Long Track, démarreur, carte sentier. MACH-1, 1991, 9.000 kilomètres. Prix raisonnables. Tél.:679-9553.

LOCATION SPORT CASCOUIA

2506, Dubose, Jonquière 699-7013 Location de motoneiges

MXZ 583, 1997, 2.600 kilomètres, très propre, Tél:(418)349-2131.

POLARIS INDY 500 EFI, SKS, 1995, 4.000 milles, 3.000\$. Tél.:543-4747.

POLARIS Ultra 700, 1997, 3 cylindres, excellent état, toile, poignées pousés chauffants, 4200\$ négociable. Tél.:662-9595, 480-3101.

POLARIS Ultra SP 1997, 4.000 milles. BATEAU de pêche Prince Craft, Pro série 142, 1996, comme neuf, Tél.:695-1520 jour, 542-0917 soir.

POLARIS Ultra Touring 700, 1998, 1.582 milles, prix à discuter. Tél.:544-6659, 544-3627.

POLARIS XLT 600 SP, 1996, reculons, poignées chauffantes, très propre, carte de sentier, matriculée, 3.500\$. Paget:541-6569.

TUNDRA 1988 LT, A1, avec toile, 2 casques, \$1.500. Tél.:549-5973 après 18h

YAMAHA Mountain Max 700 1997, 6.000 kilomètres, excellente condition \$4.500. Tél.:690-0331, pagette: 696-6941.

YAMAHA Ovation, 1939, démarreur électrique, avec toile, 750\$. Tél.:672-2813.

YAMAHA V-Max 600 1995, 7.000 kilomètres, démarreur, reculons, toile, carte de sentiers, \$2.800. Tél:(418)276-3129.

312 Motos à vendre

HONDA GOLDWING 1999, 9.000 kilomètres, système de communication, C.D., casques, balance de garantie 3 ans, financement disponible, 20.900\$. Tél.:543-4755.

314 Pièces et accessoires

1000\$ ET MOINS \$. Achetez autos et camions pour pièces, Payons comptant Gilbert auto inc. 543-8361.

ACHAT d'autos et camions. Vente de pièces usagées. Roi des pièces, 696-1036.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE: moteur, transmission, freins etc, taux 26\$/heure, travail garanti, Tél.:668-9102

316 Souffleuses à vendre

604 Offres de services

SPECIALISTE: décapage, sablage, teinture, vernissage, laque à meuble, bon prix, estimation gratuite. Tél.:548-6405.

605 Service de garde

EDUCATRICE en milieu familial, située Boul. Barrette, Chicoutimi, une place disponible. Tél.:545-6120.

GARDERIE familiale à Chicoutimi offre 3 places (2 ans et plus) à \$5. Tél.:696-1968.

JEUNE maman offre ses services pour garder à son domicile, secteur Valin, boul. Tadoussac. Tél.:698-2529.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

701 A donner
4 CHATS à donner, 3 mâles, 1 femelle. Tél.:696-0351, paget.592-2432.

702 A vendre ou échanger
POLARIS Indy-Lite GT-340, 1995, 3.000 milles, état neuf, 3.000\$. Tél.:696-4818.

703 Ameublement
12 95\$ l'appel (call). Réparation d'appareils ménagers. Recherchons réfrigérateurs usagés. Gauthier Services. Tél.:696-1718.

A BAS PRIX
APPAREILS électroménagers R.S. Vente et achat: laveuses, sècheuses, cuisinières, réfrigérateurs, reconditionnés. Vaste choix. Reconditionnement "timer". Réparation à domicile, appels de service, réparation micro-ondes, déshumidificateurs et petits appareils électriques. 743, Boul. Barrette, Chicoutimi. Tél.:698-4399.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS CHICOUTIMI. Vente et Achat d'appareils électroménagers. Réparation à domicile. Vente de pièces de toutes marques. Reconditionnement de minuteriers, 1377, boul. Saguenay Est. Tél.:543-1000.

ARMOIRES et coffres en bois, style vieillot, fabrication artisanale. Tél.:690-0886, 545-7939.

CAUSEUSE (grise), fauteuil cuir noir basculant avec appui pieds, très propre, 500\$/deux. Tél.:547-1829.

DEUX causeuses avec chaise, très très propre. Tél.:549-7169.

ELRAN 2 places, très propre. Aussi chaises à billes. Tél.:543-7908.

LAVE-VAISSELLE Hotpoint, garantie 1 an, 150\$. Tél.:547-4452.

LAVEUSE, sècheuse, poêle, réfrigérateur et congélateur, lave-vaisselle, petit poêle 24". Tél.:545-9361, 541-6857.

LES ELECTROMENAGERS du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14,95 \$ l'appel, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21h00, 940 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969.

URGENCE
REPARATION, réfrigérateurs, congélateurs, chambre froide, machine à glace, air climatisé. M. Freeze, 7 jours: 695-0380.

704 Animaux

ACHAT et vente de chevaux. Possédons 15 chevaux de différentes races: «Percherons», «Canadiens», «Arabes», «Quarter Horses». Tél.:344-1183.

CAGE de perroquet en stainless, \$200. Cage Varykennel 36"x24"x32" pour chien, \$75. Tél.:542-9649.

CHIOTS Chow-chow, pure race, 6 semaines, 225\$ négociable. Tél.:674-9471.

CHIOTS Labrador blonds, pure race, nés 117 décembre, vaccinés, vermifugés, 225\$ négociable. Tél.:672-1747.

705 Antiquités

1 ACHETEUR d'antiquité de toute sorte **MARCHÉ D'ANTIQUITE 678-2775**
Jamais acheter ou vendre sans nous rencontrer

GROSSE armoire, 3 commodes, 2 tables cuisine, 2 lit ter 48". Tél.:545-4957.

706 Bois de chauffage

BOULEAU semi-sec: en 8pi., en 16po. ou fendu, livré, disponible au 112, de La Pinède, Lateralier. Tél.:542-2342.

CROÛTE épinette rouge sec, croûte mensier vert, fendeur à bois pour tracteur. Tél.:674-9116.

MERISIER (fort) fendu: 48\$/corde, rond: 43\$/corde. Possibilité pour client de faire le bois lui-même: 30\$/corde. Tél.:673-4792 heures bureau.

708 Demandé

ACHETERAIS manteau mouton de Perse noir, en bon état. Tél.:695-4235.

RECHERCHE dégauchisseuse 6 pouces en bon état. Paget 591-5569.

S.O.S. Transport, étudiante peu fortunée désire occasion Jonquière Cégep d'Alma, matin et soir, lundi au vendredi. Contactez 548-1820, 699-6598. Merci de votre grand cœur.

709 Divers

100 Aspirateurs: Electrolux, Filter Queen, Kenmore, Rainbow, Kirby. Location de lavetapis. Réparation immédiate, 3 techniciens. Réparation d'aspirateur central et estimation gratuite. Pièces, sacs, accessoires, toutes marques. Aspiro-Plus, Faubourg Sagamie et Galerie de La Baie. Tél.:548-1767, 697-1058.

709 Divers

7 METIERS À tisser, 1x100", 1x90", 1x60", 3x45", 1x24", très bon état, prix à discuter. Tél.:542-8611.

A VOIR! STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, PEINTURE, UNIFORMS DE LA COULEUR, 296 AVE. STE-ANNE, CHICOUTIMI, MANUFACTURIER. FERNAND TREMBLAY, TEL.:543-0432.

ALBANEL, 200 balles rondes de foin demi-sec, 15\$/balle, enrobées en boudin. J'offre également de l'orge et de l'avoine. Guy Ouellet 276-8897.

ASPIRATEURS Sanyo neufs, \$99. Electrolux usagés avec balai électrique, à partir de \$149. Filter Queen usagés, \$299, garantie 2 ans. Rainbow récente, valeur à neuf \$1.800, spécial: \$399. Aspirateurs centraux neufs et usagés. Réparation et sacs de toutes marques. Aspiratex 2000, 3691 Boul Harvey (face McDonald's), Jonquière, 542-9451.

ENSEMBLE matelas 54" et 39". Bicycle exerciseur CCM. Plusieurs toiles horizontales avec lattes. Chaise haute, parc. Tél.:698-0880.

FONDS de rouleaux de papier journal, 1 \$ l'unité plus taxes. Tél.:545-4474.

LOTS de dormants de chemin de fer à vendre. Tél.:695-9745.

RAQUETTES à neige, cloches en laiton, petit poêle à bois, collection de trains électriques, outillage, autres objets. Tél.:547-9065.

711 Equipement de commerce et restaurant

1 compteur à boissons Berg (9 compteurs avec 60 becs), 1.400\$. Echangeur à monnaie, 1.000\$. Echangeur d'air Edénair, modèle 12.000. Caisse enregistreuse. Tél.:668-4159, clavier@digicom.qc.ca

CHAMBRE FROIDE et congélateur démontables, hottes, cuisinière, coffre-fort, réfrigérateur 49 pi. cu. pupitres, filières, armoires en acier, machine écrire électrique. Tél.:548-5343.

COIFFURE
chaise hydraulique, séchoir, lavabo et chaise, table travail, etc... Tél.:679-0564.

DEPUIS 10 ans avec références, achat, réparations et vente d'équipement commercial reconditionné avec garantie et bon prix. 1409 boul. du Royaume, Chicoutimi. Tél.:698-2128.

ENSEIGNES usagées, en façade ou sur poteau. Tél.:549-0492.

LAVEUSE à pression industrielle, «Karcher», #HDS 650. Bon prix. Tél.:690-1588, 590-3969 (cellulaire).

712 Esotérisme

CARTOMANCIE, lecture des pierres et des runes. Vente de bindi. Tél.:690-2310.

VOYANTE, relation d'aide. Je peux t'aider si tu vis une étape difficile. Tél.:549-0741.

714 Matériaux de construction

A VENDRE sur place 500 châssis de maisons complets, 4 vitres coulissantes 35"x32", 37"x39", 20\$ chaque, 4 vitres coulissantes plus thermos 34"x56", 29"x49", 25\$ chaque, 36"x57", 59"x49", 35\$ chaque. Thermos plus coulissantes 87"x57", 71"x56", 45\$ chaque. Le tout en très bon état. Payé en argent. Vente de 10 h à 15 h sur semaine (lundi, mardi, jeudi, samedi). Résidence militaire, base Bagotville, bâtiment 117, Albert-Houle (Park Side) ancienne école.

CERAMIQUE.
Lots de céramique de moins de 100 pi.ca., à liquider à moins de 99c du pi.ca. Autres spéciaux à partir de 1,09\$ du pi.ca. À voir au 1131, Labrosse, Chicoutimi Tél.:549-0676 Céramique Gaudreault.

SUPER Aubaine: construction, rénovation, panneaux de particules à liquider. Tél.:542-8467.

718 Vêtements

MANTEAU de fourrure vison noir court, grandeur 7 ans (style Ranch du Cuir). Tél.:695-2475.

MANTEAU fourrure chat sauvage poil long, état neuf, 500\$. Tél.:674-2597.

MITAINES ou chapeaux fourrure neufs, style policier, différentes fourrures et différentes grandeurs. \$50 chacun. Tél.:543-8930.

718 Vêtements

ROBE de mariée, grandeur 5-6 ans, gants, diadème, \$700. Tél.:548-0748.

800 SPORTS / LOISIRS
804 Chasse et pêche

COURS de GPS, cartographie, boussole. Une soirée. Laval: 543-1874, 549-8056.

RECHERCHE chalet chasse et pêche, secteur Chauvin, Kiskissink ou Borgia, prix raisonnable. Tél.:544-5138, 544-3991.

805 Musique et accessoires

HAUT-PARLEUR électrostatique valeur 6,500\$ pour 2.000\$. Processeur cinéma Lexicon T.H.X. valeur 3.000\$ pour 700\$. Bose 901. Table Rega 3. Ampli Copland à lampe. Tél.:591-3755.

PIANO droit, excellent état, valeur 1.800\$ laissé 1.350\$. Tél.:693-9455.

806 Ordinateurs et jeux

ACHAT, VENTE, nouvelle puce PLAYSTATION pour lire disque européen français garantie 1 an. Pose de ships, 51 Jacques-Cartier Ouest Chicoutimi. Ouvert 7 jours. Tél.:690-3142, 698-2933.

NOUVEAU prêt sur gage. Accommodation électronique Sagamie: achat, vente et échange, électronique, jeux vidéo, Ultra 64, Play Station, 3 DO et autres, plus de 2000 jeux disponibles. Tél.:548-0285.

PUCE (Modchip) pour Playstation (aussi réparation) posée par technicien qualifié, travail garanti, ouvert 7 jours, 70, Racine Est Chicoutimi Tél.:543-7738.

900 AVIS

902 Agences de rencontre

BANQUE DU BONHEUR. Agence de rencontre CUPIDON. Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances. Pour amour, amitié, aventures. Rencontres gratuites aux dames. Tél.:699-5077.

HOMME fin quarantaine latino, belle apparence, recherche dame, autonome, âge sans importance, pour se connaître et plus. Tél.:418-669-2235.

903 Messages personnels

BEAUTÉ PLUS
reçoivent et se déplacent
les plus belles en ville
693-5143 (engageons)

SENSATISFACTION
«LE TOP CLASSE»
Vraie description garantie
Beauté Discrétion assurées
Bienvenue aux débutants
Qualité inégalée
Films XXX
695-1909

SARAH douce et sensuelle, moment de détente inoubliable. Soir et week-end. Tél.:698-3999.

PLAISIRS D'AMOUR
695-7587

LES DÉESSES DU LAC ST-JEAN
Alexandra est de retour
reçoivent et se déplacent
Alma
662-9027 (engageons)

APPELLE Anika, se déplace seulement, à partir de 20h00. Tél.:693-8773.

100% NATURELLE, superbe transsexuelle très féminine, le meilleur des deux genres. Tél.:696-9786.

1-888-233-4433 direct (live). Conversation érotique, pas censurée, domination. Visa, Master-Card, American-Express, Audiotel.

LA qualité avant tout. Appelle maintenant. Janny, 26 ans, 24 heures, 7 jours. Déplacement, peu importe l'endroit. Tél.:591-8641.

BELLE, jeune et sexy... Difficile d'y résister. Tél.:541-3369.

903 Messages personnels

Les Plus Belles Filles en Ville
« Meilleur choix » — « Meilleur service »
« Meilleur prix »
Service 24 heures
698-0983
(engageons)

JULIEN, et ses hôtes vous invite 24h. Discrétion (Fêtes et showers). Tél.:543-9005.

903 Messages personnels

BISEXUEL, offre plaisir pour satisfaire un désir enfoui. Bienvenue hommes et étudiants. Mike, 698-4210.

VOUS voulez être satisfait à 100%, moments magiques et douceur garantie. Tél.:547-1962.

A vous messieurs, Annie reçoit, romantique, sensuelle. Tél.:696-0469.

Les DIVAS de L'AMOUR
pour combler vos désirs
vous reçoivent et se déplacent
548-8173
Engageons

AVIS ET CARRIÈRES

Coopérative Le Dallo
CHICOUTIMI
AVIS DE CONVOCATION
Pour l'assemblée générale des membres de la Coopérative Le Dallo, sera tenue samedi le 5 février 2000 à 13 h à la Polyvalente Charles-Gravel.

Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU FJORD-DU-SAGUENAY
AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Rénald Gaudreault, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, que, suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception pour l'exercice financier 2000 des territoires non organisés de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay est complet et déposé à mon bureau situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi, et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenues de les payer dans les trente (30) jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.
QUE cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1007 du Code municipal du Québec.
DONNÉ en notre chef-lieu à Chicoutimi, ce 31^e jour du mois de janvier 2000.
Le secrétaire-trésorier et directeur général Rénald Gaudreault

LES SPÉCIALISTES
Nettoyage, ménage
Sanitaires Experts
SPECIAL DU MOIS
Nettoyage à vitre «Mirage» 2,5 litres
2,50 \$ régulier 6,55 \$
DRAIN VAC
ASPIRATEUR CENTRAL
À partir de 38,49 \$/mois (taxes en sus)
963, boul. Talbot, Chicoutimi, 693-8484
OUVERT AU PUBLIC
Soyez vous aussi... un spécialiste
Informez-vous: Christian Tremblay 690-8838
Pour réservations: Contactez Christian Tremblay, 690-8838
Lac-Saint-Jean: Carol Morin, 668-4506

www.appels.doffres.com
Tous les appels d'offres et les avis publics publiés dans le **QUOTIDIEN** et le **progrès dimanche** sont publiés gratuitement sur ce site INTERNET.



FOUILLE - Les Russes affirment avoir le contrôle total de Grozny mais les combats continuent de faire rage. Ici, un militaire fouille un Tchétchène dans les rues de la capitale.

A Grozny

L'armée russe tient la place Minoutka

ALKHAN-IOURT, Russie (AP) - Au terme d'une semaine de combats de rue acharnés au centre de Grozny, les forces russes ont affirmé lundi soir avoir pris le contrôle de la place Minoutka, considérée comme stratégique pour la domination de la capitale tchétchène.

«Après avoir pris cette place, je peux vous dire que nous contrôlons totalement la ville», n'a pas craint d'affirmer l'officier supérieur Evguéni Kourkarine à la chaîne de télévision NTV. Cette information n'a toutefois pas été confirmée de source indépendante et les forces fédérales ont déjà fait par le passé des annonces victorieuses prématurées.

C'est cependant sous les balles des tireurs embusqués dans les hauts immeubles que les Russes sont entrés sur la place, alors que dans le reste de la ville la résistan-

ce tchétchène restait tout aussi féroce, sans montrer aucun signe de répit. Dans le nord de Grozny, ils ont notamment installé des défenses importantes dans l'ancien complexe universitaire, selon l'agence russe Interfax.

Dans le même temps, à Kaboul, un commandant militaire des talibans au pouvoir en Afghanistan a annoncé que la milice islamiste avait envoyé il y a une vingtaine de jours des troupes combattre aux côtés des Tchétchènes. Les talibans démentaient jusqu'à présent les affirmations russes selon lesquelles le régime de Kaboul avait envoyé des hommes en Tchétchénie.

Dans le sud montagneux du pays, les combats étaient particulièrement violents lundi à Douba-Yourt, à l'entrée des gorges d'Argoun, selon l'agence Interfax.

Endeavour

Le lancement reporté à cause de l'ordinateur

CAP CANAVERAL, Floride (AP) - Un problème de dernière minute sur un des ordinateurs de bord a provoqué lundi le report au lendemain du lancement de la navette spatiale Endeavour, chargée d'une mission ambitieuse et passionnante: dresser en détail et en 3D une nouvelle carte de la quasi-totalité du globe.

La NASA a suspendu le compte à rebours à 20 minutes de l'heure prévue pour l'ouverture de la fenêtre de lancement, tandis que les ingénieurs se mettaient au travail pour tenter de régler le problème.

«Avec un peu de chance, nous essayerons à nouveau demain», a ensuite annoncé le directeur des opérations de lancement Dave King.

Mais Endeavour n'aurait de toutes manières pas décollé à l'heure dite, pour cause de mau-

vais temps, avec d'épais et noirs nuages et de la pluie sur Cap Canaveral. La météo de mardi s'annonçait meilleure.

La NASA disposait d'une fenêtre de tir de deux heures dans l'après-midi, s'achevant à 19H49 GMT (20H49 à Paris) pour lancer Endeavour, ses six astronautes et ses 13 tonnes de matériel radar.

«On se revoit demain», avait auparavant lancé en plaisantant à un journaliste le capitaine Cliff Stargardt, météorologue de l'US Air Force, mettant en doute un lancement lundi.

L'ordinateur défectueux est l'un des deux qui sont chargés d'envoyer des signaux pour la séparation des deux fusées d'appoint et du réservoir extérieur à l'issue du lancement. Un seul présente un problème, mais les deux sont nécessaires au lancement.



NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS



BARBEAU (M. Vincent)

Est décédé le 30 janvier 2000 au Centre Hospitalier de Jonquière à l'âge de 81 ans et 3 mois M. Vincent Barbeau, époux de Mme Mariette Gagnon, retraité de Pric et ancien propriétaire du Maraca, demeurant au 5021, boul. du Royaume, à Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la

Résidence funéraire du Saguenay 2555, St-Dominique Jonquière

le mardi 1er février 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 2 février 2000 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 11 h à l'église St-Dominique Jonquière. L'inhumation aura lieu au cimetière de Jonquière. Outre son épouse Mme Mariette Gagnon, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean Barbeau (Janine Bélanger), Lise Barbeau (Jean-Yves Lavoie), Sylvie Barbeau (Jean-Yves Tremblay), Johanne Barbeau (André Audet), Marlen Barbeau (Pierre Dallaire), Richard Barbeau (Marlene Basque), Guylaine Barbeau (J-Raymond Proulx); ses petits-enfants: Bianca Lavoie (Nicolas Delisle), Stéphane Barbeau (Pauline Maltais), Jean-François Barbeau, Kim Lavoie, Kevin Audet (Guylaine Massé), Erika Audet (Danny Huppé), Rébéka Barbeau, Anne-Laurie Dallaire; ses arrière-petits-enfants: Jérémy Audet, Xavier Delisle et Jenny Barbeau; ses frères et soeurs: Madeleine Barbeau (feu Marcel Bouchard), Michel Barbeau, Micheline Barbeau (feu Patrick Girard), Marthe Barbeau (feu Marcel Boivin), Thérèse Barbeau, feu Antoine Barbeau (Jeanne-Mance Emond), Bérançère Barbeau; ses beaux-frères et belles-soeurs: Amable Gagnon (Lucile Lapointe), Yvette Gagnon (feu François-Xavier Allard), Aldège Gagnon (Jeanne Claveau), feu Eliette Gagnon (feu Marcellin Tremblay), Rose Gagnon, Etennette Gagnon, Nicole Gagnon (Claude Racine), Ginette Gagnon, Alain Gagnon (Gemma Rouleau), ainsi que ses neveux et nièces, et de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des Maladies du Rein. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**



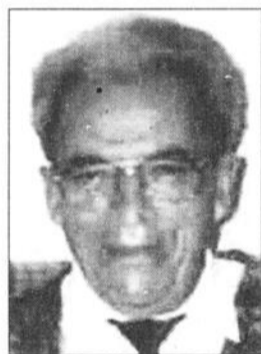
BILODEAU Mme Julia (Juliette)

Le 30 janvier 2000, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 92 ans et 5 mois, Mme Julia (Juliette) Bilodeau,

épouse en 1ères noces de feu Alfred Lapointe, en 2ièmes noces de feu Georges-Henri Jean, en 3ièmes noces de feu Philippe Grenon, demeurant au 2055 de Montfort, Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 14 h le mardi 1er février 2000 à la résidence

Nault & Caron inc. 2033 Ste-Famille Jonquière

Les heures d'accueil sont: le mardi 1er février 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi, jour des funérailles, à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 14 h à l'église Ste-Famille. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault & Caron inc. et les cendres déposées au cimetière de Kénogami. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucien Lapointe, Laurent, Lisette (Jean-Paul Cadoret), Nicole (Jean-Claude Tremblay), Monique (Réjean Daviau); ses 14 petits-enfants et ses 12 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tous renseignements, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051. Courriel: nault@netrover.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.** Membre du réseau Service Corporation Internationale (Canada) Limité



CÔTE (M. Antonin)

Le 29 janvier 2000 est décédé à sa résidence à l'âge de 76 ans et 4 mois M. Antonin Côte époux de Mme Rose-Hélène Tremblay, demeurant au 5910, rue des Bouleaux, Shipshaw. La dépouille mortelle est exposée à la

Résidence funéraire du Saguenay 2555, St-Dominique Jonquière

le mardi 1er février 2000 à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 1er février 2000 à 11 h à l'église Shipshaw. La dépouille mortelle sera incinérée. Outre son épouse Madame Rose-Hélène Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Denise Côté (François Villeneuve), Céline (Denis St-Pierre), Jean-Yves (Anne Beaulieu), Ginette (Rémi Côté), Serge (Nicole Potvin), Francine (Laurier Côté), Lucie (Yvon Blanchette), Normand (Edith Tremblay); ses petits-enfants: Martin, Katia, Véronique, Céline, Sandra, Nadine, Lynzlie, Nathalie, Daniel, Gabriel, Cyndie, Sylvain, Cynthia, Corinne, Dominic, Gaétan, Maryse, Hélène, Justin, David, Julie, Benoît, Mélanie, Francis, Marylou; ses 13 arrière-petits-enfants: ses frères et soeurs: Rose Côté (feu Adrien Bolduc), feu Napoléon (feu Bernadette Boulianne), Gertrude (feu Pierre-Eugène Villeneuve), feu Gilberte (Paul-Emile Tremblay), Yvette (Henri Pelletier), Roland (feu Marie-Paule Beaudet, Jacqueline Bouchard), Françoise (feu Paul-Armand Larouche), Jean (Gaby Dufour), feu Bertrand (Gisèle Lalancette), Aline (Jacques Dupéré). Il était le beau-frère de: feu Armand Tremblay (feu Dianette Renaud), feu Cécile (feu Henri Bilodeau), feu Jeanne (feu Lorenzo Bilodeau), feu Henri, feu Joseph-Elie, feu Germaine (feu Thomas-Louis Ménard), Rose-Yvonne (Maurice Dumais) ainsi que ses parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, veuillez plutôt faire un don à la Fondation des Maladies du Cœur. Une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir. Pour

informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**



DESBIENS (M. Gérard)

Le 30 janvier 2000, est décédé entouré de l'amour des siens au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 52 ans et 9 mois, M. Gérard Desbiens, époux de dame France Tremblay, demeurant au 37 de la Victoire à Chicoutimi-Nord. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mercredi 2 février 2000 de 14 h à 16 h à la résidence funéraire

Emery Gravel, Mouvement Coopératif 2075 boul. Tadoussac Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 16 h à l'église St-Luc. Il sera incinéré au Crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière Ste-Anne. Outre son épouse dame France Tremblay, le défunt laisse dans le deuil son fils: Thierry Desbiens. Il était le frère de: Edith Desbiens (Benoît Girard), feu Alain, Norma (Roger Bergeron), Maurice (Murielle Bombardier), Ginette (Richard Blackburn) et Pauline (Gilles Rivérin). Il laisse également ses neveux, nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Dystrophie Musculaire sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**

FALGUEYRET (Mme Rita Harvey)

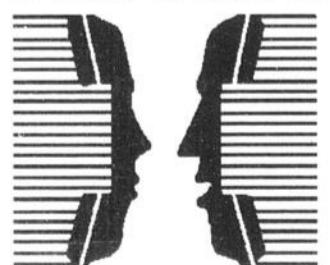
Le 30 janvier 2000 est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 79 ans et 8 mois Mme Rita Harvey, épouse de feu M. Jean-Paul Falguyret, demeurant au 32, rang St-Joseph à St-Fulgence. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 1er février 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 2 février 2000 de 9 h à 10 h 30 à la résidence funéraire

Emery Gravel, Mouvement coopératif 520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi (face à la Marina du Vieux Port)

Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 11 h à l'église St-Fulgence. Elle sera incinérée au crématorium Emery Gravel et les cendres inhumées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André Falguyret (Louise Aubin), Jean-Pierre (Nathalie Savard), Catherine (Gary Tremblay) et Jean-Louis; ses petits-enfants: Andréanne, Marjorie, Véronique, Marc-Antoine, William, Emma, Florence, Mathilde, Jean-David et Elisabeth; ses frères et soeurs: Stellan Harvey (feu Claire Simard), Thérèse (Georges Teufel), Blanche (Julien Gauvin), Paul (Rachel Tremblay) et Nicole; sa belle-soeur et son beau-frère Marcelle Flagueyret (Robert Duluc). Elle laisse également ses neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**

Autres décès à la page 32

TEL-AIDE



695-AIDE
698-AIDE

1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit



Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière inc.

Pour honorer la mémoire de **Madame Marie-Paule Perron**

décédée le 31 décembre 1999, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au fonds, je donne pour les miens

Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation au numéro: **695-7711**

00440266



NÉCROLOGIE



GAGNON (M. Cyprien)

Le 30 janvier 2000 est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 89 ans et 9 mois M. Cyprien Gagnon, époux de dame Gertrude Lavoie, demeurant au 771, rue Gagnon à St-Honoré. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mardi 1er février 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 2 février 2000 de 11 h à 13 h 30 à la résidence funéraire

Emery Gravel, Mouvement coopératif
345, St-Armand, Chicoutimi
(face à l'église Ste-Claire)

Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 14 h à l'église de St-Honoré. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Outre son épouse dame Gertrude Lavoie, il laisse dans le deuil ses enfants: Madeleine Gagnon (Adrien Desbiens), Anne-Marie (feu Jacques Flaman), Lucien (Léonne Gravel), Françoise (Julot Turcotte), Germain (Monique Laprise et Rose-Annette (Jean-Marc Martel)). Il était le frère de: feu Joseph Gagnon (feu Célestine Côté), feu Louis (feu Thérèse Marianne Harvey, 2^{es} noces feu Hélène Bouchard, 3^{es} noces feu Jeanne Labaume), feu David (feu Thérèse Alice Gravel, 2^{es} noces feu Régina Meilleur), feu Léocadie (feu Ambroise Tremblay), feu Armand (feu Marie-Louise Savard), feu Antonio prêtre, feu Epiphane (feu Blanche Lavoie), Laurette (feu Joseph Godin), Henri (feu Maria Bergeron), et feu Eudore prêtre. Il laisse également ses 21 petits-enfants, 33 arrière-petits-enfants, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**



GAUTHIER (Mme Georgette)

Le 31 janvier 2000, est décédée au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 83 ans 11 mois, Mme Georgette Gauthier, fille de feu M. Arthur-Edgard Gauthier et de feu Mme Irma Leblanc, de-

meurant à la Villa Chicoutimi, au 220, Don Bosco à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le mercredi 2 février 2000 à la résidence funéraire

Gravel & Fils Itée
825, Bégin

coin des Champs-Élysées, Chicoutimi
Les heures d'accueil sont: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jeudi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 3 février 2000 à 10 h 30 à la Cathédrale de Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier à Chicoutimi. Elle était la sœur de: feu Claire Gauthier (feu Gérard Boivin), feu Jeannette Gauthier (feu Laval Emond), feu Georges-Léon Gauthier (Angeline Bray), frère Wilfrid Gauthier (frère mariste), feu Jean-Louis Gauthier (feu Raymond Grenon), feu Robert Gauthier. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de Ma Vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: gravel.fils@videotron.ca. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**



PINEAULT (Mme Etoila)

Le 30 janvier 2000 est décédée à la Maison St-Antoine de Chicoutimi à l'âge de 61 ans et 9 mois, Dame Etoila Pineault, fille de feu Monsieur Louis-Henri Pineault et de feu Dame Jeanne Dubé, demeurant à la Maison St-Antoine du 392 St-Hilaire à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

Gravel & Fils
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le mardi 1er février 2000 de 19 h à 22 h et le mardi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 11 h à l'église St-Antoine de Chicoutimi et les cendres seront déposées au Columbarium Gravel & Fils. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Jacques Pineault (Denise Fortin), Claude (Georgette Boivin), feu Raymond, Victor-Hugo (Paula Larouche), Bernard (Huguette Dion), Réo-Rita (Claude Fillion), Danielle (Jean-Pierre Hudon), Christianne (feu René Simard), Francine (Michel Dravignie), Gitane (André Blackburn), Carolle, Marie-Claude (Léon Leblanc), Linda (Denis Tremblay); elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 418-543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 418-543-7241, courriel: gravel.fils@videotron.ca. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**

Avec profonde sympathie nous offrons nos condoléances aux familles éprouvées

LE QUOTIDIEN

IN MEMORIAM

DUCHESNE (M. Adrien)

Est décédé le 30 janvier 2000, à Alma, à l'âge de 74 ans et 4 mois, M. Adrien Duchesne, époux de feu dame Marie-Laure Simard, demeurant au 540, St-Louis à Lac-à-la-Croix. La famille accueillera les parents et amis (es) à la **Maison Desbiens et Frères Inc.**
372, St-Jean, Lac-à-la-Croix

Le mardi, 1er février 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le mercredi 2 février 2000 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 15 h 30 à l'église de Lac-à-la-Croix. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses fils: Gaston, Martin (Jeanne Fortin); ses petits-enfants: Dany, Patrice et Guillaume; ses frères et sœurs: Emilien (Fernande Tremblay), Lucille (Albert Fortin), Gilberte (Louis-Henri Larouche), Raymond (Réjeanne Guérin) et Victorien (June Duquette); il était le frère de feu Irma (feu Rosaire Boivin), feu Armandine (feu Lorenzo Tremblay), feu Gérard (feu Eugénie Langevin), feu Jean-Paul (Zélia Côté), feu Roger (feu Rita Simard), feu Thérèse (Albert Simard) et feu Laurier (Thérèse Croft); il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Simard: Elise (feu Léonard Côté), Céline (Fernand Bouchard), et Yvette (Robert Tremblay), il était le beau-frère de feu Louis-Joseph (feu Marie-Paule Hébert) et feu Eugène (Eglantine Larouche). Il était président fondateur des Autobus Duchesne et Fils Inc. de Lac-à-la-Croix. Ceux et celles qui le désirent pourront faire des dons à la Fabrique de Ste-Croix. **Direction funéraire: Maison Desbiens et Frères Inc.** Pour informations: (418) 349-2894, télécopieur: (418) 349-8290



ROY, MARTEL (Mme Germaine)

Aux appartements Montserrat, le 30 janvier 2000, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Germaine Roy, épouse de feu M. Charles-Edouard Martel. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances au Funérarium

Lépine Cloutier Itée
300 Chemin Ste-Foy
Québec

le mardi 1er février 2000 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mercredi 2 février 2000 de 12 h à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le mercredi 2 février 2000 à 14 h à l'église Sts-Marthurs Canadiens (rue Père Marquette). Ses cendres seront déposées ultérieurement au Parc Commémoratif La Souvenance. Elle laisse dans le deuil ses filles, ses gendres: Bibianne Martel (Paul Hamel), Louise (Joseph Lebnan); ses petits-enfants: Charles Hamel (Lise Lavoie), Rémi (Sonia Côté), Sylvain (Elizabeth Daignault), Julie Lebnan, Bastien, Karim (Anne-Marie Asselin); ses arrière-petits-enfants: Marie-Soleil, Camille, Rebecca, Florence, Béatrice; son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Yvonne (feu Arthur Audet), René (Yvette Doré), Yolande (Léandre Décarie), Ghislaine (Roland Bouchard), Mme Marie Lapointe (feu Paul-Émile Roy), Mme Thérèse Paquet (feu Noël Roy); elle était aussi la sœur et la belle-sœur de: feu Anne-Marie Roy (feu Paul Bourque), feu Antoinette Roy (feu Aimé Lapointe), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489 boul. René-Lévesque Ouest, Québec, G1S 1S2. Pour renseignements: 418-529-3371, télécopieur: 529-9506, courriel: lepine-cloutier@qc.aibn.com **Direction funéraire: Parc Commémoratif La Souvenance.**



ST-HILAIRE (M. Lucien)

Le 31 janvier 2000, est décédé subitement à l'âge de 80 ans, M. Lucien St-Hilaire, époux de dame Andrée L'Espérance, demeurant au 263 Mgr Martel, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le mercredi 2 février 2000 de 9 h à 10 h 45 à la résidence funéraire Emery Gravel, Mouvement Coopératif

345, St-Armand, Chicoutimi
(face à l'église Ste-Claire)
Les funérailles auront lieu le mercredi 2 février 2000 à 11 h à l'église Ste-Anne. Il sera inhumé au Crématorium Emery Gravel. Il était le fils de feu Jos St-Hilaire et de feu Rosanna Girard. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Mme Andrée L'Espérance. Il était le frère de: feu Charlotte St-Hilaire (feu Gérard Bélanger), feu René St-Hilaire (Fernande Bilodeau), Juliette St-Hilaire (feu Fernand Lévesque), Jacqueline St-Hilaire (feu Mar-

cel Harvey), Rita St-Hilaire et Ghislaine St-Hilaire (Armand Cloutier); il était le beau-frère de: Estelle L'Espérance (feu Charles Gravel), feu Simone L'Espérance (feu Giovanni Tremblay), feu Annie L'Espérance (feu C.D. Jean), Gonzague L'Espérance (Claire Routhier), feu Marcelle L'Espérance, Gabrielle-Marie L'Espérance et Denise L'Espérance. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, télécopieur: (418) 543-9409. **Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.**



THIBEAULT (Camille)

Le 29 janvier 2000 est décédée accidentellement à St-Félix d'Otis, à l'âge de 8 ans, Camille Thibeault fille bien-aimée de M. Harold Thibeault et de dame Anna Côté, demeurant au 465 Principale à St-Félix d'Otis. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

Gravel & Fils
651 Boulevard Grande-Baie Sud
Ville de La Baie

Mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le mardi 1er février 2000 à 14 h à l'église de St-Félix d'Otis et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle était étudiante en 3^{ème} année à l'école St-Félix. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, sa sœur Maria; ses grands-parents: Ange-Aimée Côté (feu Guy-Paul Côté); Rolande Simard (feu Samuel Thibeault); ses oncles et tantes: Guy Côté (Elian Gagné), feu Louise Côté, Charles Côté (Sonia St-Pierre), Diane Côté (Eric Bolduc), Alain Thibeault (Francine Pelletier), Aline Thibeault (feu Dominique Lavoie), Marlene Thibeault (Jacques Leclerc), Sarto Thibeault (Claude Pelletier), Yvan Thibeault (Gina Pelletier), Marino Thibeault; ses cousins et cousines: Anne, Marie, Jean-Denis, Vincent, Dominique, Pascal, Catherine, William, Fabian, Dominick, David, Charles, Virginie, Zoé, Samuel, Marie-Lyne, Sarha, Mathieu, Sylvia, Pascaline, Vanessa, Gabrielle; elle laisse également dans le deuil son parrain: Jean-Guy Boudreault, ses amis de 3^{ème} année et de nombreux parents. Pour informations: 418-543-0755, pour vos messages de condoléances: télécopieur: 418-543-7241, courriel: gravel.fils@videotron.ca. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**



VÉZINA (M. Raymond)

Le 30 janvier 2000 est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 81 ans et 10 mois, Monsieur Raymond Vézina époux de feu Dame Jeannette Bergeron demeurant au 1901 des Roitelets à Chicoutimi. Selon la volonté du défunt la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu en présence des cendres

le mardi 1er février 2000 à 11h
à l'église St-Isidore
Chicoutimi

et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants: Pauline Vézina, Lise (Normand Plante), Alain, Claire (Rémi Girard), Johanne (Viateur Tremblay), Sylvie (Claude Perron); ses petits-enfants: Frédéric Ruelland (Marie-Hélène Bouchard), Philippe Ruelland

(Marie-Josée Tremblay), Jean-François Plante (Julie Desmeules), Marie-Eve Plante (Mike Gauthier), Lucie Vézina, Pierre Tremblay, Thomas Tremblay, Véronique Savard, William Savard; son arrière-petite-fille: Jeanne-Alex Ruelland; il était le frère de: feu Marguerite Vézina (Thomas-Louis Simard), feu Georges-Émile (feu Georgette Maltais), feu Jean-Paul; il était le beau-frère de: Mérida Bergeron, Sœur Georgette (Antonienne de Marie), Sœur Marguerite (Bon-Pasteur), Berthe; il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation de Ma Vie sera présente à la réception pour recueillir vos dons. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie religieuse à l'église. Il laisse dans nos cœurs un souvenir inoubliable. Pour informations: 418-543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 418-543-7241, courriel gravel.fils@videotron.ca. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**

MESSES ANNIVERSAIRES



TREMBLAY (M. Jean-Arthur)

Dans ma nouvelle vie, tout est bonheur, tout est sérénité. Je suis toujours à vos côtés pour vous aider. La messe anniversaire de M. Jean-Arthur Tremblay, époux de feu dame Mme Colombe Tremblay et père de Céline, Clémence, Rénaud, Rodrigue, Guy, Louise, Ginette, Dory's et Patrice, demeurant au 217, rue Saguenay à St-Fulgence, sera célébrée

le dimanche 6 février 2000 à 9 h 30
à l'église de St-Fulgence
Parents et amis sont invités à y participer. **Direction funéraire: Gravel & Fils Itée.**

REMERCIEMENTS



Pour honorer la mémoire de **Mme Françoise Maltais** ses parents et amis ont donné généreusement à l'organisme «**La Maison Notre-Dame du Saguenay**» qui accueille gratuitement les personnes atteintes de cancer en phase terminale.

Soyez assuré que tous ces dons serviront à couvrir le coût des services aux bénéficiaires.

Merci de votre générosité. Vous pouvez rejoindre

«**La Maison Notre-Dame du Saguenay** au:

1176, rue Notre-Dame
Chicoutimi (Québec)
G7H 1X6
Tél.: 696-1176



Un don pour la maison!



Maison Emery Gravel
Coopérative Funéraire de Chicoutimi

Présent sur la rive nord depuis 105 ans et aujourd'hui
au service de la rive sud de Chicoutimi

Nouvelle résidence funéraire au 520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

543-6962

«Nous sommes fiers d'appartenir aux gens de chez nous»

Joueur du mois en janvier

Théodore trouve normal d'être parmi les meilleurs

MONTREAL (PC) — Il va falloir prendre José Théodore au sérieux.

Le gagnant de la coupe Molson en janvier chez le Canadien présente la quatrième meilleure moyenne de tous les gardiens de la LNH (2,11); il est au cinquième rang quant au pourcentage d'efficacité (.919), une statistique jugée très significative; et au deuxième rang pour les blanchissages, avec quatre, à égalité avec trois autres gardiens qui en ont un de moins que Martin Biron, lui aussi un ancien de la LHJMQ.

Théodore doit bien être un peu surpris d'être rendu aussi haut? «À 20 ans, j'aurais répondu oui, dit-il. Mais là, ça fait trois, quatre ans que je me promène entre la Ligue américaine et la Ligue nationale. A 23 ans, il est temps de montrer au monde ce que je peux faire.»

La Ligue américaine l'a finalement bien servi, non?

«Qui sait? Si je n'avais pas été dans la Ligue américaine, je serais peut-être rendu à huit blanchissages.»

En voilà un qui ne manque pas de confiance en lui. C'est même un peu sa marque de commerce, une assurance qui n'est pas de l'arrogance mais une immense foi en ses moyens.

«C'est un gamer. Il n'a jamais baissé les bras», le vante son coéquipier Francis Bouillon.

Théodore n'a même pas voulu dire que l'expérience acquise en jouant plus souvent cette saison a fait une différence.

«Pas vraiment, croit-il. Ça fait deux ou trois ans que ça va bien pour moi. Dans la Ligue américaine, j'étais dominant.»

C'est clair qu'il pense qu'il aurait été en mesure de faire le travail avant cette saison chez le

Canadien.

Il finira tout de même par avouer que sa période d'apprentissage l'a bien servi: «C'est un fait que ç'a bien été avec Michel Therrien à Fredericton, et j'ai eu l'occasion de jouer souvent.»

Gros mois

S'il respire la confiance en lui, Théodore n'est pas un égoïste, et ses premiers commentaires, comme récipiendaire de la coupe Molson, ont été de dire que toute l'équipe avait connu un gros mois de janvier, du moins à partir de la victoire de 3-0 sur Detroit qui suivait un désastreux voyage qui s'était soldé par trois défaites. Le Canadien a amassé des points à ses huit derniers matchs (5-1-2-1), et Théodore a blanchi ses adversaires dans trois de ses sept dernières sorties, au cours desquelles il n'a accordé que huit buts en tout.

«Les statistiques d'un gardien, dit-il, sont aussi bonnes que la façon dont l'équipe joue devant lui.»



GUY ROBILLARD



JOSÉ THÉODORE...estime qu'à 23 ans, il est temps de montrer au monde ce qu'il est en mesure de faire.

(Photothèque Le Quotidien)

Bouillon a perdu la coupe Molson au dernier match

MONTREAL (PC) — Si Jeff Hackett n'avait pas souffert de déshydratation après le match de samedi, c'est probablement Francis Bouillon qui aurait gagné la coupe Molson du mois de janvier.

Alain Vigneault aurait probablement désigné son vétéran gardien pour affronter les Hurricanes de la Caroline dimanche, à la suite de sa solide performance dans le match nul de 2-2 contre Philadelphie la veille, et Théodore n'aurait pas été en mesure de le devancer au classement des étoiles.

On sait ce qui est arrivé: Théodore a blanchi les Hurricanes 3-0, obtenu la première étoile et devancé au fil d'arrivée son coéquipier de la saison dernière à Fredericton.

Chacun des deux jeunes a été choisi trois fois parmi les trois étoiles mais Théodore est le gagnant parce qu'il a obtenu deux premières et une deuxième étoile. Bouillon a eu une première, une deuxième et une troisième.

Benoît Brunet, Shayne Corson (1-0-1 chacun) et Trevor Linden (0-1-1) suivent. Ce dernier n'a pris part qu'à quatre matchs en janvier.

Théodore a eu une fiche de 5-2-

1-1 en janvier, une moyenne de 1,48 et un pourcentage d'efficacité de .929. Il a blanchi ses adversaires dans trois de ses sept derniers matchs et connu une série de cinq matchs sans défaite (4-0-1), un sommet personnel.

Il domine le classement cumulatif de la coupe Molson avec 55 points (cinq par sélection), devant Hackett (40).

Que des éloges

«Je pense que José le mérite, a déclaré Bouillon. Il a fait des arrêts incroyables. Quand on dit que c'est un gamer... Il n'a jamais baissé les bras. C'est le fun de le voir.»

Le défenseur format miniature, pour qui chaque jour dans la LNH représente une victoire, était déjà bien content d'être classé deuxième, lui qui a été ignoré par Alain Vigneault lors du match de samedi contre Philadelphie.

«J'ai pensé un peu à ça», dit-il de sa petite taille qui pourrait expliquer son absence face aux Lindros, Primeau et compagnie.

Il a aussi été blâmé par son entraîneur pour le but victorieux de Marek Malik en prolongation contre les Hurricanes la semaine dernière. Bouillon veut bien admettre une erreur «mais ce

sont des choses qui arrivent», précise-t-il.

Cela dit, il accepte très bien de sauter des matchs à l'occasion, surtout qu'il est chaque fois revenu au jeu au match suivant.

«C'est une question de nombre, estime-t-il. Ce n'est pas comme si je jouais mal.»

Bouillon tire d'ailleurs fierté des succès d'équipe en défense et des exploits de Théodore.

«On est content de nous quand on obtient un blanchissage.»

Le gardien lui a remis la politesse en affirmant que ses belles statistiques sont dues à la façon dont ses coéquipiers jouent devant lui.

«Toute l'équipe a eu un gros mois», a-t-il ajouté.

«On n'accorde pas beaucoup de lancers et pas beaucoup de chances de marquer non plus», constate fièrement Bouillon.

Bouillon et Théodore sont déjà tournés vers le mois de février.

«Ca va bien depuis la nouvelle année, a dit Bouillon. Il y a beaucoup de points positifs et on veut prouver à tout le monde qu'on peut participer aux séries, qu'on ne va pas lâcher. On constate que la foule embarque plus. Tout le monde est content et c'est le fun comme ça.»

Hackett rassuré

MONTREAL (PC) — Jeff Hackett était rassuré hier par les progrès manifestés par Trent McCleary, son meilleur ami au sein du Canadien.

McCleary a subi une chirurgie tôt hier matin afin de réparer les dommages complexes fait à son larynx lors du match de samedi après-midi contre Philadelphie. Il est venu près de perdre la vie après avoir reçu dans la gorge un lancer frappé de Chris Therrien.

Il était encore à l'unité des soins intensifs hier, mais respirait librement à l'aide d'un appareil respiratoire. Il est éveillé et peut communique en écrivain.

«Il allait beaucoup mieux ce matin, a commenté Hackett. Il avait sa bonne humeur habituelle et nous avons fait des tas de blagues.»

«Nous avions parié sur le Super Bowl et j'imagine que ce n'était pas sa fin de semaine puisqu'il a perdu...»

Plus sérieusement, Hackett a noté que «le problème est qu'il a beaucoup de temps pour penser et que ce n'est pas une bonne chose». Le gardien est bien placé pour le savoir, lui qui est reconnu pour trop s'en faire avec tout.

«Mais il semble qu'il va s'en remettre. Je n'aurais jamais cru que son éternel babillage me manquerait...»

On ne sait pas encore si et à quel niveau McCleary, un sacré bon vivant, va retrouver l'usage de la parole. Le Canadien envisage de convoquer les médias à une conférence de nouvelles en sa présence à l'hôpital.

Quant à Hackett lui-même, il s'est entraîné normalement hier et a assuré n'avoir souffert que de déshydratation après le match de samedi.

En bref...

Arron Asham a rejoint Trent McCleary, Brian Savage, Saku Koivu, Oleg Petrov, Vladimir Malakhov, Barry Richter et Jim Cummins sur la liste des joueurs du Canadien qu'on ne reverra pas avant quelque temps encore. Ça fait huit joueurs en tout.

La recrue, qui connaissait ses meilleurs moments, souffre d'une blessure à l'abdomen et sera au repos complet jusqu'à lundi prochain, au lendemain du match des étoiles.

Hier, Koivu a fait savoir qu'il ne reviendra pas au jeu avant environ trois autres semaines, et Savage a parlé de «quelque part en mars». Il ne peut toujours pencher son cou de côté.

Les joueurs du Canadien auraient-ils enfin compris qu'ils ne gagnent rien à revenir au jeu trop rapidement...?

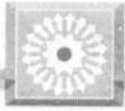
Shayne Corson a raté l'exercice d'hier pour soigner une elongation musculaire à une jambe. C'est à se demander si son corps meurtri n'approche pas du bout du rouleau.

Barry Richter s'est entraîné avec ses coéquipiers mais n'a pas fait le voyage en Floride...

Igor Ulanov n'a pas vu le match de samedi contre Philadelphie de la même façon qu'Alain Vigneault, qui l'a laissé de côté le lendemain contre la Caroline.

«J'estime avoir disputé un bon match, assure le défenseur, qui a soumis une tentative d'explication à son retrait du dernier match. C'est peut-être parce que Dave King était en ville.»

Le dépisteur européen était un adjoint de Vigneault la saison dernière, responsable des défenseurs, et lui et Ulanov se n'entendaient pas du tout.



LES CHIFFRES



LIGUE NATIONALE CLASSEMENT DOUBLE

Association de l'Est Section Nord-Est												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Toronto	52	29	17	6	3	157	134	67	19-5-4-0	10-12-2-3	5-3-2-0	G2
Ottawa	51	25	18	8	2	135	125	60	13-8-4-2	12-10-4-0	4-4-2-0	G1
Boston	52	17	22	13	4	133	146	51	8-11-8-1	9-11-5-3	3-4-3-2	P1
Buffalo	51	20	25	6	1	127	135	47	13-10-3-0	7-15-3-1	4-5-1-0	P1
Montreal	49	17	25	7	2	110	121	43	9-11-5-0	8-14-2-2	5-3-2-1	G1

Association de l'Ouest Section Centrale												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Detroit	51	31	14	6	1	175	130	69	21-5-2-0	10-9-4-1	5-3-2-0	G4
St. Louis	51	31	14	6	0	153	105	68	16-6-4-0	15-8-2-0	7-3-0-0	G3
Nashville	52	19	27	6	4	138	159	48	10-12-3-1	9-15-3-3	4-5-1-2	P1
Chicago	51	18	27	6	2	145	159	44	9-14-3-1	9-13-3-1	6-4-0-0	G2

Association de l'Ouest Section Nord-Ouest												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Colorado	52	25	20	7	1	145	135	58	15-5-2-0	10-15-5-1	5-3-2-0	P2
Edmonton	52	17	22	13	7	141	138	54	11-6-9-2	6-16-4-5	3-5-2-2	P2
Calgary	51	23	23	5	1	120	145	52	15-6-3-0	8-17-2-1	6-4-0-0	G3
Vancouver	50	15	25	10	6	130	150	46	8-16-4-5	7-9-6-1	2-6-2-3	P1

Association de l'Ouest Section Pacifique												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Phoenix	50	27	17	6	1	153	132	61	14-7-2-0	13-10-4-	15-3-2-1	P1
Dallas	51	27	19	5	2	122	113	61	14-10-1-1	13-9-4-1	6-4-0-1	G1
San Jose	54	22	26	6	6	145	142	56	13-11-2-1	9-15-4-4	2-7-2-2	P4
Los Angeles	49	21	27	6	3	149	143	52	11-9-3-1	10-12-4-2	4-6-0-1	G1
Anaheim	52	22	24	6	1	131	135	51	12-11-4-0	10-13-2-1	4-5-1-0	P2

Association de l'Ouest Section Sud-Est												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Florida	50	29	17	4	3	157	122	65	18-5-2-2	11-12-2-1	6-3-1-0	G1
Washington	49	24	17	8	1	137	124	57	15-4-6-1	9-13-2-0	9-0-1-0	G4
Caroline	52	20	24	8	0	129	145	48	12-11-3-0	8-13-5-0	3-7-0-0	P1
Tampa Bay	49	12	31	6	4	130	182	34	9-12-3-2	3-19-3-2	2-8-0-0	G1
Atlanta	50	11	33	6	4	111	181	32	8-15-2-3	3-18-4-1	1-7-2-1	P4

Association de l'Ouest Section Centrale												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Colorado	52	25	20	7	1	145	135	58	15-5-2-0	10-15-5-1	5-3-2-0	P2
Edmonton	52	17	22	13	7	141	138	54	11-6-9-2	6-16-4-5	3-5-2-2	P2
Calgary	51	23	23	5	1	120	145	52	15-6-3-0	8-17-2-1	6-4-0-0	G3
Vancouver	50	15	25	10	6	130	150	46	8-16-4-5	7-9-6-1	2-6-2-3	P1

Association de l'Ouest Section Nord-Ouest												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Colorado	52	25	20	7	1	145	135	58	15-5-2-0	10-15-5-1	5-3-2-0	P2
Edmonton	52	17	22	13	7	141	138	54	11-6-9-2	6-16-4-5	3-5-2-2	P2
Calgary	51	23	23	5	1	120	145	52	15-6-3-0	8-17-2-1	6-4-0-0	G3
Vancouver	50	15	25	10	6	130	150	46	8-16-4-5	7-9-6-1	2-6-2-3	P1

Association de l'Ouest Section Pacifique												
MJ	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran	10der.	Série	
Phoenix	50	27	17	6	1	153	132	61	14-7-2-0	13-10-4-	15-3-2-1	P1
Dallas	51	27	19	5	2	122	113	61	14-10-1-1	13-9-4-1	6-4-0-1	G1
San Jose	54	22	26	6	6	145	142	56	13-11-2-1	9-15-4-4	2-7-2-2	P4
Los Angeles	49	21	27	6	3	149	143	52	11-9-3-1	10-12-4-2	4-6-0-1	G1
Anaheim	52	22	24	6	1	131	135	51	12-11-4-0	10-13-2-1	4-5-1-0	P2

Dimanche 30 janvier
St. John's 2 Scranton Wilkes-Barre 2
Lundi 31 janvier
Quebec 7 Springfield 3
Mardi 1er février
Albany à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Mercredi 2 février
Portland à Lowell, 19h.
Providence à Hershey, 19h30.
Syracuse à Saint-Jean, 19h30.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Jeudi 3 février
Cincinnati au Kentucky, 19h30.
Vendredi 4 février
Lowell à Providence, 19h05.
Albany à Louisville, 19h30.
Hartford à Québec, 19h30.
Philadelphie à Saint-Jean, 19h30.
Hamilton à Springfield, 19h30.
Portland à Rochester, 19h35.
Hershey à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Syracuse à St. John's, 19h35.
Worcester à Cincinnati, 19h35.

Dimanche 30 janvier
Moncton 4 Halifax 1
Drummondville 6 Hull 1
Québec 8 Rimouski 3
Montréal 3 Toronto 2
Victoriaville 4 Acadie-Bathurst 4
Rouyn-Noranda 3 Sherbrooke 1

Dimanche 30 janvier
Shawinigan 9 Chicoutimi 3
Mardi, 1er février
Sherbrooke à Victoriaville, 19h.
Jeudi, 3 février
Acadie-Bathurst à Baie-Comeau, 19h30.
Rimouski à Rouyn-Noranda, 20h.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
St. John's 2 Scranton Wilkes-Barre 2
Lundi 31 janvier
Quebec 7 Springfield 3
Mardi 1er février
Albany à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Mercredi 2 février
Portland à Lowell, 19h.
Providence à Hershey, 19h30.
Syracuse à Saint-Jean, 19h30.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Jeudi 3 février
Cincinnati au Kentucky, 19h30.
Vendredi 4 février
Lowell à Providence, 19h05.
Albany à Louisville, 19h30.
Hartford à Québec, 19h30.
Philadelphie à Saint-Jean, 19h30.
Hamilton à Springfield, 19h30.
Portland à Rochester, 19h35.
Hershey à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Syracuse à St. John's, 19h35.
Worcester à Cincinnati, 19h35.

Dimanche 30 janvier
Moncton 4 Halifax 1
Drummondville 6 Hull 1
Québec 8 Rimouski 3
Montréal 3 Toronto 2
Victoriaville 4 Acadie-Bathurst 4
Rouyn-Noranda 3 Sherbrooke 1

Dimanche 30 janvier
Shawinigan 9 Chicoutimi 3
Mardi, 1er février
Sherbrooke à Victoriaville, 19h.
Jeudi, 3 février
Acadie-Bathurst à Baie-Comeau, 19h30.
Rimouski à Rouyn-Noranda, 20h.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
St. John's 2 Scranton Wilkes-Barre 2
Lundi 31 janvier
Quebec 7 Springfield 3
Mardi 1er février
Albany à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Mercredi 2 février
Portland à Lowell, 19h.
Providence à Hershey, 19h30.
Syracuse à Saint-Jean, 19h30.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Jeudi 3 février
Cincinnati au Kentucky, 19h30.
Vendredi 4 février
Lowell à Providence, 19h05.
Albany à Louisville, 19h30.
Hartford à Québec, 19h30.
Philadelphie à Saint-Jean, 19h30.
Hamilton à Springfield, 19h30.
Portland à Rochester, 19h35.
Hershey à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Syracuse à St. John's, 19h35.
Worcester à Cincinnati, 19h35.

Dimanche 30 janvier
Moncton 4 Halifax 1
Drummondville 6 Hull 1
Québec 8 Rimouski 3
Montréal 3 Toronto 2
Victoriaville 4 Acadie-Bathurst 4
Rouyn-Noranda 3 Sherbrooke 1

Dimanche 30 janvier
Shawinigan 9 Chicoutimi 3
Mardi, 1er février
Sherbrooke à Victoriaville, 19h.
Jeudi, 3 février
Acadie-Bathurst à Baie-Comeau, 19h30.
Rimouski à Rouyn-Noranda, 20h.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
St. John's 2 Scranton Wilkes-Barre 2
Lundi 31 janvier
Quebec 7 Springfield 3
Mardi 1er février
Albany à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Mercredi 2 février
Portland à Lowell, 19h.
Providence à Hershey, 19h30.
Syracuse à Saint-Jean, 19h30.
Philadelphie à St. John's, 19h35.
Jeudi 3 février
Cincinnati au Kentucky, 19h30.
Vendredi 4 février
Lowell à Providence, 19h05.
Albany à Louisville, 19h30.
Hartford à Québec, 19h30.
Philadelphie à Saint-Jean, 19h30.
Hamilton à Springfield, 19h30.
Portland à Rochester, 19h35.
Hershey à Scranton Wilkes-Barre, 19h35.
Syracuse à St. John's, 19h35.
Worcester à Cincinnati, 19h35.

Dimanche 30 janvier
Moncton 4 Halifax 1
Drummondville 6 Hull 1
Québec 8 Rimouski 3
Montréal 3 Toronto 2
Victoriaville 4 Acadie-Bathurst 4
Rouyn-Noranda 3 Sherbrooke 1

Dimanche 30 janvier
Shawinigan 9 Chicoutimi 3
Mardi, 1er février
Sherbrooke à Victoriaville, 19h.
Jeudi, 3 février
Acadie-Bathurst à Baie-Comeau, 19h30.
Rimouski à Rouyn-Noranda, 20h.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Dimanche 30 janvier
Baie-Comeau à Québec, 16h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 16h.
Rimouski à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Victoriaville, 16h.
Montréal à Chicoutimi, 18h.
Ottawa à Hull, 19h.
Drummondville à Shawinigan, 19h30.
Mercredi, 9 février
Moncton à Val-d'Or, 19h30.

Il était sensé être trop vieux pour cet emploi

Vermeil n'a pas perdu les pédales

ATLANTA (AP) — Oui, Dick Vermeil a pleuré.

Au lendemain de sa victoire au Super Bowl, l'entraîneur des Rams de St. Louis a parlé de sa défunte mère Alice qui était convaincue que son fils allait effectuer un retour dans la NFL et mener son équipe dans le match ultime.

Pourtant, les points de presse

d'entraîneurs au lendemain de leurs triomphes à la grande classique nous avaient habitué à autre chose :

Mike Ditka se plaignait parce que les journalistes n'avaient pas sélectionné, selon lui, le «bon» joueur par excellence du match; Bill Walsh faisait de l'article pour George Seifert qu'il voulait comme successeur et Bill Par-

cells estimait que perdre quelque livres se voulait comme «lancer une chaise de plage du pont du Titanic.»

Pas Vermeil.

L'entraîneur âgé de 63 ans n'allait pas perdre les pédales. Après tout, il était sensé être trop vieux pour cet emploi.

Cet entraîneur de la vieille école verse quelques larmes quand il retranscrit un joueur, quand il parle avec eux de leurs blessures, même quand quelque chose de bien leur arrive.

La journée d'hier ne fut pas une exception.

Il n'a pas seulement parlé de sa

mère, mais aussi d'un quart que personne n'attendait (Warner) et d'un impeccable plaqué (Mike Jones) qui a assuré le titre aux Rams.

Vermeil a déclaré que Kurt Warner, le premier joueur depuis Steve Young - il y a cinq ans -, à être sélectionné joueur par excellence pour la saison et le match du Super Bowl, n'obtenait pas tout le mérite qui lui revenait.

«Du point de vue d'un quart-arrière, c'est plus facile d'échouer, a dit Vermeil. Les équipes s'attendent à de grosses performances de leurs quarts. Un quart comme Kurt a rare-

ment la chance de se faire valoir. Parfois, il sert uniquement à décocher des passes lors des entraînements.»

Vermeil fait maintenant face aux inévitables questions concernant une éventuelle retraite, malgré le fait qu'il lui reste deux ans à faire à son contrat.

«J'y ai pensé, a dit Vermeil. Si je dis que je serai de retour et que je change d'avis, vous allez dire 'ah, le salaud'. Je ne vais pas me laisser piéger par cette question.»

L'épouse de Vermeil aimerait qu'il se retire, mais l'entraîneur risque d'être difficile à convaincre.



EN BREF

Joueur de la semaine

NEW YORK (PC) — Le défenseur des Capitals de Washington Sergei Gonchar, qui a obtenu sept points en quatre matchs, a été proclamé le joueur de la semaine dans la Ligue nationale.

Gonchar a réussi trois buts et quatre passes. Il a aussi présenté une fiche de plus-5 pour aider les Capitals à porter à 11 leur séquence de matchs sans défaite.

Gonchar a été préféré à l'ailier des Maple Leafs de Toronto Steve Thomas (5-1-6 en quatre matchs), le défenseur des Oilers d'Edmonton Roman Hamrlik (1-5-6 en quatre matchs), le gardien des Red Wings de Detroit Chris Osgood (3-0-0, une moyenne de buts alloués de 1,33, un pourcentage d'arrêts de .956) et le gardien des Capitals Olaf Kolzig (4-0-0, une moyenne de buts alloués de 1,22, un pourcentage d'arrêts de .952, un jeu blanc).

Gonchar, 25 ans, est né à Chelyabinsk en Russie. Il totalise 34 points (13-21-34) en 44 matchs. Il est le sixième meilleur pointeur parmi les défenseurs de la Ligue nationale.

Eric Chouinard, dans la LHJMQ

MONTREAL (PC) — Le joueur de centre Eric Chouinard des Remparts de Québec, qui a inscrit quatre buts en plus d'ajouter sept passes en trois matchs, est le joueur par excellence de la dernière semaine dans la LHJMQ.

Chouinard, actuellement sixième meilleur pointeur de la ligue, a aidé les Remparts à remporter leurs trois matchs.

LES MARQUEURS

	PJ	B	A	PTS
17-Yannick Carpentier	50	18	35	53
28-Roustan Bakhriddinov	45	10	33	43
29-Simon Tremblay	39	18	20	38
14-Jonathan Francoeur	31	18	19	37
12-Eric Bétournay	53	7	26	33
07-Alex Turcotte	53	12	20	32
19-Sébastien Lucier	53	16	10	26
24-Guillaume Karrer	51	4	21	25
15-Sébastien Laprise	52	10	14	24
18-Sylvain Watt	53	5	18	23
22-Simon Lagace-Daigle	48	11	11	22
23-Christian Larivière	50	8	11	19
09-Dominic Desbiens	44	3	13	16
27-Karl St-Pierre	44	4	11	15
02-David McCutcheon	46	2	3	5
32-Jean-F. Demers	43	2	2	4
10-Jean-F. Talbot	12	1	1	2
25-J. Michel Martin	7	1	0	1
26-Alain Chenard	36	0	1	1
57-Olivier Spénard	34	0	1	1
39-Rémi Bergeron	48	0	1	1
31-Dave Belanger	2	0	0	0
01-Olivier Dannel	52	0	0	0



SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Penguins 2 Thrashers 1
Première période
1. Atlanta, Sylvester 14 (Shannon, Tremblay) 10:01 (an)
Pénalités Ndur Atl (maj.) et Barnaby Pgh (maj.) 2:01, Titov Pgh 7:56, Kasparaitis Pgh 9:12, Ward Atl 11:04, Murphy Atl 11:55.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités Galanov Atl 2:44, Jagr Pgh (inc.) 6:11, Johnson Atl 6:39, Botterill Atl 12:18, Kasparaitis Pgh 19:57.
Troisième période
2. Pittsburgh, Jagr 36 (Kovalev, Hrdina) 11:18
Pénalités Ndur Atl et Barnaby Pgh 7:57, Buchberger Atl 9:34, Atlanta banc (purgée par Botterill) 11:18, Kovalev Pgh 13:19.
Prolongation
3. Pittsburgh, Lang 15 (Jagr, Jonsson) 4:28 (an)
Pénalités Shannon Atl (maj.), Tamer Atl, Fankhouser Atl, Barrasso Pgh et Sieg Pgh (maj.) 3:30.
Tirs au but
Pittsburgh 3 9 9 9 30
Atlanta 17 2 8 1 28
Gardiens Pittsburgh: Barrasso (G,5-7-1); Atlanta: Fankhouser (P,2-8-2).
Avantages numériques Pittsburgh: 1-8; Atlanta: 1-4.
Arbitre Kevin Maguire. Juges de lignes Gord Broseker, Dan McCourt.
Assistance 16,836.

Stars 2 Oilers 1
Première période
1. Dallas, Modano 20 (Muller, Hull) 5:35 (an)
2. Edmonton, Guérin 15 (Poti, Dowd) 19:56 (an)
Pénalités Poti Edm 4:04, Edmonton banc (purgée par Dowd) 5:03, Sloan Dal 19:23.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités Hamrlik Edm 1:43, Moreau Edm 6:20, Murray Dal 11:46, Murray Dal 13:51, Marchant Edm 17:18, Muller Dal 19:34.

Troisième période
3. Dallas, Carbonneau 6 (Hull, Keane) 14:16
Pénalités Marchant Edm 6:34, Weight Edm 8:26.
Tirs au but
Edmonton 8 8 5 21
Dallas 11 4 6 21
Gardiens Edmonton: Salo (P,14-17-10); Dallas: Belfour (G,21-14-4).
Avantages numériques Edmonton: 1-4; Dallas: 1-7.
Arbitres Mike Leggo, Rob Shick. Juges de lignes Baron Parker, Dan Schachte.
Assistance 17,001.

Rangers 5 Predators 1
Première période
1. N.Y. Rangers, Dvorak 10 (Nedved, Hlavac) 4:33
2. N.Y. Rangers, York 16 (Fleury, Schneider) 17:38
Pénalités MacLean NYR 15:18, Berehowsky Nas 19:48.
Deuxième période
3. N.Y. Rangers, Daigle 5 (MacLean, Kamensky) 12:01
4. Nashville, Robitaille 10 (Millar, Kjellberg) 19:55
Pénalité Daigle NYR 15:16.
Troisième période
5. N.Y. Rangers, Dvorak 11 (Hlavac, Pilon) 7:28
6. N.Y. Rangers, Dvorak 12 (Hlavac) 15:01
Pénalités Dvorak NYR 4:45, Kriovkrasov Nas 9:54, Hatcher NYR 15:12.
Tirs au but
Nashville 11 6 13 30
N.Y. Rangers 9 15 10 34
Lancer de punition (raté) Robitaille Nas 14:20 de la 1ère.
Gardiens Nashville: Dunham (P,13-17-5); N.Y. Rangers: Richter (G,17-18-7).
Avantages numériques Nashville: 0-4; N.Y. Rangers: 0-2.
Arbitre Dan Marouelli. Juges de lignes Mike Cvik, Jean Morr.
Assistance 18,200.

Mighty Ducks 4 Bruins 2
Première période
1. Anaheim, Kariya 29 (Selanne, Rucchin) 3:54
2. Boston, Thornton 13 (Axelsson, DiMaio) 5:12

3. Anaheim, Selanne 21 (Kariya, Tverdokvsky) 9:34 (an)
4. Anaheim, Selanne 22 (Kariya), 14:44 (an)
Pénalités Salei Ana 5:50, Wilson Bos 8:41, Murphy Bos 13:17, Donato Ana 16:20.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités Haller Ana 9:20, Bourque Bos 14:13.
Troisième période
5. Boston, Carter 21 (Thornton, Andreychuk) 9:20
6. Anaheim, Kariya 30 (Selanne, Trnka) 15:10
Pénalités Thornton Bos 6:58, Cullen Ana 10:04, Andreychuk Bos 13:05.
Tirs au but
Anaheim 9 10 5 24
Boston 8 7 7 22
Gardiens Anaheim: Hébert (G,17-21-4); Boston: Datoe (P,12-14-8).
Avantages numériques Anaheim: 2-5; Boston: 0-4.
Arbitre Lance Roberts. Juges de lignes Derek Amell, Kevin Collins.
Assistance 15,689.

Black Hawks 3 Canucks 1
Première période
Aucun but.
Pénalités VandenBussche Chi (maj.) et Strudwick Vcr (maj.) 5:04, Dumont Chi 13:59.
Deuxième période
1. Vancouver, Naslund 16 (Messier, Klatt) 2:13
2. Chicago, McAmmond 11 (Amonte, Gilmour) 12:29
3. Chicago, Sullivan 8 (McAmmond, Brown) 15:00 (dn)
4. Chicago, Dumont 10 (Allison) 18:49
Pénalités Hawgood Vcr 2:33, VandenBussche Chi 6:42, McCabe Chi 7:57, Probert Chi 14:16.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités Cassels Vcr (d.min) 2:46, McCabe Chi 7:47, Sullivan Chi et Cooke Vcr 10:33, Chubarov Vcr 15:11.
Tirs au but
Chicago 11 6 9 26

Vancouver 5 12 14 31
Gardiens Chicago: Thibault (G,12-18-4); Vancouver: Snow (P,6-11-2).
Avantages numériques Chicago: 0-3; Vancouver: 0-5.
Arbitre Paul Stewart. Juges de lignes Jay Sharrers, Mark Wheeler.
Assistance 12,126.

LIGUE AMÉRICAINE

Citadelles 7 Falcons 3
Première période
1. Springfield, Sawyer 3 (Cullen, Kosobud) 10:14
2. Québec, X. Delisle 4 (Belanger) 13:10 (an)
Pénalités Razin Qué 3:31, Bell Spr et Morissette Qué 7:31, Cullen Spr 12:42.
Deuxième période
3. Québec, Belanger 11 (Daniels, Razin) 4:56
4. Québec, Roy 12 (Higgins, McBain) 8:00
5. Québec, X. Delisle 5 (Roy, Razin) 10:56
6. Québec, Belanger 12 (Guren, Higgins) 13:38 (an)
7. Springfield, McCarthy 2 (Cullen, Smith) 16:09 (an)
Pénalités Trudel Spr 1:35, Kosobud Spr 5:55, Sawyer Spr (maj.) et Nasreddine Qué (maj.) 11:13, Springfield banc 12:28, Leroux Spr 13:34, Groleau Qué 15:30, Tremblay Qué 18:12, Hansen Spr et Nasreddine Qué 20:00.
Troisième période
8. Québec, Sévigny 17 (Belanger) 7:52
9. Springfield, Trudel 19 (McCann, Strett) 13:01
10. Québec, Sévigny 18 (Belanger, McBain) 19:28 (fd)
Pénalités Guren Qué 3:43, Roy Qué 10:05, Trudel Spr 10:52, Belanger Qué (d.min.) 14:33
Tirs au but
Springfield 8 19 14 41
Québec 12 13 9 34
Gardiens Springfield: Desroches (P,11-12-7); Québec: Murphy (G,15-6-1).
Avantages numériques Springfield: 1-7; Québec: 2-6.
Arbitre Shane Heyr. Juges de lignes Christian Gilbert, François St-Laurent.
Assistance 3,599.

Les Sénateurs mettent de la pression sur les amateurs

Le billet coûtera 17 pour cent plus cher

OTTAWA (PC) - Les Sénateurs d'Ottawa ont lancé une nouvelle campagne de billets de saison avec des augmentations de prix qui pourraient atteindre 17 pour cent, ce qui reporterait d'au moins une saison leur projet de déménager l'équipe.

En décembre, le président du conseil et gouverneur des Sénateurs, Rod Bryden, avait convoqué une conférence de presse pour indiquer qu'en l'absence de toute aide du gouvernement fédéral, la concession était mise en vente et serait probablement relocalisée aux États-Unis.

Son équipe n'était plus à vendre le 18 janvier après l'annonce de l'octroi de subventions fédérales mais le gouvernement fédéral a

fait volte-face, trois jours plus tard.

Depuis, Bryden soupesait ses options.

«Nous allons donner le dernier mot à nos partisans et à notre milieu des affaires pour savoir si nous partons ou restons», a dit Bryden lundi lors d'une conférence de presse au Centre Corel. «Il faut maintenant regarder si nos revenus sont suffisants pour assurer la viabilité de l'équipe.»

Bryden a donné aux entreprises et aux personnes qui détiennent des billets de saison jusqu'au 10 février pour montrer leur engagement en renouvelant leurs abonnements pour la saison prochaine.

Les détenteurs de billets paie-

ront au moins sept pour cent de plus. Les Sénateurs ont aussi décidé de réquisitionner la taxe provinciale d'amusement de 10 pour cent sur tous les billets, en attendant le résultat de la cause qui a été portée en appel par le gouvernement provincial.

Si l'Ontario fait respecter la loi, ce que le premier ministre Mike

Harris a promis de faire, le 10 pour cent serait assumé par les amateurs la saison prochaine avec une augmentation additionnelle du prix des billets.

Le prix des billets pour assister à un match des Sénateurs s'établit de 19 \$ à 125 \$, une moyenne

d'environ 53 \$, selon les données de la Ligue nationale. Une augmentation de 17 pour cent aurait pour effet de hausser de 9 \$ le prix moyen d'un billet, ce qui serait toutefois encore inférieur au prix moyen de 64 \$ le billet dans la Ligue nationale.



EN BREF

Ecurie de Formule Un à Montréal..?

MONTREAL (PC) - Un consortium canado-britannique veut développer à Montréal un nouveau prototype de moteur de course et un châssis de voiture. Et pour rentabiliser ce projet à long terme qui vise à créer une industrie de moteurs sportifs au Québec, le consortium tente d'acheter une écurie de Formule Un qu'il souhaite implanter dans la métropole, soutient le quotidien Le Devoir dans son édition matinale.

Ce consortium est dirigé par Marc Bourdeau, le p.-d.g. de Vector Motorsport Group, une société canadienne basée à Ottawa qui détient tous les droits de ce prototype de moteur de course, dont la technologie est britannique. Il est l'architecte de ce projet qu'il peaufine depuis quelques années.

Le consortium veut développer, tester et commercialiser le prototype dans un centre de recherche qui devrait ouvrir ses portes à Montréal dès cette année. Quant à l'achat d'une écurie de Formule Un, M. Bourdeau a dit que le consortium discutait actuellement avec deux écuries dont il a préféré taire les noms.

M. Bourdeau évalue les coûts du lancement du centre de recherche à 35 millions de dollars. Afin d'obtenir une aide financière, le consortium a présenté son projet aux gouvernements du Québec et du Canada.

FOOTBALL

Lewis accusé de meurtre

ATLANTA (AP) - Le secondeur Ray Lewis des Ravens de Baltimore a été mis en accusation pour un double meurtre, hier, au lendemain du match du Super Bowl.

Le joueur vedette, membre du pro Bowl, a été arrêté à la suite du meurtre de deux personnes dans un club d'Atlanta quelques heures après le coup de sifflet final de la grande classique.

Lewis a été mis appréhendé au terme d'une journée d'enquête. La tragédie est survenue au club Cobalt, dans le quartier Buckhead situé en banlieue d'Atlanta, vers quatre heures, lundi matin. Les deux victimes ont été poignardées durant une bagarre.

Lewis, qui devait se diriger vers Hawaï en vue du match du Pro Bowl, a été incarcéré et il devrait comparaître en cour mercredi.



REVERS - Les joueurs des Tigres de Chicoutimi (blanc) ont connu un bon match, mais leurs adversaires de Saint-Bruno (noir) sont tout de même repartis avec la victoire.

(Photo Jeannot Lévesque)

Tournoi pee-wee-bantam de La Baie

David Bouchard en met plein la vue

par Stéphane Bégin

LA BAIE (SB) - A la première occasion de démontrer son savoir-faire, le Baieriverain David Bouchard n'a pas raté sa chance. Il a fait bouger les cordages à quatre reprises.

Au cours des prochains jours, Ville de La Baie vivra au rythme de l'édition 2000 du Tournoi provincial bantam et inter-régional pee-wee, qui a lancé ses activités avec la présentation des trois premières rencontres de la semaine, hier, au centre sportif Jean-Claude-Tremblay.

Dans le bantam B, les Eclairs de La Baie, qui viennent d'être couronnés champions du bantam B au Tournoi provincial de Beauport, ont été plus rapides que les Requins de La Baie pour les doubler au compte de 6-3.

David Girard a donc obtenu l'étoile de la rencontre en y allant de quatre buts dans la victoire. Martin Cauchon a aussi bien fait en se faisant le complice de trois filets. Dans l'autre rencontre du bantam B, les Marquis de Jonquière ont eu

raison des Faucons de Jonquière, 3-2. Richard Bernier a réussi un doublé et a été choisi l'étoile du match. Dans la défaite, Jean-Michel Tremblay a aussi récolté un doublé.

Et dans le pee-wee B, les Rafales de Saint-Bruno ont eu besoin de la période de prolongation pour venir à bout des Tigres de Chicoutimi au pointage de 2-1. Jean-Benoit Vachon a réussi le but de la victoire.

Aujourd'hui, trois autres rencontres sont prévues au programme. A 18h, les Couguars de Delisle affronteront les Dragons de La Baie (pee-wee B), alors qu'à 19h20, deux équipes de Chicoutimi, les Dynamos et les Couguars, croiseront le fer dans le pee-wee CC. Finalement, à 20h40, dans la classe bantam CC, Chicoutimi visitera les Orioles de Jonquière.

Rappelons que cette édition 2000 du tournoi pee-wee-bantam de La Baie est placée sous la présidence d'honneur de monsieur Michel Huot, directeur de l'usine Grande-Baie d'Alcan.



CHAMPIONS - Les Lynx de Saint-Félicien ont remporté la catégorie novice B du Tournoi novice et atome de Roberval. Un gain de 1-0, en finale, sur les Lions de Chicoutimi. Voilà un autre tournoi qui a contribué à rendre des jeunes très heureux.

(Photo Chantale Hamel)



CURLING JUNIOR - C'est la jeune formation du club Kénogami, de la capitaine Véronique Brassard, qui a remporté en fin de semaine les grands honneurs du tournoi de curling junior présenté au club Chicoutimi. Stéphanie Bourgeois et Julie Bouchard (à l'avant), ainsi que Marie-Lou Cantin et Véronique Brassard, entourent leur entraîneure, Élain Roy. Olivier Beaulieu et Dominique Pelletier, de Chicoutimi, ont gagné les médailles d'argent et de bronze, en classe compétition.

En participation, c'est l'équipe dirigée par Allen Dufour (Kénogami) qui a gagné l'or, devant Sabrina Simard, de Chicoutimi (l'argent) et Alexandre Gauthier, aussi de Chicoutimi (le bronze).

Cette compétition était sous la présidence d'honneur de Marie-France Larouche, médaillée de bronze au championnat du monde de curling junior féminin.

(Photo Rocket Lavoie)

Il rêve au football, même en hiver

Il n'y a pas plus heureux que Sylvain Girard

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) - Il serait difficile de demander au Chicoutimien, Sylvain Girard, d'être plus heureux qu'il ne l'est présentement. Même en période morte, il rêve au football. En fait, depuis quelques mois, il fait plus que cela, il caresse même ce rêve de manière concrète.

De passage au Saguenay dans le cadre des festivités du XXXI-Ve Super Bowl, où il était l'invité des Gaillards de Jonquière (football collégial AA) au gymnase de la polyvalente Arvida, Girard y est allé d'un témoignage éloquent sur la chance qui l'habite.

«On ne gagne pas des millions de dollars, mais personnellement, je vis très bien et je fais ce que j'aime. Je ne peux pas m'imaginer autre chose que j'aimerais plus que le football», lance-t-il d'un trait.

A l'heure actuelle, Sylvain Girard passe le plus clair de son temps à l'entraînement, question de ne pas perdre la forme physique lorsqu'arrivera le début du camp d'entraînement des Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de football.

Mais en plus de cela, il se promène aussi au travers les écoles secondaires du grand Montréal, question de discuter avec les jeunes et de leur faire comprendre qu'ils peuvent réaliser leur rêve.

«Je fais partie du programme

des Alouettes, qui demande aux écoles secondaires d'adopter un joueur. Je crois que j'ai été adopté par une dizaine d'écoles.

«Et je ne me plains pas. Au contraire, j'aime bien rencontrer les jeunes. Je leur parle de ma carrière, de mes débuts dans le football scolaire à Chicoutimi et au Cégep de Jonquière, pour en arriver au football professionnel. J'essaie de véhiculer un message positif», raconte Sylvain Girard.

En fait, lors de ces rencontres, le bachelier en thérapie du sport tente de faire comprendre aux jeunes étudiants que les choses peuvent fonctionner, mais peuvent aussi ne pas marcher.

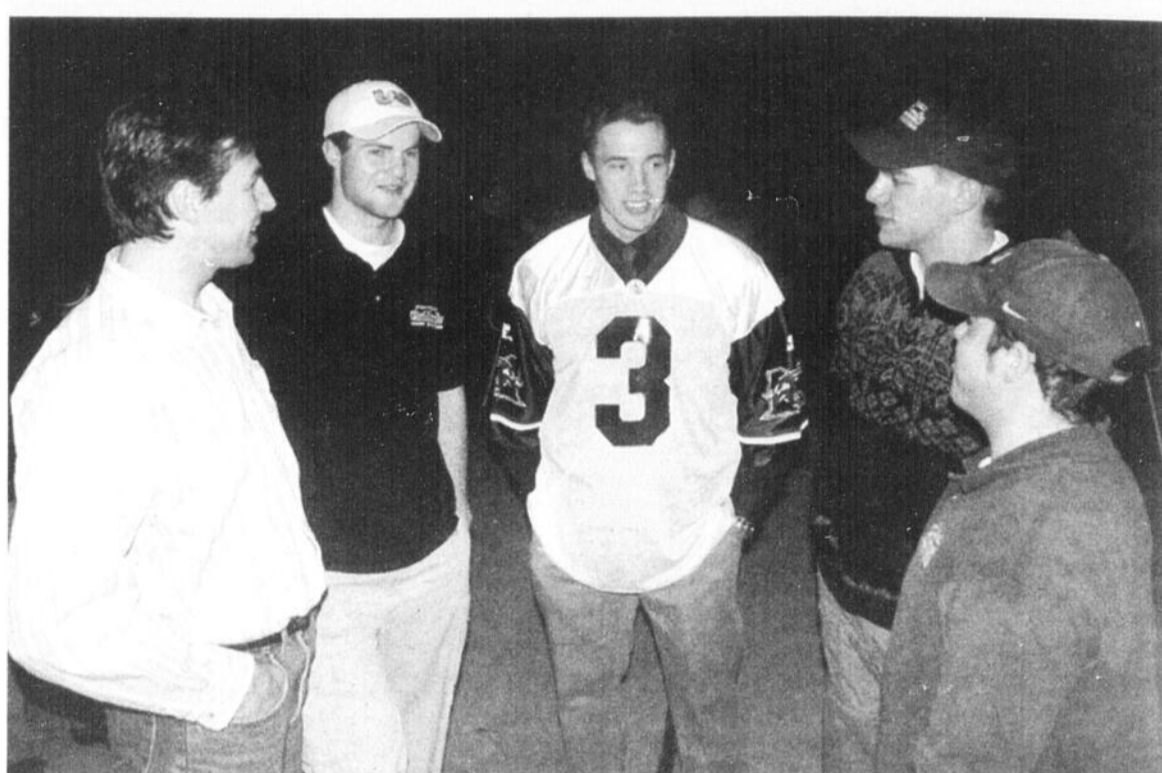
D'où l'importance, leur dit-il, de se consacrer aussi aux études. Finissant à l'Université Concordia, Girard sait fort bien que si les choses basculent dans le football, il pourra toujours se tourner vers sa base scolaire.

«Je reçois du courrier électronique des jeunes qui me disent avoir apprécié mes paroles, qu'ils sont encouragés à continuer.

«Moi, je me trouve gâter d'avoir eu un talent de base. Mais pour arriver là où je suis, j'ai dû mettre les efforts et travailler fort pour l'obtenir», mentionne le receveur de passes des Alouettes.

Départ

Après avoir passé la deuxième



DISCUSSION - Le Chicoutimien Sylvain Girard ne s'est pas fait prier pour parler de sa passion, le football, avec de nombreux amateurs réunis à la polyvalente Arvida, dimanche dernier.

(Photo Rocket Lavoie)

moitié de la saison 1999 au sein des Alouettes, Girard entrevoit la saison 2000 du bon oeil, surtout qu'il sera présent en même temps que tout le monde.

L'adaptation étant maintenant faite, il va pouvoir se concentrer sur son rôle et tenter surtout de faire sa place comme partant chez les «Oiseaux» de Montréal.

«J'aurai l'opportunité de faire ma place comme les autres au

poste de receveur de passes. J'ai une certaine expérience, mais cela ne me garantit absolument rien. Je vais devoir travailler beaucoup.

«J'espère être un receveur partant, mais si je dois encore me concentrer sur les unités spéciales, je vais le faire le temps qu'il faudra. J'ai tout de même bien aimé mon expérience sur les unités spéciales la saison der-

nière», ajoute le Chicoutimien.

Quant à la Ligue nationale de football, Sylvain Girard n'a pas fait une croix là-dessus, mais n'a pas l'intention de s'y attarder en 2000 et 2001, année où son contrat se terminera à Montréal.

On sait que Girard a pris part au camp d'entraînement des Browns de Cleveland l'été dernier.

Sa saison la plus productive au junior majeur

Richards s'illustre même sans Lecavalier

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Brad Richards figure comme l'un des meilleurs joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Et les experts du hockey le savent très bien, même si l'attaquant de l'Océanic de Rimouski n'a plus le talentueux Vincent Lecavalier pour l'alimenter.

Attaquant de la formation rimouskoise depuis trois ans, Richards est en voie de connaître sa saison la plus productive en carrière au junior majeur.

A sa première campagne, Richards avait accumulé 33 buts et 82 passes en 68 rencontres, au côté de Vincent Lecavalier (44-71-115 points). Et rapidement, des observateurs avaient imputé cette excellente saison à la présence de Lecavalier à ses côtés.

Mais l'année suivante, Richards a poursuivi sur sa lancée en obtenant 131 points (39-82) en 59 rencontres seulement, sans Lecavalier. Et en 44 matches en 1999-2000, il a déjà 131 points, toujours sans Lecavalier.

Lors de son passage au centre Georges-Vézina de Chicoutimi, la semaine dernière, le jeune homme a avoué ne pas être vraiment surpris de ses succès.

«Je sais que des gens ont dit que j'avais eu du succès grâce uniquement à Vincent Lecavalier. Il m'a

aidé à ma première saison, c'est certain. Mais je crois avoir prouvé depuis ce temps-là que je pouvais aussi connaître du succès par moi-même.

«Tout ces commentaires m'ont naturellement motivé. Mais je ne me suis pas fixé d'objectifs précis pour la présente saison. Je veux simplement aider l'Océanic à aller le plus loin possible», note Richards.

Ce dernier avoue que la chimie est bonne actuellement au sein de la formation de la région du Bas-Saint-Laurent. D'ailleurs, la direction n'a pas vu la nécessité de procéder à de multiples transactions durant le temps des Fêtes.

En fait, la bonne tenue de jeunes porte-couleurs de l'Océanic, durant l'absence de quelques joueurs dont Richards au Championnat du monde junior en Suède, a prouvé que les transactions n'étaient pas une nécessité.

«Il est vrai que la chimie est bonne dans l'équipe. Les gars se connaissent bien. On a pas eu besoin de réaliser des transactions, car l'équipe a continué de gagner durant les Fêtes.

«Cela a prouvé aux dirigeants que l'on pouvait faire un grand bout dans les séries. Maintenant, l'objectif est de terminer au premier rang et d'obtenir ainsi l'avantage de la patinoire tout au

long des séries», note Brad Richards, qui a été repêché par le Lightning de Tampa Bay, la même formation à laquelle appartient Vincent Lecavalier.

A 19 ans, Richards a donc eu l'occasion de vivre l'expérience du Championnat du monde junior, où le Canada a ramené une médaille de bronze au début du mois de janvier.

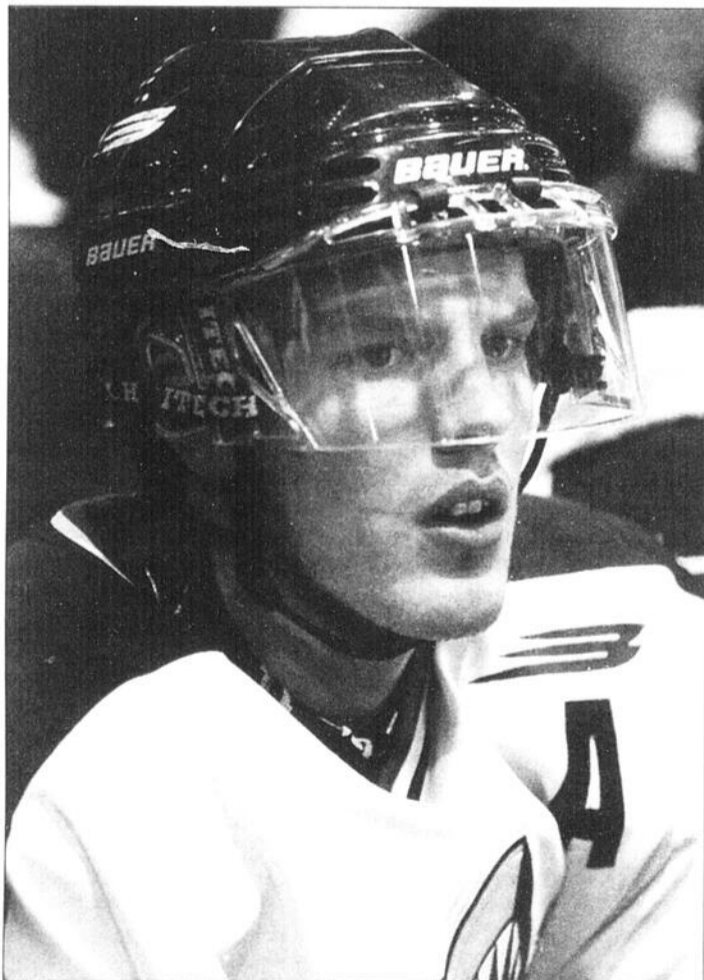
«Ce fut une excellente expérience. C'est en fait l'expérience d'une vie. On se rend compte que la compétition internationale est forte, car nous sommes éprouvés du début à la fin», ajoute Richards.

Karrer blessé

Dans un autre ordre d'idées, le défenseur Guillaume Karrer pourrait rater de deux à trois semaines d'activités après avoir subi une entorse à l'épaule à la fin du match de dimanche soir à Shawinigan.

«On prévoit de deux à trois semaines de guérison. Mais Guillaume va voir l'orthopédiste mercredi et on devrait être en mesure d'en savoir un peu plus sur son état à ce moment.

«Il s'agit de sa première blessure sérieuse depuis le début de la saison. Il a reçu un mauvais coup durant la rencontre», a mentionné Régnal Nepton, thérapeute des Saguenéens de Chicoutimi.



EN TÊTE - Brad Richards démontre depuis deux ans qu'il n'avait pas besoin de Vincent Lecavalier pour amasser des points. Il est en tête des marqueurs de la LHJMQ.

(Photo Rocket Lavoie)

Il entend saisir sa chance en 2000

Bolduc ne veut pas quitter les Alouettes

ALMA (SB) - Déçu de son utilisation en 1999, le joueur de football André Bolduc n'a pas l'intention de demander aux Alouettes de Montréal de l'échanger pour la saison 2000.

Au contraire, il entend profiter de l'année d'option à son contrat pour démontrer son savoir-faire aux dirigeants des Alouettes, dès les premiers coups de crampons au mois de mai.

L'athlète d'Hébertville en sera à sa cinquième saison au sein de la Ligue canadienne de football. Invité du bar le Crapaud d'Alma dans le cadre de la présentation du Super Bowl, Bolduc pourrait même être appelé à chausser les souliers de Jock Climie la saison prochaine, ce dernier n'ayant

toujours par reçu d'offre pour un nouveau contrat.

«J'ai effectivement été déçu de mon utilisation et je l'ai fait savoir aux membres de l'organisation à la fin de la saison. Le message est passé, j'ai montré que j'avais du caractère, mais maintenant, on tourne la page.

«En 2000, je pourrais jouer mon année d'option. Mais je vais attendre les offres de contrat, car j'en aurai une en mai. Je vais alors voir si on veut vraiment me garder ou si on me fera une offre que je devrai refuser. Je prendrai alors ma décision. Et je ne suis pas mal pris, car Ottawa revient dans la LCF en 2001 et ça va créer 20 postes supplémentaires pour des Canadiens», précise Bolduc.

Mais ce dernier ne tient pas nécessairement à quitter les Alouettes, où il retrouve de bons copains. Il avoue d'ailleurs se retrouver dans une belle famille.

Ce qu'il veut, c'est seulement avoir une véritable chance de démontrer ce qu'il peut faire sur un terrain, en étant utilisé d'une façon régulière.

«Il y a tout de même eu des points positifs en 1999. J'ai été nommé le capitaine des unités spéciales pour les 10 derniers

matches, une marque de reconnaissance et de confiance. C'était important pour moi. Je me sentais davantage impliqué.

«Mais je veux jouer. Je ne demande pas à être impliqué dans tous les jeux, mais dans 60 pour cent des matches où l'on utilise cinq receveurs», de reprendre Bolduc.

En fait, il aura une belle occasion de se faire valoir, car il est possible que Jock Climie ne soit pas de retour à Montréal.

«Deux choses m'encouragent.

Climie n'a pas signé de contrat et tout indique qu'il ne reviendra pas à Montréal. Autre chose, Anthony Calvillo devrait être le partant et je m'entends bien avec lui. Ça allait bien avec Tracy Ham, mais Calvillo me connaît bien et apprécie ma façon de faire lors des entraînements.

«Il sait qu'il peut me trouver sur le terrain, car je suis exactement les tracés prévus. On verra bien au cours des prochains mois ce que me réserve l'avenir», de conclure André Bolduc.



STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com



RAPIDO

Boxe à Jonquière

Plus de 350 amateurs ont assisté, samedi, à une rencontre provinciale de boxe olympique au Centre commémoratif Price de Jonquière, où un peu plus d'une dizaine de combats ont été présentés. En finale, Danielle Bouchard, de Jonquière, a défait par décision unanime Roxanne Lalancette chez les 125 livres. Parmi les autres victoires des Jonquérois, on note celles de Daniel Goulet (147 livres) par décision unanime face à Nicolas Roy, de Victoriaville, dans ce qui a été considéré comme le meilleur combat de la soirée. Yan Michaud (125 livres) a obtenu le même résultat sur Martin Huppé, alors que Jonathan Lavoie (132 livres) et Pascal Morais l'ont aussi emporté par décision unanime face à David Péloquin et David Mercier. Stéphane Bouchard (190 livres) a obtenu une décision partagée face à Dominique Chalifoux. Simon-Pierre Gauthier (119 livres) a perdu 3-2 devant Michel Bergeron, alors que Audrey Houle, de Chicoutimi, a vaincu Valérie Corneau sur décision unanime. José Malaison a manqué d'intensité et a été battu 5-0 par Kevin Bizier, alors que Grégory Rodriguez a subi la défaite contre Yan Bizier. Une contre-performance du Jonquérois.

Gymnastique provinciale

Un groupe de 22 gymnastes du club Jako ont pris part à la rencontre Invitation de Saint-Romuald. En provincial A, Maxime Plourde a récolté l'or au sol et au saut, mais a dû se contenter d'une septième position au général. En provincial II, Dave Tremblay a pris le quatrième rang aux anneaux et au saut, pour finir sixième. Et en pré-novice C, Julie Larochelle a obtenu une troisième place au saut.

Le Royal champion

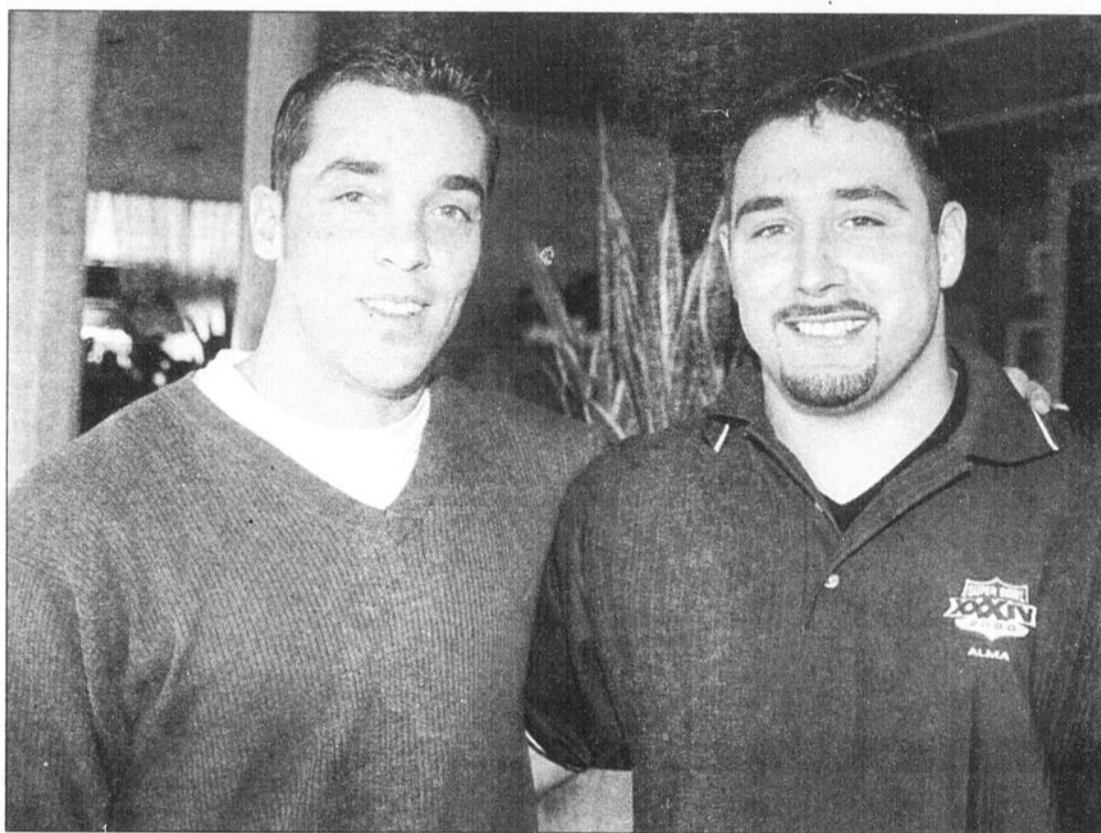
Dans le junior BB, le Royal de Métabetchouan a remporté, dimanche, la finale du Tournoi provincial de Shawinigan Sud en venant à bout de la formation de la Presqu'île, dans la région de Vaudreuil, au pointage de 8-3. De plus, l'équipe est revenue avec le titre d'équipe la plus disciplinée.

Jonquière en neige

Dans le cadre du Tournoi de hockey bottine de Jonquière en neige, la formation du Icing Beers de Jonquière a eu raison de Lac Kénogami, 2-1, hier. Dimanche, les Stars de Jonquière ont battu le X-Files, 11-4 sur quatre buts et trois passes de Jean-Philippe Tardif. Et le Ministri a eu raison du Play It Again Sport, 6-5, sur la performance d'un filet et deux aides de Louis Gravel. Ce soir, on s'attend à tout un match entre les Siffleux de Chicoutimi et les Stars de Jonquière à 19h30.

Motoneiges à La Doré

Dans le cadre des courses de snow-cross du circuit provincial de motoneiges du Québec, une compétition a eu lieu à La Doré en fin de semaine. Dans la classe Pro, le Félicinois Karl Allard (Arctic-Cat) a mis la main sur la victoire devant deux représentants de Chibougamau, Steve Fréchette (Polaris) et Alain Bradette (Ski-Doo). En semi pro, la victoire va au Dolbien Pascal Marceau (Ski-Doo) devant Dany Paquet (Polaris), de Chibougamau et Peter Matoush (Polaris), de Mistissini Lake. Du côté amateur, Salomon Neeposh (Ski-Doo), de Mistissini Lake, l'emporte face à deux coureurs locaux, Dave Asselin (Ski-Doo) et Kevin Jalbert (Polaris). Et chez les femmes, Hilda Miamscum (Ski-Doo) gagne devant Francine Bouchard (Ski-Doo) et Deborah Miamscum (Polaris).



VISITE - André Bolduc et Bruno Heppell, deux porte-couleurs des Alouettes de Montréal, ont participé à des manifestations sportives à Alma lors du XXXIV Super Bowl.

(Photo Steve Tremblay)

Poste de partant avec les Alouettes

Bruno Heppell ne regardera sûrement pas le train passer

par Stéphane Bégin

ALMA (SB) - Lorsque la porte s'ouvre toute grande, il ne faut pas rater l'occasion de pénétrer à l'intérieur. Et le centre arrière des Alouettes de Montréal, Bruno Heppell, n'a pas l'intention de manquer son coup.

Donc pour le joueur de football de Laprairie, près de Montréal, pas question de s'asseoir sur ses lauriers et regarder le train passer. Heppell était l'invité spécial du Comité du Super Bowl d'Alma dimanche dernier.

L'athlète de 27 ans, en sera à sa quatrième saison avec les Alouettes en l'an 2000. Et pour la première fois, il aura l'opportunité de prendre le poste de partant de centre-arrière, qui était auparavant occupé par Michaël Soles, qui a annoncé sa retraite.

Sorti de l'Université Western au Michigan, Heppell avoue qu'il ne sera pas trop nerveux au début du camp d'entraînement. Surtout, il n'aura pas un excès de confiance en sautant sur le terrain, même s'il risque d'être

l'un des rares vétérans à son poste.

«Je ne serai pas plus nerveux qu'à l'habitude, mais une chose est certaine, je vais être encore plus intense dans les entraînements. Pas d'excès de confiance, mais une bonne dose est nécessaire pour percer dans ce sport.

«Cette année, je m'entraîne autant que lors de mon arrivée à Montréal. Car cette saison, j'aurai la chance d'être partant dans les matches, ce qui n'était pas le cas lors des deux dernières saisons. Je serai le seul vétérans, mais je m'attends à une bonne opposition des nouveaux», explique Heppell.

Grosse saison

Au cours des trois dernières saisons, les Alouettes ont échoué dans leur tentative de participer à la finale de la Coupe Grey, étant arrêtés par les Argonauts de Toronto (1997) et les Tiger Cats d'Hamilton (1998-1999).

En 2000, les joueurs des Alouettes espèrent naturellement atteindre le sommet, mais

plusieurs vont surtout viser la saison 2001, alors que Montréal accueillera la finale canadienne.

«On peut s'attendre à une bonne saison en l'an 2000. L'équipe devrait être très compétitive, mais il faut surtout s'attendre à une plus grande compétitivité en 2001. Les dirigeants de l'équipe vont tout mettre en oeuvre pour s'assurer que nous serons de la coupe Grey en 2001.

«Et ce qui pourrait nous aider à atteindre ces objectifs, c'est la foule du stade McGill. Elle est incroyable. J'ai eu la chance de jouer devant 35 000 et 40 000 spectateurs au Michigan, mais nos 20 000 amateurs font autant sinon plus de bruit qu'eux. Un 13e joueur au football, c'est très important, et à Montréal, nous l'avons», ajoute Bruno Heppell.

Ce dernier ne cache pas que les spectateurs se retrouvent un peu, chez les joueurs des Alouettes. Car aucun ne se promène en Mercedes de l'année et tous les joueurs sont accessibles après une rencontre.



Prenez les devants avec la mini-fourgonnette la plus innovatrice,
la plus imitée, la plus estimée et la plus vendue au pays.



Dodge Caravan 2000

PRIX D'ACHAT	PRIX DE LOCATION	OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES	
22 679 \$*	269 \$† par mois <small>Terme de 36 mois. Comptant initial de 4 400 \$. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.</small>	MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
		269 \$†	4 400 \$
		339 \$†	2 020 \$
		399 \$†	0 \$

- Moteur V6 • Transmission automatique à quatre rapports • Deux portes coulissantes • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out^{MC}
- Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glaces à écran solaire • Poutres de protection latérales • Garantie 3 ans ou 60 000 km

Dodge  **Caravan**

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep^{MD}



* Transport et taxe sur le climatiseur en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. ** Le prix d'achat et les tarifs mensuels sont établis d'après la Dodge Caravan 2000 26T + GKD + AAF + AAA à empattement court. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photo à titre indicatif seulement. Jeep^{MD} est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep^{MD} du Québec

